

Richard: 2 ans avec le Canadien

par Michel BLANCHARD

Henri Richard portera les couleurs du Canadien au cours des deux prochaines saisons avec un salaire de \$150,000 par année. La direction de l'équipe montréalaise convoquera une conférence de presse au cours de la journée pour annoncer aux différents médias d'information l'heureuse nouvelle.

Henri n'a pu que confirmer notre information.

"J'ai posé mes conditions à la direction du Canadien et après avoir consulté les hauts dirigeants de l'équipe, le directeur-gérant du Canadien, M. Sam Pollock, m'a annoncé que mes conditions avaient été acceptées."

Mais pourquoi un contrat de deux ans?

"Après les dernières séries de la coupe Stanley j'étais réellement incertain. Mais je dois avouer que ce sont les amateurs de hockey qui m'ont fait changer d'avis. Je n'ai pas rencontré un seul partisan du Canadien qui m'ait conseillé de prendre ma retraite. Tous, sans exception, m'ont encouragé à continuer..."

... et puis il y a eu cette offre des Aeros de Houston. Offre tout simplement mirobolante. \$400,000 pour deux saisons.

"J'ai étudié cette offre très sérieusement. Mais le Canadien s'est montré très alerte en manifestant immédiatement un très grand désir de me voir revenir au jeu.

"M. Pollock m'a téléphoné le surlendemain. Il m'a incité à le rencontrer. J'ai acquiescé et posé mes conditions."

Poser ses conditions, pour Henri,

cela ne signifie pas préconiser une certaine forme de chantage.

"Si le Canadien n'avait pas accepté mon offre, il est certain que j'aurais accepté celle des Aeros. Mais je dois avouer que c'aurait été à contre-cœur."

Henri ne "bluffe" pas. Il suffit d'écouter son épouse Lise commenter l'offre des Aeros.

"Si l'n'en tenait qu'à moi, j'aimerais qu'Henri termine sa carrière à Houston."

Il faut comprendre l'épouse du capitaine du Canadien. Elle aimerait bien voir son mari s'exiler à Houston pour la seule et unique raison qu'elle a une peur bleue des partisans du Canadien. "... et s'ils se mettaient à la huer?"

"Il faut la comprendre, enchaîne Henri. Je sais qu'elle n'accepterait pas d'entendre la foule manifester son mécontentement à mon égard."

Mais la charmante Lise a une autre crainte.

"Qu'arrivera-t-il si Henri doit réchauffer le banc? Il montrera alors des signes d'impatience. Il sera nerveux et malheureux..."

Malgré les craintes de Mme Richard, Henri a décidé de porter les couleurs du Tricolore pour les deux prochaines saisons.

Et qui saurait l'en blâmer? Après les fabuleuses séries éliminatoires qu'il a connues, il s'agit d'une sage décision.

Plus sage encore, sans doute, la décision de la direction du Canadien d'accepter les conditions posées par le vénérable capitaine, le dernier des vrais, comme on se plaît à l'appeler en certains milieux.

Même à \$150,000 par saison, le Canadien sort gagnant, à coup sûr, de cette heureuse affaire.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

C'était la journée Henri Richard, hier, au club de golf Islemere. Plus de 300 membres ont participé à la fête organisée en l'honneur du capitaine des champions hockeyeurs professionnels du monde. Henri a joué une ronde de 85. Il a été brillant sur les verts et moins efficace cependant à ses coups de départs. La veille il avait ébahi la galerie avec un 79.

Elections dans les hôpitaux Echec des syndicalistes

par Réal BOUVIER

Les militants syndicaux de la région de Montréal n'ont pas réussi comme ils l'auraient désiré à s'accaparer bon nombre de sièges réservés aux usagers au sein des conseils d'administration des centres hospitaliers.

Parmi les plus connus qui briguaient les suffrages, hier après-midi, seul M. Paul Cliche, conseiller syndical de la CSN, a été élu à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. M. Cliche a été élu en compagnie d'un autre militant syndical, M. Michel Denis, représentant du Syndicat canadien de la fonction publique.

Norbert Rodrigue, vice-président de la CSN, Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, Renaud Flynn, président de la Fédération des Affaires sociales de la CSN, ainsi que quelques autres membres de l'exécutif de cette fédération ont été défaits.

Maisonneuve-Rosemont

A Maisonneuve-Rosemont, où M.M. Cliche et Denis ont été élus, sept candidats étaient en lice. 206 voteurs se sont présentés dont une cinquantaine de patients.

Hôtel-Dieu

A l'hôpital Hôtel-Dieu, 319 voteurs se sont présentés et ont élu le directeur du département de la santé de l'Université de Montréal, le Dr Gilbert Blain et la directrice des soins infirmiers, Soeur Denise Lafond. Ils ont défait en particulier Mlle Lucie Dagenais, ex-présidente de l'Alliance des infirmières, et Me Pierre Théorêt, conseiller technique de la CSN. 8 candidats s'étaient présentés.

Sainte-Jeanne-d'Arc

A Sainte-Jeanne-d'Arc, les usagers ont donné leur préférence à un des secrétaires du premier ministre Bourassa, Me Claude Trudel et au juge Jean-Paul Noël, ancien candidat libéral dans Jeanne-Mance. 173 personnes ont voté, alors qu'il y avait 11 candidats en lice dont quatre employés de l'hôpital.

Notre-Dame

A l'hôpital Notre-Dame, Mme Simone Rouleau, gérante d'une clinique médicale privée, et M. Gérard Gignac,

entrepreneur en construction et ancien membre du conseil d'administration, ont éclipsé les quatre autres candidats dont le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand. 1044 personnes ont voté.

Sainte-Justine

Cinq syndicalistes, dont le vice-président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, étaient parmi les quinze candidats pour occuper les deux postes réservés aux usagers à l'hôpital Sainte-Justine. M. Rodrigue a été battu par 10 voix par Mme Olivette Patoiné-Taylor, infirmière-surveillante de l'institution. L'autre élu est M. Gaspard Massue, ancien directeur général de l'hôpital. Un porte-parole du Conseil central a fait savoir que plusieurs personnes avaient voté par procurations.

Sacré-Coeur et Institut Prévost

Les représentants syndicaux ont également "mordu la poussière" à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville qui englobe l'Institut Albert-Prévost. Les électeurs ont choisi M. Anicet Cloutier, représentant de produits pharmaceutiques, et M. Raymond Hayes, administrateur de Bell Canada. M. Renaud Flynn, présidente de la Fédération des affaires sociales est parmi les quatre syndiqués défaits. Le président du syndicat local des employés, M. Clément Hamel s'est pour sa part désisté. 354 personnes ont voté dont 160 religieuses.

Saint-Luc

Onze candidats étaient en lice à l'hôpital Saint-Luc. M. Robert "Bob" Langevin, promoteur de lutte, et le Dr Jacques Trudel, médecin attaché à l'hôpital et ex-membre du conseil d'administration, ont défait entre autres M. Egide Boivin, trésorier de la FAS, et Mlle Anne-Marie Boivin, secrétaire de l'Alliance des infirmières. Deux autres syndicalistes étaient candidats. 328 personnes ont voté.

Fleury

A l'hôpital Fleury, 180 usagers ont choisi parmi 14 candidats Mlle Manon Desmarais, infirmière de l'institution, et Me André Desjardins, un notaire. Plusieurs candidats se sont désistés

Voir HOPITAUX page A-6

Sondage exclusif à LA PRESSE 65% des Montréalais désirent voter aux élections scolaires

Les élections SCOLAIRES

par Jules LeBLANC

Les élections scolaires du 18 juin prochain sur l'île de Montréal intéressent beaucoup plus les francophones montréalais qu'on est généralement porté à le croire dans plusieurs milieux. La participation au vote pourrait même être deux fois plus élevée, en termes de pourcentage, que la participation aux élections municipales à Montréal même.

C'est ce que révèle un sondage

scientifique que le Centre de recherche pour le compte de LA PRESSE auprès de 298 francophones de l'île de Montréal il y a une dizaine de jours. Une partie de ce sondage concernant le parc Viau et les "espaces verts" a été dévoilée samedi.

Ce sondage indique qu'avant la fermeture des mises en nomination lundi dernier, 5% des Montréalais savaient qu'il y aura des élections scolaires à Montréal le 18 juin et 65% avaient l'intention de voter (alors que 17% ne projetaient pas de voter et que 18% ne le savaient pas).

En ce qui concerne l'intérêt des francophones de l'île de Montréal aux élections scolaires du 18 juin, il est étonnamment élevé. 75.5% des répondants disent que cela les intéresse un

peu ou beaucoup (dont 22.8% de beaucoup) alors que 22.1% déclarent que cette élection ne les intéresse pas du tout.

Un des résultats les plus significatifs du sondage et qui étonne lui aussi, c'est que plus des deux tiers des répondants se disent favorables à une loi obligeant les futurs immigrants à envoyer leurs enfants dans les écoles françaises. Par contre, ce qui semble nettement contradictoire mais où les spécialistes de CROP n'y voient possiblement qu'une contradiction apparente, 77% des répondants sont favorables au maintien de la loi 63. (A ce propos, voir ailleurs dans ce journal.)

Une autre réponse étonnante, c'est que deux fois plus de répondants op-

tent pour des commissions scolaires unifiées que pour des commissions scolaires confessionnelles. Les commissions scolaires divisées selon la langue ont même une légère préférence sur les commissions scolaires confessionnelles.

Seulement 15% des répondants ont dit ne pas savoir laquelle de ces trois formules ils préfèrent. Les spécialistes de CROP soulignent que c'est remarquablement peu pour une question aussi complexe. Ils y voient une con-

Voir **SONDAGE**, page A-6

Autres informations sur les élections scolaires

— page A 3

AUJOURD'HUI

Les "punitions" collectives : honte de l'humanité

— page A 5

Les Expos au second rang avec une moyenne de .500

— page B 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C-5 à C-7
Bandes dessinées : B-10
Cinéma : C-6 C-7
Décès, naissances, etc. : D-13
"Dites-moi, docteur" : A-12
Economie : C-3
Editorial : A-4

Etes-vous observateur ? : D-5
Horoscope : A-13
Informations étrangères : D-1
La bonne table : A-12
Loisirs et Récréation : B-10
"Mot-mystère" : D-4
Mots croisés : D-3
Petites annonces :

C-8, C-9, D-2 à D-12
Radio et télévision : A-14
Sports : B-1 à B-7
Vivre aujourd'hui : A-10 à A-13



Nos belles tabagies

— page B 8

Sous le signe de l'élégance et de la perfection : Montréal Mode

— page A 11



Le gouvernement a construit des HLM pour les délogés du parc Forillon. Arthur Perry a préféré acheter une maison à Cap des Rosiers. "Vous savez, on est pas chez nous là dedans".

Arthur Perry ira au musée voir comment il vivait...

par Réal PELLETIER

CAP-DES-ROSIERS — Il n'est pas donné à tout le monde d'entrer au musée de son vivant, Arthur Perry, comme bien d'autres, est de ceux-là.

Arthur Perry, 82 ans, pêcheur-agriculteur-bûcheron de son état, fait partie des 225 familles expropriées pour faire place au parc national Forillon. D'ici deux ans, si sa santé le lui permet, il pourra aller voir dans le parc sur l'emplacement même des bâtiments qui ont été rasés — une reconstitution "fidèle" de la façon typique dont vivait un Gaspésien.

Arthur Perry est devenu un bon matin, un numéro de dossier, l'un des 2,000 dossiers des expropriations qu'a entraînés l'aménagement du parc fédéral, d'une superficie de 92 milles carrés, près de Gaspé.

Arthur Perry accuse. Il accuse les gouvernements de l'avoir déraciné, à 82 ans, du milieu où il a fait toute sa vie. D'autres nourrissent des griefs

moins graves: ils se plaignent tout simplement d'avoir été volés, comme en témoignent les nombreuses procédures judiciaires en cours.

L'homme des villes est passé par là un bon jour et a profondément perturbé la vie des gens. A Cap des Rosiers, à l'Anse aux Griffons, à Rivière au Renard et à Grande-Grève.

John Turner, ministre des Finances, est lui aussi passé par là dimanche, lors d'un congrès régional de la Chambre de commerce et il jubila: il venait quelque 200,000 touristes par année jusqu'ici, a-t-il dit; avec Forillon, il en viendra 700,000.

Tourisme cher

Les commerçants se frottent les mains. Le directeur général du parc Forillon, M. Henri Hubert, dira d'ailleurs: "Nous voulons que l'entreprise privée en périphérie du parc profite au maximum de ce que nous faisons. C'est pourquoi il n'y aura à peu près pas d'aménagement d'accueil à l'inté-

rieur du parc. Il y a de la place au maximum pour 1,300 places de camping dans le parc, mais nous voulons en faire le moins possible."

Effectivement, il n'y a que 85 places de camping disponibles à Forillon et jusqu'ici, seulement 145 autres emplacements ne sont prévus de façon ferme. Le tourisme gaspésien donc continuera de coûter cher, s'adressant à l'"homo citadinus" en moyens.

Pourtant ce que les fonctionnaires mettent en place actuellement au frais de la collectivité paraît mériter un auditoire plus vaste.

Tout un réseau de sentiers permet de voir des beautés naturelles tout à fait exceptionnelles. Des guides tenteront de familiariser les visiteurs avec la variété impressionnante de phénomènes dont regorge le parc: des chènes rouges qu'on croyait disparus; des marais salins où baigne le héron; des flancs de cap laissant voir, à travers des

Voir **PERRY**, page A-6

mini-presse

le monde

Le procureur spécial chargé des enquêtes sur Watergate vient d'être chargé aussi de l'affaire ITT. De plus, selon l'hebdomadaire Newsweek, l'ancien conseiller juridique de la Maison Blanche, John Dean porterait sept accusations supplémentaires avec bandes enregistrées à l'appui. Il accuserait ainsi Nixon d'avoir, pour se couvrir, fait relever par le FBI les abus d'autres présidents. La Maison Blanche aurait aussi fait préparer un complet d'as-

sassinat du président Torrijó de Panama, à cause de son attitude au sujet du canal.

Contrairement à l'attente générale, les entretiens Kissinger-Tho se sont interrompus sans avoir abouti. M. Kissinger est rentré à Washington, mais il doit cependant retourner à Paris mardi.

L'IRA provisoire réunit 10,000 personnes à une manifestation, en présence de ses chefs, près de Dublin.

le Canada

La Chambre de commerce du Canada demande au gouvernement de modifier le projet de loi C-132 sur les investissements étrangers qui selon elle permettrait au gouvernement des intrusions discrétionnaires dans le processus économique du secteur privé. Elle propose au gouvernement simplement de bloquer tout investissement étranger qu'il considère contraire aux intérêts du Canada.

depuis le début de l'année, selon un sondage réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économique. Les États-Unis, l'Australie et la Suède sont les trois autres pays du monde occidental où l'inflation a été la moins grave.

La dernière entente intervenue entre les compagnies pétrolières et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se traduira par une hausse des prix de l'essence dans l'Est du Canada.

le Québec

Les principaux thèmes de la prochaine campagne électorale de l'Union nationale seront: la régionalisation des structures de l'économie; le développement de l'industrie touristique et la création d'une région autonome pour les loisirs et les sports.

Quelque 400 militants libéraux des comtés du sud-ouest de Montréal ont demandé au gouvernement de favoriser la création de coopératives de produits alimentaires à prix modiques. Ils désirent aussi le rétablissement du système d'assistance sociale spéciale abolie depuis le premier avril.

méto

Les militants syndicaux de la région de Montréal n'ont pas réussi comme ils l'auraient désiré à s'accaparer un bon nombre de sièges réservés aux usagers au sein des conseils d'administration des centres hospitaliers.

D'une façon assez contradictoire, 76,6 pour cent des personnes interrogées favorisent le maintien de la loi 63 qui laisse aux parents la liberté d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise ou française.

Le maire Drapeau comparait cet après-midi devant la Commission parlementaire des Affaires municipales pour discuter de l'emplacement du village olympique. Le gouvernement proposerait des solutions de rechange au parc Viau.

le sport

Grâce à trois victoires face aux Giants de San Francisco, les Expos se sont emparés du deuxième rang de la division Est dans la ligue Nationale de baseball et maintiennent une moyenne de .500.

samedi à New York, pour ainsi mériter la triple couronne du turf.

Première victoire française aux 24 Heures du Mans après 23 ans d'attente alors que le duo Pescarolo-Larousse a conduit la Matra-Simca au drapeau damier.

LA METEO

Histoire de systèmes

Il y en a qui ont des systèmes pour gagner à la roulette, d'autres des systèmes pour gagner aux cartes, aux courses ou à la Loto-Perfecta. Ma femme, dispose d'une infinité de systèmes portant sur les nerfs (les miens) qui me tiennent toujours au bord de la crise cardiaque.

Quant aux météorologistes de Dorval, ils peuvent compter sur toute une gamme de système qui ne servent généralement qu'à détraquer le temps.

Mais pour l'instant, et ils l'ont prouvé candidement ce matin au téléphone, ils n'ont aucun système important à la portée de la main.

C'est pourquoi nous devons nous contenter aujourd'hui et demain de ce petit flux d'air chaud qui flotte au-dessus du Québec, en provenance du sud-sud-ouest, et qui nous baigne, un air chaud et humide.

Le thermomètre grimpera jusqu'à 80 degrés aujourd'hui et demain en raison de l'indice d'humidité élevé il y a risque d'un orage.

Aucun système important n'est actuellement en vue pour plus tard et tant que Nixon ne décidera pas de nous envoyer sa "barrière d'eau", il semble que nous n'avons pas à craindre de précipitations trop importantes.

Il y a toujours le risque de voir arriver votre belle-mère mais les météorologistes ne peuvent rien faire pour parer à cette situation.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 80° - Minimum 60° Chaud et humide. Risque d'un orage.	Peu de changement.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	60	Quelques averses	Peu de changement
Outaouais	55	80	Quelques averses	Quelques averses
Laurentides	55	80	Quelques averses	Quelques averses
Cantons de l'Est	55	75	Quelques averses	Quelques averses
Québec	55	75	Quelques averses	Quelques averses
Rimouski	45	60	Périodes nuageuses	Averses
Lac-Saint-Jean	45	60	Périodes nuageuses	Averses
Bas-Coteau	45	60	Périodes nuageuses	Averses
Sept-Îles	45	60	Périodes nuageuses	Averses
Gaspé	45	60	Périodes nuageuses	Averses

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	45 65
Alberta	Averses	Edmonton	40 60
Saskatchewan	Averses	Régina	40 65
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	45 60
Ontario	Ensoleillé	Toronto	55 80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé		
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Saint-Jean	45 70
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	45 70
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	40 50

si vous partez

Aux États-Unis			Vers les capitales			Vers les plages		
Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.	
New York	72	87	Chicago	71	94	New Orleans	71	89
Washington	72	93	San Francisco	52	68	Miami	77	86
Boston	69	86	Los Angeles	57	79			
Paris	—	63	Moscou	—	81	Hong Kong	—	79
Londres	—	63	Stockholm	—	61	Lisbonne	—	70
Rome	—	72	Tokyo	—	66	Sydney	—	54
Berlin	—	63	Athènes	—	81	Tunis	—	81
Bruxelles	—	63	Casablanca	—	72	Vienne	—	72
Amsterdam	—	57	Genève	—	72	Varsovie	—	72
Madrid	—	61	Le Caire	—	104			
Acapulco	81	90	Bermudes	69	79	Nassau	72	84
Mexico	54	75	Barbade	79	86	Rio de Janeiro	—	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La CSD rejette avec vigueur les structures qui rappellent la CSN

par Marcel PEPIN

QUEBEC — Les délégués au congrès de la CSD ont refusé aux permanents de la centrale l'autorisation de se porter candidats au Conseil de direction de l'organisme.

Après un débat où est intervenu M. Renald Carey, employé permanent de la CSD et responsable du secteur du bâtiment et de la construction, les congressistes sont demeurés intransigeants: "Ce mouvement, il est à nous autres, ce sont des gars de la base qui doivent le diriger", a déclaré un participant qui fut chaudement applaudi.

M. Carey, de son côté, a fait valoir qu'il représentait un important groupe de membres, qu'il avait mis autant d'énergie au service de la centrale que tout autre participant et qu'il se considérait à juste titre éligible à un poste de direction. "Si Carey veut postuler un tel poste, qu'il choisisse: sa "job payée" ou un poste à la direction", a opiné un autre participant.

Le vote fut massivement en faveur de l'interdiction aux permanents de postuler des postes électifs.

Mutisme du président

Tout au long de ce débat, le président de la CSD, M. Paul-Emile Dalpé, s'est gardé d'intervenir. Les congressistes n'ont pas su quelle thèse il favorisait.

Invité à commenter cette décision du congrès, M. Dalpé nous a déclaré qu'à son avis cette discussion illustrait jusqu'à quel point les membres fondateurs de la CSD sont déterminés à laisser les travailleurs eux-mêmes garder le contrôle de leur centrale. Il y a dans cette attitude un peu de souvenirs des abus "de la vieille centrale", dit-il.

Plus tard au cours du congrès, les délégués ont quand même adopté une résolution invitant deux employés de la centrale, l'un choisi parmi le personnel de soutien et l'autre parmi les permanents affectés à l'action syndicale, à participer aux réunions du Conseil de direction à titre d'observateurs.

Rappelons que les employés de la CSD, qui ont accepté une diminution de salaire de 5 pour cent le 1er janvier 1973, se sont engagés à souscrire la somme de \$100,000 pour atténuer les difficultés financières de la centrale.

Conseils régionaux

Si la crainte que des gens "de l'extérieur", c'est-à-dire des syndicalistes de carrière, s'emparent de la CSD et lui donnent une orientation capricieuse, hante les membres, la peur de ressusciter les structures de la CSN est tout aussi vive.

Quand des délégués ont voulu faire endosser par le congrès une résolution

donnant automatiquement un droit de représentation aux Conseils régionaux de la centrale lors des assemblées plénières, ils se firent rapidement rabrouer. "La CSD appartient aux syndicats, ce sont les syndicats qui la font vivre et ce sont les syndicats qui doivent décider", ont redit diverses façons des participants opposés à l'idée de donner une voix officielle aux Conseils régionaux.

La raison? Les libertés qu'auraient

prises dans le passé certains Conseils centraux de la CSN avec l'orientation officielle de la centrale.

"On n'a pas fondé la CSD pour que ces folies-là recommencent", nous a déclaré un délégué qui s'était opposé à ce qu'on accorde une voix officielle aux Conseils régionaux. Ce même délégué a dit aussi regretter qu'on ait conservé à la CSD la structure des fédérations. "Ça va nous amener du trouble", dit-il.

Prêt sans intérêt de \$120,000 des membres à la CSD

par Marcel PEPIN

QUEBEC — Afin d'éviter à la CSD l'obligation de recourir à des emprunts pour maintenir à flot son fonds de roulement, les syndicats membres ont convenu de verser un prêt sans intérêt de \$3 à \$5 par membre, ce qui devrait rapporter à la centrale quelque \$120,000.

Par contre, les 400 délégués au congrès de la jeune centrale, qui s'est terminée samedi, ont repoussé à une date ultérieure l'étude d'une suggestion du trésorier Jacques Dion de hausser la taxe par capita imposée aux membres en 1974.

"Un des bons arguments que nous avons pour vendre la centrale, de faire remarquer un délégué, c'est de rappeler qu'elle ne coûte pas cher. Si on augmente les cotisations, on aura des difficultés à recruter". Cette intervention fut applaudie par l'assemblée et le débat s'arrêta là.

La CSD compte présentement 33,000 membres cotisants qui versent chacun \$1.50 par mois; les recettes de la CSD pour les 11 premiers mois de son existence ont atteint la somme totale de \$530,730.

Le trésorier de la centrale, M. Jacques Dion, a établi les prévisions budgétaires pour l'exercice 1973-74 en fonction d'une participation de 40,000 membres au financement de la CSD, ce qui devrait rapporter \$720,000.

Les recettes totales pour la période allant du 1er mai 1973 au 30 avril 1974 devraient atteindre la somme de \$1,161,600. Le personnel

de la CSD a convenu pour sa part de souscrire \$100,000.

Pendant sa deuxième et sa troisième année d'existence, la centrale prévoit accumuler des déficits. Après deux ans, le déficit sera de \$400,000. Quant à la troisième année, tout dépendra du montant de la taxe par capita. S'il demeure au taux actuel, même si le trésorier compte sur une augmentation de 8,000 membres, il y aura encore déficit.

Fonds de solidarité

Par ailleurs, M. Dion soutient que la situation financière de la centrale est bonne, grâce aux réserves accumulées dans le fonds de solidarité. Après un an d'existence, ce fonds affiche un surplus de \$287,000, la CSD n'ayant versé que \$42,000 en secours de grève au cours des 11 derniers mois.

La CSD a pu démarrer et survivre financièrement grâce à deux prêts totalisant \$300,000, dont l'un a été consenti par la Caisse populaire des syndicats nationaux de Québec (\$200,000) et l'autre par la Fédération des caisses d'économie (\$100,000).

En présentant son rapport, M. Dion a fustigé ceux qui accusent les dirigeants de la CSD d'avoir obtenu des subventions déguisées du Parti libéral pour lancer leur centrale.

Comme les autres centrales, c'est au chapitre de la construction que la CSD a dû subir les plus lourdes dépenses. La campagne de maraude lui a coûté \$117,000.

Candidat du PQ dans Sauvé, J.-Y. Morin veut mener une campagne à base d'idées...

par René-François DESAMORE

M. Jacques-Yvan Morin, professeur à l'Université de Montréal et ancien président du Mouvement national des Québécois, a été élu par acclamation candidat du Parti québécois dans le nouveau comté de Sauvé. M. Morin représentait déjà le PQ dans une partie de ce comté appelé anciennement Bourassa. Il avait été défait par M. Georges Tremblay, ministre d'Etat responsable des autoroutes et ancien ministre de la Voirie.

L'élection de ce dernier avait été contestée par M. Morin et le jugement de la cause qui a été entendue devrait être rendu incessamment par la Cour supérieure.

Interrogé sur la possibilité que M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord, soit son adversaire libéral lors du prochain scrutin provincial, M. Morin a déclaré savoir que M. Ryan avait été approché par les libéraux. Il a toutefois dit espérer que si ce dernier se présentait, ce soit pour mener une campagne à base d'idées et non de machine électorale.

A peine M. Morin venait-il de dire qu'il craignait que la machine soit encore là que M. René Lévesque, chef du PQ, ajoutait que "n'importe quel gars qui va embarquer dans le comté

avec les libéraux sera pris avec cette machine-là".

Dans un discours qu'il a prononcé devant des militants du comté, M. Morin a précisé que l'adversaire du PQ, aux prochaines élections, ne sera pas les créditistes mais les libéraux.

Invité à commenter les résultats d'un sondage publié dans LE DEVOIR, M. Lévesque devait tirer les mêmes conclusions que M. Morin, déclarant que les créditistes n'étaient pas du tout "la baloue sensationnelle qu'on essayait de faire en février". Pour M. Lévesque, les créditistes ont été inventés et lancés contre le PQ en 1970 par la caisse libérale et maintenant "ça va leur rebondir dans la face". M. Lévesque croit cependant que les créditistes pourraient constituer une menace pour le PQ dans quelques comtés du sud de Montréal.

EN BREF...

Une promesse vieille de cinq ans

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition officielle craint que les députés n'aient à affronter une nouvelle élection, sans que la réforme électorale n'ait été opérée.

Prenant la parole à l'émission "Politique fédérale", sur les ondes de Radio-Canada, M. Stanfield a rappelé que M. Trudeau avait promis une réforme électorale il y a cinq ans.

Pour ma part, j'estime que cette réforme constitue une priorité et je considère que la performance de M. Trudeau ne lui fait pas honneur".

Les créditistes se sentent ridiculisés

STE-MARIE-DE-BEAUCE — La presse en général ignore volontairement les députés du Ralliement créditiste du Québec, comme l'ont prouvé hier MM. Fabien Roy et Antoine Drolet, respectivement leader parlementaire et whip en chef du RC, lors d'un congrès de nomination dans le comté de Beauce-Nord, en vue des prochaines élections.

S'adressant à quelque 150 militants réunis à Ste-Marie-de-Beauce, MM. Roy et Drolet ont affirmé qu'il y a une conspiration entre les média d'information et les gros financiers pour maintenir un régime politique qui se moque littéralement du citoyen.

Smallwood admire toujours Trudeau

WOLFVILLE, N.-E. — L'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood n'a rien perdu de son enthousiasme pour le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, depuis sa campagne à la direction du parti libéral en 1968.

"C'est un des plus grands Canadiens de notre temps, et il passera dans l'histoire comme un des plus grands premiers ministres que le Canada ait eus", a dit M. Smallwood au cours d'une conférence de presse qu'il tenait peu avant de prononcer un discours au banquet de fin de semaine de la fédération des chambres de commerce de la Vallée d'Annapolis.

VIC TANNY

OFFRE À CES MESSIEURS, DAMES... UNE MISE EN FORME ESTIVALE SPÉCIALE!

SEULEMENT

\$30

POUR 30 VISITES*



Mettez-vous dès maintenant en grande forme pour être au mieux dans votre peau...

SEREZ-VOUS À VOTRE AVANTAGE CET ÉTÉ SUR LA PLAGE?

Si vous avez poches et livres superflus aux mauvais endroits, Vic Tanny vous offre un programme exclusif de mise en forme. Ayez comme objectif de perdre 2 à 5 poches à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses... aussi bien que 5 à 20 livres à la manière agréable de Vic Tanny. C'est-à-dire en faisant les exercices, en utilisant les machines et en suivant le guide alimentaire.

*30 visites à faire en 60 jours.

Venez dès aujourd'hui POUR UN ESSAI GRATUIT

CLUBS DE SANTÉ ET DE MISE EN FORME 8 CLUBS À MONTRÉAL POUR LE CLUB DE VOTRE LOCALITÉ

866-3992

Donnez à papa un cadeau de bonne santé

30 visites pour seulement \$30

Une attention agréable pour papa... joliment emballée pour offrir!



photo Denis Courville, LA PRESSE

Les pneus radiaux ?

L'agent Paul-Emile Pelletier, âgé de 43 ans, de la police à cheval du mont Royal, n'a jamais perdu le contrôle de sa monture alors qu'il patrouillait les sentiers de la montagne. Toutefois, vers 12 h 15 ce matin, il a perdu le contrôle de son automobile et il a capoté sur le Chemin Camillien-Houde alors qu'il rentrait chez lui après son travail. Le policier, qui n'a été que légèrement blessé, a expliqué qu'il venait d'équiper son auto de pneus radiaux et qu'ils ont mordu un peu trop quand il a donné un coup de volant pour éviter une autre voiture. A près cette mésaventure, il a juré que jamais il n'équiperait son cheval de "fers radiaux"...

24 morts au cours du week-end dont 4 piétons et autant de motocyclistes

Au moins 24 personnes ont péri de façon accidentelle au Québec au cours du dernier week-end. Dix-sept ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation, trois se sont tués dans l'écrasement d'un avion, deux autres se sont noyées, un enfant a été tué accidentellement d'une décharge d'arme à feu alors qu'un homme a été tué par la foudre.

Seulement une personne est morte à la suite d'une collision impliquant deux automobilistes. Huit ont été victimes de capotages, quatre piétons ont été tués par des véhicules alors qu'un nombre égal de motocyclistes trouvaient la mort dans des collisions. Trois tragédies ont fait trois victimes chacune.

MM. Robert Philippon, âgé de 33 ans, **Pierre Duquette**, 21 ans, de même que **Mlle Marie Filion**, 22 ans, tous trois de Lac Mégantic, se sont tués hier soir quand leur automobile a capoté et plongé dans un fossé profond en bordure de la route, à deux milles de Sterneway, dans le comté de Mégantic.

MM. James Carlin, 55 ans, de Miami; **Allan Coday**, 37 ans, de New-Bedford, Massachusetts; et **Pascal Ricartelli**, d'adresse inconnue, en Suède, ont perdu la vie dans l'écrasement d'un Super-Constellation de la firme "Aviation Specialty", de l'Arizona, à un mille de la piste de Casey, situé à 125 milles au nord de La

Tuque, dans le comté de Lavolette. La tragédie s'est produite vers 8 h. 45 samedi matin.

MM. Yvon Brie, 21 ans, de Cap-Saint-Ignace; **Albert Jean**, 21 ans, de Cap-Saint-Ignace, de même que **Mlle Lise Gaumont**, 16 ans, du 12, rue Fournier, à Montmagny, ont été tués vers 12 h. 35 samedi matin quand leur automobile a capoté sur la route transcanadienne, à Montmagny.

M. Edouard Kerevicius, 25 ans, du 179, 5e Avenue, à LaSalle, s'est tué vers 6 h. 10 hier soir quand sa motocyclette est venue en collision avec une automobile à l'intersection des rues Ovide et Lakeshore, à Pointe-Claire.

M. Ronald Miller, 24 ans, du 4080, rue Barclay, app. 1, à Montréal, a perdu la vie vers 1 h. 20 hier après-midi quand sa moto a été impliquée dans un accident avec une auto, à l'intersection des rues Stanley et Sainte-Catherine, à Montréal. Une jeune fille qui voyageait avec lui est présentement dans un état critique à l'hôpital Général de Montréal.

M. Oscar Clayton, âgé d'environ 70 ans, du 5790, rue Victoria, à Montréal, a perdu la vie vers 12 h. 20 hier après-midi quand il a été écrasé sous un autobus, à l'intersection de la rue Victoria et du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Rosano Barascano, 12 ans, du 1879 Parc Angrignon, à Montréal, s'est noyé vers 10 h. hier matin alors qu'il se baignait avec des compagnons.

M. Alain Morin, 26 ans, du 1491 boul. de la Baie, à Port-Alfred, comté de Dubuc, s'est tué vers 1 h. 30 hier matin quand son auto a capoté sur la route 172 pour plonger dans la rivière Sainte-Marguerite, à 10 milles au nord de Sainte-Rose-du-Nord, comté de Dubuc.

Mme Eliane Morin, 21 ans, du 186, rue Brassard, à Magog, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles survenue vers 1 h. 50 hier matin sur le boul. Bourque, à Rock Forest, dans la région de Sherbrooke.

M. Jacques Boivin, 44 ans, du 1851,

rue Lavoie, dans le quartier Vimont, à Laval, a été tué par une auto vers 12 h. 45, hier matin, alors qu'il marchait en bordure de la route 11, à Lesage, comté de Terrebonne.

Jean-Noël Lalumière, 18 ans, du 830, avenue de la Mine, à Acton Vale, a perdu la vie vers 9 h. 30 samedi soir quand son auto a capoté sur la route 13, à Roxton Falls, dans la région de Granby.

Claudine Morais, 7 ans, du 110, 13e Avenue, au Lac Morin, à Saint-Lin, s'est noyée samedi alors qu'elle se baignait dans la rivière Rawdon, au camping Shamrock, à Rawdon.

Mlle Colombe Brown, 19 ans, du 2907 boul. Mercure, à Saint-Nicéphore, comté de Drummond, a perdu la vie vers 5 h. 45 samedi après-midi quand elle a été happée par un train alors qu'elle marchait sur la voie ferrée, à Saint-Nicéphore.

M. Gilles Quenneville, du 3201, rue Deville, dans le quartier Saint-Michel-Nord, à Montréal, a été tué par la foudre, vers 4 h. 30 samedi après-midi, au lac Juneau, dans le comté de Saguenay.

Mlle Louise Mercier, 17 ans, de la RR-2, à Gatineau, a été tuée par une automobile, vers 10 h. 55 vendredi soir, alors qu'elle marchait en bordure du Chemin de Perkins, à Templeton Ouest, dans la région de Buckingham.

Ronald Therrien, 18 ans, du 240, 2e Avenue, à Sainte-Anne-des-Plaines, a perdu la vie vers 10 h. 10 vendredi soir quand sa moto est venue en collision avec une auto, sur la route 65, à Sainte-Anne-des-Plaines.

M. Denis Brassard, 23 ans, de la route Régionale, à Chambord, comté de Roberval, s'est tué vers 8 h. 30 vendredi soir quand sa moto a heurté une auto dans le village de Chambord.

Denis Turcotte, 7 ans, a été abattu accidentellement d'une balle de revolver par un compagnon de jeu, vers 6 h. 15 vendredi soir, à la demeure de son grand-père, à Saint-Chrysostome, comté de Châteauguay.

La langue française au centre des élections à Laval aujourd'hui

par Pierre VENNAT

Les élections scolaires qui ont lieu aujourd'hui partout au Québec à part l'île de Montréal pourraient être décisives pour les maintiens de l'école française à Laval.

C'est du moins, ce que prétendent le Syndicat des professeurs de ville de Laval (CEQ) et la Société Saint-Jean-Baptiste de Laval qui ont publié une annonce conjointe dans les hebdomadaires de l'île Jésus affirmant que "l'école française est en danger" et que le vote des contribuables peut la sauver.

Plus précisément, dans un communiqué conjoint émis à part le placard publicitaire, MM. Guy Milton, président de la Saint-Jean-Baptiste de Laval, et le président des enseignants, M. Réal Guilbert, affirment qu'ils déclarent ouvertement la guerre "aux commissaires d'écoles qui ont l'intention d'angliciser les étudiants francophones et les priver de leur identité culturelle".

La SSJB et les enseignants n'identifient pas nommément ceux qu'ils visent.

Dans un communiqué de presse conjoint, toutefois, les deux organismes affirment lancer cette campagne de sensibilisation des parents et des électeurs pour les mettre en garde contre "les dangers que court la langue française si certains candidats-commissaires plus intéressés à se faire du capital politique et de l'argent avec des contrats de béton, étaient élus".

De même, s'ils n'appuient, officiellement, personne, les deux organismes invitent la population "à voter pour les candidats qui sauront défendre l'école française".

Toute cette lutte tourne autour de l'enseignement de l'anglais aux enfants francophones dans les écoles de Laval.

Il y a quelques semaines, par un vote de 9 à 4, la Commission scolaire Chomedey-de-Laval, la deuxième plus grosse commission scolaire catholique du Québec (après la CECM) décidait d'instaurer l'enseignement de l'anglais dès la 1ère année scolaire, en septembre prochain.

Le président de la commission, M. Bernard Lafortune, candidat aujourd'hui dans son quartier de Laval-des-Rapides, s'était opposé à cette mesure.

M. Lafortune a déclaré à LA PRESSE jeudi dernier qu'il ne veut pas que les enfants de 1ère année "servent de cobayes pour illustrer le système d'enseignement de l'anglais comme cela a été le cas pour certaines façons d'enseigner la lecture ou les mathématiques".

Mais cette prise de position, craint-il, risque de lui coûter son siège de commissaire, une bonne partie de la population francophone et à l'aise de Laval-des-Rapides considérant l'anglais comme "la langue de l'avenir", préférant appuyer en cela son adversaire René Fortin, président de l'Association libérale fédérale de Duvernay, lequel est partisan de la position majoritaire des commissaires.

Quoi qu'il arrive à la fermeture des bureaux de scrutin à 8 heures ce soir, la lutte ne fait que débiter entre "commissaires angliciseurs" et les enseignants de Laval appuyés par la SSJB.

Cela d'ailleurs était très clair dans le communiqué conjoint des deux organismes: "ceci n'est que la première étape d'un plan à long terme que nous entendons mener. La bataille du français ne se termine pas le 11 juin, elle ne fera que commencer".

L'école française pour les enfants des immigrants

68% des francophones de l'île de Montréal sont favorables à une loi obligeant les immigrants à envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, tandis que moins de 24% s'y opposent.

Par contre, 76,7% des francophones de l'île de Montréal sont favorables au maintien de la loi 63 qui laisse aux parents le choix d'envoyer leurs enfants dans une école de langue anglaise ou de langue française, alors que 17,6 sont opposés au maintien de cette loi.

C'est ce que révèle un sondage scientifique que la firme CROP vient de faire pour le compte de LA PRESSE auprès de 298 francophones de l'île de Montréal ayant 18 ans et plus.

Interrogé sur cette contradiction entre les deux réponses le spécialiste de CROP a souligné qu'elle n'est peut-être qu'apparente.

La réponse relative aux futurs immigrants est plus significative parce qu'elle est plus concrète et plus précise. Quant à la question

sur la loi 63, ajoute-t-il, elle parle du maintien de cette loi. Les gens hésitent toujours beaucoup à se déclarer contre une loi existante parce qu'elle est là et que leur réponse implique une forme de contestation quelconque dans laquelle ils ne sont peut-être pas prêts à s'engager.

De plus, dans le cas précis qui nous occupe, poursuit-il, il est possible que les gens veuillent conserver la liberté de choix pour les Québécois qui sont déjà installés ici — en particulier le maintien des écoles anglaises, — et qu'ils veuillent, en même temps, obliger les futurs immigrants à s'inscrire dans les écoles françaises. Dans ce sens, la réponse n'est pas vraiment contradictoire, conclut le spécialiste de CROP.

A noter, enfin, que ceux qui ne savent pas ou qui refusent de répondre à ces deux questions (8% pour les immigrants et 5,7% pour la loi 63) représentent un pourcentage très faible des répondants.

Partout sauf sur l'île de Montréal

par Lysiane GAGNON

Dans les commissions scolaires du Québec — à l'exception de celles qui sont situées sur l'île de Montréal, — c'est aujourd'hui jour d'élection. Un peu plus de 600 postes de commissaires sont à pourvoir, soit le tiers du nombre total, car selon la loi, les mandats sont de un, deux ou trois ans, le tiers des postes s'ouvrant chaque année par tirage au sort.

Ce sera toutefois une élection sans péripéties: environ 78 p. cent des commissaires sont déjà élus par acclamation, ayant été les seuls à briguer les suffrages et il n'y aura donc d'élection que dans 120 quartiers électoraux environ. Sur la rive sud, l'élection est plus contestée d'une façon générale, tandis qu'à Joliette, par exemple, tous les candidats ont été élus par acclamation.

Cela, en soi, illustre l'indifférence marquée qui entoure cette élection scolaire en dehors de l'île de Montréal, où, pour l'élection qui aura lieu lundi prochain (le territoire scolaire de l'île de Montréal fait l'objet d'une loi distincte), une moyenne de trois candidats par quartier ont été élus.

On ne décèle pas, à la largeur de la province, d'enjeux majeurs pour l'élection d'aujourd'hui. Là où il y a une lutte entre deux ou plusieurs candidats, ce sont généralement des problèmes d'ordre local qui émergent, et il n'y a pas non plus de grands blocs ou de partis scolaires, au point qu'il ne semble même pas que les syndicats d'enseignants soient sérieusement "embarqués" dans les campagnes électorales.

Seuls faits à signaler: il semble que cette année encore, on verra une légère augmentation du nombre de femmes commissaires, deux étudiants sont dans la course, l'un à Granby et l'autre à Québec, et l'ex-président de la Fédération des commissions scolaires, M. Fernand Lefebvre, qui avait été battu l'an dernier à Sorel, ne se présente pas cette année.

Comme d'habitude, les bureaux de scrutin seront installés dans des écoles à moins d'avis contraire, et les heures de votation, susceptibles cependant de varier très légèrement d'une commission scolaire à l'autre, sont en générale de 8 heures à 19 heures.

de haute stratégie, dans laquelle la CUM fait d'une pierre deux coups.

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Le rapport Hanigan: de la haute stratégie ?

Réduire le nombre des villes de la CUM de 29 à 19 et répartir ces 19 villes en cinq secteurs "aux fins d'administration", c'est, en principe, bien pensé.

Ces cinq secteurs deviendraient éventuellement des villes. On se rapproche ainsi, de plus en plus, de l'idée d'"une île, une ville", chère au maire Drapeau.

Cette formule des cinq secteurs, n'a pas été — peut-être à dessein — très bien définie.

Une personne mêlée de près aux affaires municipales de l'île de Montréal nous faisait remarquer, en fin de semaine, qu'il s'agit là

Elimintaion par groupement

Les voix les plus puissantes et, souvent, opposées aux visées montrealaises proviennent de Mont-Royal (Reginald Dawson), Outremont (Pierre Desmarais II), Westmount (Paul Quimet), Saint-Laurent (Marcel Laurin), Hampstead (Stewart Finlayson) et Montréal-Nord (Yves Ryan).

Dans le groupement en cinq secteurs, H a m p s t e a d disparaîtrait comme telle, fusionnée avec Côte-Saint-Luc. Cette nouvelle ville serait réunie au secteur comprenant Saint-Laurent et Mont-Royal. Donc une seule voix importante au lieu de trois.

Outremont et Westmount se trouveraient dans le même secteur que Montréal qui aurait le gros mot. Donc deux voix éliminées.

Le maire Yves Ryan, lui, serait noyé dans la Rivière des Prairies, qui fait partie de Montréal, à moins de réussir à s'adjoindre les forces des autres municipalités de l'est qui seront dans ce secteur.

La CUM est donc en train de monter un coup très habile: diminuer la contestation et préparer une autre étape vers l'objectif final: une île, une ville.

Décision attendue aujourd'hui dans l'affaire Vesco

SAN JOSE, Costa Rica (PC) — Une décision de la Cour de Costa Rica est attendue aujourd'hui sur la demande d'extradition du financier américain Roberto Vesco, qui doit répondre aux Etats-Unis d'une accusation de fraude de \$224 millions.

Toutefois, le juge pourrait n'ordonner que l'arrestation de Vesco sur une "base préventive" avant de disposer de la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures de Costa Rica a révélé hier qu'il croyait que Vesco avait déjà quitté le pays pour se rendre aux Bahamas.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Renter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière édition" — Enregistrement numéro 14007. Pas de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. à 5 h. p.m.

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi
Pupitre 874-7061
Éditorial 874-7030
Sports 874-7018
Spéc. Télé-Presses 874-7029
Finances 874-7015
Arts et lettres 874-7014
Vivre aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 8 h. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 8 h. à 4 h.30 p.m.
le samedi: 9 h. à 11 h.30 a.m.

Grandes annonces
Détailants 874-7300
National, Télé-Presses, vacances, voyages 874-7308
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-9882
Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7361

faites-vous une place au soleil

COURS SPÉCIAUX D'ÉTÉ

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

Berlitz
langues vivantes

service de traduction

MONTREAL - 2055 rue Peel - 288-3111

MONTREAL - 50 Place Crémazie - 387-2566

AJUSTEMENTS SPÉCIALISÉS DE SOULIERS

d'enfants

Souliers pour hommes et dames
Ordonnances médicales
remplies avec soin

STUDIO DE CHAUSSURES
lanoue
MITEE

G. A. OUMET, Prop.

144^e QUÉST, RUE SHERBROOKE • 849-5023

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
directeur de l'informationVINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Déficit à l'archevêché

L'archevêché de Montréal connaît cette année un déficit de \$161,500. Et ce déficit est de \$33,350 plus élevé que l'an passé. Il semble bien éloigné le temps des vaches grasses.

Même si l'habitude de rendre public l'état des revenus et dépenses n'existait pas autrefois, on devine facilement que cette situation est relativement neuve dans l'histoire de l'Eglise catholique québécoise. La grande majorité de la population d'il y a quelques années étant catholique, il est certain que l'Eglise du Québec a pu vivre jusqu'à récemment. Mais ce temps semble passé.

On sait maintenant que, dans le diocèse de Montréal, il y a une majorité de non-pratiquants chez les baptisés. On sait que même les jeunes qui conservent des préoccupations religieuses sont peu attirés par les cérémonies dominicales. On sait que la pratique religieuse en général a perdu ses pressions sociales et qu'il ne reste plus à l'Eglise que ceux qui sont convaincus de leur foi.

Mais il semble que cela ne soit pas bien payant...

L'Eglise de Montréal se retrouve donc avec des édifices qu'il lui faut entretenir et des services qu'elle doit continuer de fournir avec des moyens qui diminuent constamment. Que peut-elle faire?

Les revenus de cette année sont un peu plus élevés que ceux de l'an passé. Or, la majeure partie de ces revenus provient d'une taxe de cinq pour cent prélevée sur les revenus bruts de chaque paroisse. Donc, si les paroisses ont de l'argent, l'archevêché en profite; sinon, tant pis.

Or les revenus des paroisses ont augmenté, non à cause d'une augmentation de la pratique ou de la générosité des fidèles, mais à cause des bingos. Ce n'est peut-être pas édifiant, mais c'est un fait: les bingos supportent indéniablement plusieurs paroisses du diocèse.

Pas édifiant, parce qu'il paraît anormal que des obligations de fidèles, telles que celles d'entretenir les édifices paroissiaux et les services diocésains, soient remplies par des adeptes d'un jeu de hasard.

Si d'une part, ceux qui participent aux bingos paroissiaux n'ont souvent rien à voir avec la paroisse, d'autre part, ceux qui s'en scandalisent le plus sont souvent dans la même situation. Un peu comme les journaux à sensations qui moussent leurs ventes en dénigrant la sensation...

Tant mieux si certaines paroisses ont des curés exceptionnels, des paroissiens à l'aise et un milieu sociologique particulier qui leur permettent de boucler leur budget. Quant aux autres, on serait mal venu de critiquer

leur option pour les bingos, si abrutissants et si profanes soient-ils, pour éviter de faire faillite, de vendre leur église et de cesser de donner un service encore utile à une bonne proportion de la population.

Ce que l'on peut espérer, c'est qu'au plus tôt, les paroisses finissent de payer leurs dettes pour être libérées de ces obligations qui ont trop peu de liens avec les préoccupations de foi. La valeur des édifices dans l'Eglise actuelle est probablement le pire boulet qu'elle ait à porter.

Il est difficile de savoir si les curés de paroisse parlent souvent à leurs paroissiens des questions d'argent. Chose certaine, c'est que l'archevêché de Montréal n'en parle pas souvent à l'ensemble de la population, tout en continuant de lui offrir malgré tout les services qu'elle requiert. Ceux qui croient que cette population non-pratiquante ne requiert rien de l'Eglise sont dans une erreur qu'ils ne dissiperont qu'au jour de leur propre besoin.

Ne serait-il pas temps que l'Eglise pense alors à trouver un système de participation financière qui ne dépende pas uniquement de la quête du dimanche?

La chose ne serait que raisonnable pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que plusieurs fidèles pratiquants ne sont jamais dans leur paroisse le dimanche: on sait déjà que le diocèse de Mont-Laurier a plus de fidèles qui viennent des grandes villes que de résidents. Ça aide les finances de Mont-Laurier et c'est normal, puisque les pratiquants y reçoivent une partie de leurs services. Mais ça n'aide pas Montréal.

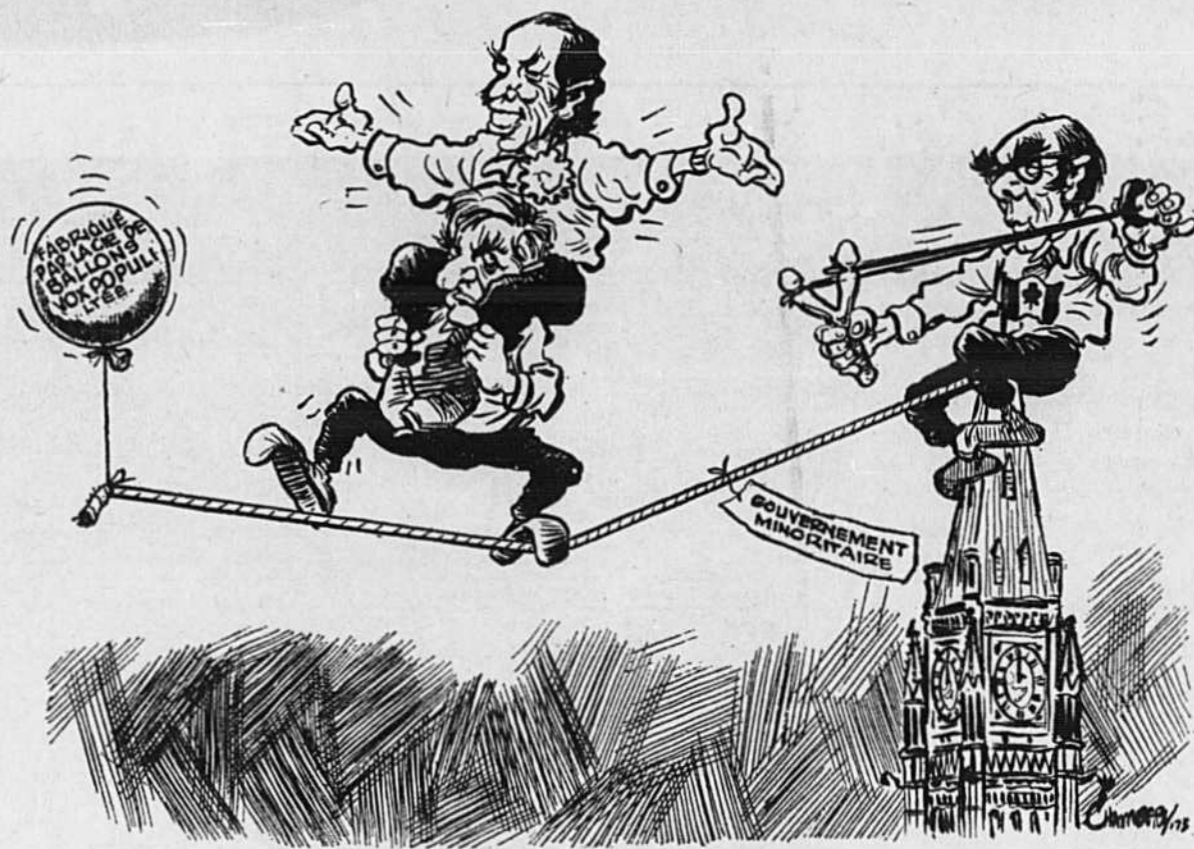
D'autre part, la notion de "pratique" se transforme. Et bien des chrétiens se sentent solidaires de l'Eglise sans qu'ils puissent gagner des prix d'assiduité dans leur paroisse. Ils seraient prêts à collaborer, même à des besoins qui ne sont pas les leurs. C'est d'ailleurs le cas de plusieurs syndiqués qui paient leur cotisation syndicale par conviction d'une participation à un bien général plutôt que particulier.

Cette participation serait peut-être plus juste pour établir l'appartenance religieuse et faciliterait peut-être les choses à des moments, par exemple, comme celui des élections scolaires.

Ainsi, la participation volontaire, à la mesure des moyens de chacun, servirait peut-être également à signifier l'appartenance telle que décrite par le fondateur du christianisme: "On vous reconnaîtra à un signe, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres."

Une cotisation, enfin, identifierait ceux qui désirent encore les services d'une Eglise. Ceux-là auront la responsabilité de les financer.

Jean-Guy DUBUC



(Droits réservés)

Syndicalisme et politisation

Les prises de position des dirigeants syndicaux ont ceci de bon qu'elles attirent l'attention et stimulent les discussions. A une assemblée du Conseil confédéral de la CSN, tenue à Chicoutimi en fin de semaine, les autorités syndicales ont lancé, pour le reste de l'année en cours, un mot d'ordre percutant, à savoir: "Bâtir le pouvoir politique des salariés québécois et réaliser leur unité politique."

A première vue, pareille directive a l'air de s'inspirer d'objectifs indiscutables. Mais en y regardant de près, on en vient à se demander ce qu'on entend au juste par salariés. Tous les Québécois n'ont-ils pas à gagner leur vie? Tous ne dépendent-ils pas d'un salaire (le leur ou celui des autres) pour vivre? Pourquoi salariés plutôt que citoyens?

Au Québec — comme ailleurs — tout le monde est citoyen, mais seulement un certain nombre de citoyens entrent dans la catégorie des salariés. Les chômeurs et les assistés sociaux ne sont pas des salariés. Les pro-

fessionnels, les artistes, les artisans, les gagne-petit, les mères de famille, les retraités ne le sont pas non plus. Tous ces gens n'auraient-ils donc aucune part au pouvoir politique? Salariés, qu'est-ce à dire? Serait-ce un euphémisme pour signifier syndiqués? Cherche-t-on à "bâtir le pouvoir politique des syndiqués" tout en ayant l'air de bâtir une république de citoyens libres? Chercher à faire prévaloir le pouvoir politique des syndiqués sur celui des autres classes, ce n'est pas bâtir une démocratie, mais bien plutôt implanter la dictature d'une classe sur les autres classes. C'est faire des privilégiés et c'est contraire aux objectifs de la CSN.

Le président Marcel Pepin a fait remarquer, au cours de la même réunion, qu'"il faut arriver à bâtir une société qui ne soit pas celle des privilégiés". Cette précision corrige l'ambiguïté du mot d'ordre. Le syndicalisme doit travailler à bâtir une société où tous les citoyens jouissent de droits égaux et participent, par leur vote ré-

fléchi, au pouvoir politique. On ne corrigerait rien en remplaçant des "privilégiés" par d'autres privilégiés, fussent-ils "salarisés".

Les syndicats se politisent. C'est normal. Mais le danger reste grand de confondre politisation et prise du pouvoir. C'est un fait que les syndiqués commencent à se révéler plus politisés que les autres citoyens. Voilà d'ailleurs ce qui fait qu'il devient de plus en plus difficile de susciter chez eux l'unanimité qui a tant profité à l'ordre établi d'antan. On peut embrigader sans peine des non politisés ou des néophytes vibrant d'une belle naïveté, mais il faut plus que des consignes ambiguës pour déclencher l'action d'hommes libres comme on en rencontre de plus en plus dans le monde syndical.

Les porte-parole des centrales n'ont rien à gagner en jouant sur les mots. Les acrobaties sémantiques ne trompent que ceux qui s'y livrent. Rien comme la franchise et la clarté.

Jean PELLERIN

canismes qui font agir dans un sens asocial? Pourtant, comprendre c'est trouver des moyens plus efficaces de lutter.

Protéger la société, puisque l'on a de cette notion un respect sans borne, c'est essentiellement amener ceux que l'on appelle "criminels" à renoncer à leur mode de vie habituel pour en adopter un plus conforme aux visées du groupe. Si les méthodes répressives avaient une quelconque efficacité, il ne fait pas de doute que, depuis les millénaires que l'on emploie ce procédé, il y aurait belle lurette que le crime serait devenu une curiosité archéologique. Je crois savoir que nous n'en sommes pas là.

Malgré cela, et à l'encontre du sens commun le plus élémentaire, on continue à punir, à réprimer, à faire souffrir les auteurs des crimes, non parce que l'on croit vraiment, par cette méthode en finir avec le crime mais parce que cela soulage la crise du groupe, cela permet de "passer sa colère", de se venger, en un mot.

Donc la prison et le pénitencier ne sont pas de bons moyens de protéger la société. Pas plus que ne le furent autrefois les supplices et, plus près de nous, cet acte sordide qu'est l'application de la peine de mort. Bien plus, ils constituent des "creusets de haine", non pas par la contagion de l'exemple, comme on veut nous le faire croire, mais parce que l'être durement traité doit aspirer à se venger à son tour, en vertu du principe même mis en application sous le vocable de Justice. Les méthodes d'interneement appliquées actuellement ne font qu'élever le taux d'agressivité des individus ainsi contraints et dont le seuil de tolérance est déjà très bas.

Si l'on veut utilement protéger la société, il faut trouver autre chose. Et ce sont les psychologues et les psychiatres qui, par leur compréhension profonde de la nature humaine, sont les seuls aptes à y parvenir. Et, à mon sens ce qu'on peut leur reprocher le plus, c'est leur timidité. Sans doute n'ont-ils pas été investis d'une autorité suffisante pour préconiser et mettre en pratique les réformes qui s'imposent. Il faut pourtant les prévenir qu'à s'engager dans la voie des compromis, ils font un marché de dupes. Pour être opérante, la réforme doit se faire de façon totale et non par palliers progressifs. Si l'on veut aboutir à un résultat viable, il faut cesser de soigner sa publicité et prendre le risque d'être impopulaire.

Pour ma part, je ne prétends pas figurer au nombre des sommités qui se sont penchées sur le problème mais j'ose tout de même avoir une opinion. Cette opinion, je me la suis forgée sur la base d'une expérience pratique que je juge enrichissante.

Ma conviction est que le criminel

est un être qui se trouve dans un état de "situation extrême", telle que l'a définie Bruno Bettelheim (encore un psychiatre, excusez-moi). Selon ce grand maître, la situation extrême "est une situation qui est vécue par le sujet comme devant irrémédiablement le détruire".

Face à cette situation — réelle ou imaginée — le sujet n'a qu'une alternative: se résigner ou réagir.

Ceux qui se résignent ne pensent trouver de refuge que devant la fuite de la réalité considérée comme insupportable. Ce sont les "musulmans" que Bettelheim a pu observer dans les camps de concentration nazis lorsqu'il y était détenu. Parmi ces musulmans se recrutent les adeptes des diverses drogues.

Ceux qui se révoltent, ce sont les criminels. Eux entendent rendre coup pour coup à cet ennemi, imaginaire ou réel.

Or Bettelheim a tiré de la notion de "situation extrême" un principe thérapeutique: "si un environnement, du fait qu'il est vécu comme une situation extrême, peut engendrer un état psychotique gravissime, un environnement entièrement favorable pourra peut-être alors enverser le processus psychotique."

La criminalité est-elle un processus psychotique? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non. Si l'on considère la médiocrité viabilité de l'action entreprise par le criminel, face aux moyens colossaux dont dispose la société pour la combattre, il me paraît au moins permis de se poser la question.

Ce qui est possible, en tous cas, c'est que le champ d'application du principe thérapeutique de Bettelheim est plus vaste que son auteur ne l'avait prévu. C'est ce qui m'a amené, dans un livre intitulé "Le Fer et la Plaie", encore inédit d'avancer le concept de l'anti-prison, milieu fermé extrêmement favorable qui doit, à mon sens non pas succéder mais se substituer au régime carcéral actuel inefficace et périmé.

En attendant que ce futur bouquin soit livré aux sarcasmes des partisans de la répression, il m'apparaît bon de dire que ce ne sont ni les psychologues ni les psychiatres, auxquels on n'a pas encore donné le temps ni le pouvoir d'édifier et de mettre en application des concepts nouveaux, qui ont fallu à leur tâche mais bien ceux qui actuellement crient d'une vertueuse indignation propre à masquer leurs échecs, je veux parler des tenants du système actuel de "rédemption par la souffrance".

Seulement voilà: le principe "essayer de comprendre, c'est commencer à désobéir" s'applique avec force dans nos modernes ergastules. Et les voix qui voudraient s'élever contre cette perverse habitude de pensée

couvertes par un orchestre à dimensions wagnériennes.

Vous remarquerez que je prends bien garde de ne pas mettre en avant des arguments d'ordre affectif, puisqu'il s'agit de ceux qui seuls comptent le fruit et le profit, ils n'ont plus cours. Trouver une méthode plus efficace pour réduire le phénomène délinquant, c'est aussi préserver des gros sous. N'est-ce pas là un argument suprême?

Ce dont je voudrais persuader les surveillants d'institutions pénales, qu'il s'agisse de celle où je travaille ou des autres, c'est que l'aide que des gens comme moi apportent aux prévenus et détenus ne lèse en rien leurs intérêts et surtout ne met pas en péril leur sécurité. Bien au contraire, nous pouvons ainsi prévenir nombre de crises, ce que l'application aveugle du règlement est incapable de faire. Si la confiance qui s'est installée dès le début se fondait un jour en une volonté de collaborer loyalement et sans parti pris, les résultats obtenus seraient sans doute plus complets. Mais il n'empêche qu'il faudra bien un jour attaquer de front le système carcéral dans son essence même, non pour l'accommoder à une nouvelle sauce mais pour le détruire de fond en comble.

Dans les géolés actuelles, je connais au moins une personne qui est emprisonnée depuis longtemps pour un acte qu'elle n'a pas commis. C'est à celui-là que je dédie ces lignes et à tous ceux que je ne connais pas et qui sont dans son cas.

Pour les autres, je dirais aux "bons", aux "justes" (qui ne se sont jamais fait prendre): "Que celui qui n'a jamais commis de faute leur jette la première pierre. S'ils sont francs et lucides, il ne s'en trouvera aucun pour se baisser et ramasser un caillou!"

Bien à vous,

Jean COUELLE

ce que pense LE LECTEUR

Les dangers d'un port pétrolier

300.000 tonnes de pétrole pourraient être déversées dans le St-Laurent?

M. Roger J. Bédard, économiste au conseil du patronat du Québec et membre du Conseil de planification et de développement du Québec déclarait récemment à propos du port pétrolier dans le St-Laurent: "Je suis persuadé que, tout bien compté, nous Québécois, nous accepterions les risques que comporte ce projet parce qu'il y a de notre intérêt bien compris". Puisque M. Bédard omet d'être plus explicite sur la nature des risques encourus, la SVP. (Société pour vaincre la pollution) tient à rappeler aux lecteurs les faits suivants:

Le 18 mars 1967, le "Torrey Canyon" s'échouait au large des côtes anglaises et laissait échapper toute sa cargaison; 118.000 tonnes de pétrole brut. Sur certaines plages de la Bretagne du nord il subsiste encore une épaisse couche d'huile, quinze mois après le désastre. Certaines parties de la côte rocheuse auront mis des années à être nettoyées par l'action des marées. Les procédures d'urgence mises en place au large de la Cornouaille détruisirent de façon dramatique la vie marine sous l'effet des détergents employés. 27.000 oiseaux perdirent la vie le long des côtes anglaises. Le coût des travaux de dépollution entrepris s'élevèrent à plusieurs millions de dollars.

Le 4 février 1970, le pétrolier "Arrow" fait naufrage dans la baie de Chédabouctou en Nouvelle-Ecosse laissant échapper 18.000 tonnes de pétrole. 190 milles de côte ont été pollués et seulement 30 milles ont pu être nettoyés, le reste est virtuellement impossible à nettoyer. Seulement sur "l'île de Sable" située à plus de 100 milles au large, 4.800 oiseaux perdirent la vie.

Il se produit quotidiennement un grand nombre d'incidents de moindre importance sur le plan écologique bien que souvent potentiellement extrêmement dangereux. Dès 1968, plusieurs pétroliers de plus de 100.000 tonnes avaient déjà été perdus au large de Marseille, de Singapour, de Dakar, deux autres ayant pris feu au

large de l'Afrique; heureusement tous ces bateaux étaient vides.

Durant le 2^{ème} semestre de 1969 des pertes en tonnage équivalent à 33 navires de la taille de l'"Arrow" ont été enregistrées.

Cette litanie de désastres de pétroliers associée aux statistiques troublantes sur la fréquence des accidents impliquant des navires au long cours (en 1966, les compagnies d'assurance déclaraient que plus d'un tiers des navires étaient endommagés ou entièrement perdus chaque année), ne peut être prise à la légère, surtout quand il s'agit de faire circuler annuellement 100 navires de 300.000 tonnes jusqu'à Rivière-du-Loup.

Compte tenu de la faible maniabilité de ces navires, compte tenu de la difficulté de se prémunir contre les possibilités de déversements importants (Le Idemitsu Maru de 209.000 tonnes n'a que 12 citernes, alors que le Bérénice de 31.000 tonnes construit en 1952, avait 27 citernes), compte tenu de la réduction de leurs équipages (30 hommes environ) compte tenu de l'incompétence notoire de beaucoup d'entre eux, il paraît évident que, du point de vue de la sécurité des populations, il est souhaitable "qu'un pétrolier géant n'entre ni à l'intérieur des ports ni dans les mers étroites, et soit déchargé dans l'océan, sur rade".

Si l'on veut, comme M. Bédard, faire porter ce risque par la population du Québec, on doit absolument fournir des preuves scientifiques concernant la possibilité de maintenir à un niveau très bas la probabilité qu'un désastre de cette nature se produise sur la période d'exploitation prévue pour le port. C'est seulement à cette condition qu'une éventuelle analyse coût-bénéfice peut-être proposée aux Québécois.

De plus les rejets usuels qui résultent de la pratique normale de la navigation et de manutentions peuvent occasionner des nuisances importantes, qui peuvent être contrôlées à certaines conditions très précises: forme du port, réglementation concernant les pétroliers admis à y accoster, surveillance constante, aménagements permettant de ne pas vider les ballasts directement dans le St-Laurent etc... Rien ne prouve que ces précautions seront réellement prises dans la conception du port: le Super-port de

Point Tupper en Nouvelle-Ecosse, appartenant à la Guld Oil est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire.

Tant de risques de pollution pourraient-ils être compensés par des avantages "économiques" (au sens dénué du mot) suffisamment grands? Nous reviendrons bientôt sur ce point; cependant nous répondons à M. Bédard, au sujet de l'impact de cet investissement sur l'augmentation des activités de l'industrie pétrochimique par cette déclaration "impertinente" de notre premier ministre, M. Bourassa: "Dans le tourisme (sic...) ça peut prendre \$3.000 pour créer un nouvel emploi alors que dans le secteur pétrochimique il en faut de \$50.000 à \$60.000..."

300.000 tonnes de pétrole pourraient être déversées dans le St-Laurent? M. J. Bédard accepte le risque, nous pas....

D. HAURIE

A. HAURIE

Vice-président de SVP

(Société pour vaincre la Pollution)

Contre la rédemption par la souffrance...

Mettre à la porte des pénitenciers les psychologues et les psychiatres, tel est le programme de M. Gascon. Ainsi, selon lui, il faut interdire l'accès des établissements carcéraux aux seules personnes capables d'évaluer sans parti-pris, de comprendre ce phénomène dérangeant que l'on nomme la criminalité.

Préposé au service social d'une prison, je vous écris non pas en raison de ma fonction mais comme simple citoyen. J'ajoute: comme simple citoyen ayant déjà fait l'objet de deux vols et d'une fraude, cette dernière mettant en péril ma propre situation financière pour les dix prochaines années. Je ne trouve pas cela très amusant mais je suis persuadé qu'une réaction passionnelle ou démagogique de ma part n'arrangerait rien.

Il est étonnant de constater que, dès que l'on aborde certains sujets, l'émotion paralyse la raison. Ne serait-il pas plus efficace, plus payant de s'efforcer de comprendre les mé-

pleins feux sur l'actualité

Les "punitions" collectives, honte de l'humanité

par Arnold TOYNBEE
du London Observer

POUR IMPOSER leur volonté nombre de gouvernants ont eu recours traditionnellement aux "punitions" collectives. S'agit-il de guérilleros venus de l'extérieur pour fomenter une révolte, ou de rebelles de l'intérieur à mater? Vive-ment, une réaction sans merci. On brûle tout un village. On massacre des enfants, des femmes, des vieillards innocents, faute de pouvoir mettre la main sur les "coupables".

Si un contribuable ne remplit pas ses obligations fiscales, le ou les maîtres du pays, de la région, exigent que les autres citoyens se substituent à lui en plus de verser leur propre quote-part dans les coffres du Trésor.

Le terrorisme pire que la guerre

Des gouvernements qui se vantent de n'avoir jamais employé de telles méthodes répressives, de n'avoir jamais eu recours à de tels châtiements, qui les déclarent suprêmement injustes, barbares, n'hésitent pas, en temps de guerre, à bombarder, de la façon la plus destructive possible, l'ennemi, en employant tous les moyens, tout l'arsenal, que leur fournit la technologie, en exigeant de celle-ci qu'elle mette tout en oeuvre pour se perfectionner sans cesse davantage.

Un homme muni d'une épée, d'une lance, d'un fusil, peut choisir son objectif; un homme qui laisse tomber une bombe du haut d'un avion, ou qui gare une automobile piégée, risque fort de tuer des non-combattants, des innocents, surtout si l'engin et le véhicule explosent dans des villes, des arrondissements, des rues densément peuplées de civils. Des villes comme Coventry, Dresden, Hanoi, Belfast, Haiphong, Dublin, Londres (entre 1940-45), en savent quelque chose.

En tant que punition collective, le terrorisme, en un sens, apparaît plus inhumain que la guerre. Seuls des gouvernements responsables — en principe — déclarent la guerre; les bombardements restent l'affaire de militaires. Mais dans le cas de bombes à retardement, c'est l'initiative privée qui décide, qui tue, qui "punit" collectivement. A Belfast et dans d'autres villes de l'Irlande du Nord, à Londres, récemment, des particuliers ont tué des



Le "terroriste" punit une collectivité pour arriver à ses propres fins, politiques, économiques, idéologiques, personnelles. Cette scène a été prise à Belfast en Irlande du Nord.

civils, des soldats et des policiers qui ne les attaquaient pas.

D'autres particuliers, ou chefs de groupes clandestins, illégaux, ont kidnappé, parfois tué, des diplomates pour exercer des pressions sur le gouvernement de leurs victimes, ou sur le gouvernement que celles-ci représentaient dans leur pays.

Il y a probablement peu de Palestiniens qui approuvent les crimes commis par certains de leurs à Khartoum, par exemple, encore que ce peuple ait subi des dommages et des injustices qui ont laissé le reste du monde cyniquement indifférent.

Dans les cas de "punitions" collectives mentionnées jusqu'ici, les actes inhumains commis, soit par des gouvernements, soit pas des groupes, on décèle une motivation politique quelconque et non pas la

recherche d'un profit, d'un avantage personnel.

Que penser, par contre, des spéculateurs qui, pour "développer" un quartier à leur manière, s'arrangent pour que les marchands soient contraints de fermer boutique, privant ainsi, de surcroît, les ordinaires citoyens d'un centre commercial indispensable?

Et ce spéculateur qui fait démolir des maisons à loyers modiques pour les remplacer par des immeubles modernes dont les prix de location se révèlent prohibitifs pour les anciens habitants du quartier, n'impose-t-il pas de "punitions", ne lèse-t-il pas une communauté pour son propre et unique profit, sans que la communauté y gagne quoi que ce soit en compensation?

Ces spéculateurs, bien sûr, ne tuent pas, mais ils ruinent la vie

matérielle de bien des gens, ils créent de l'angoisse, des soucis graves. Leur inhumanité est plus sordide, parce que procédant uniquement de leur égoïsme total, que celle du soldat, voire du plasticien, qui peuvent avoir l'impression de défendre leur pays, de servir une cause, une idéologie, sans guère d'intérêt personnel.

Rien contre les victimes elles-mêmes

Reste que les punitions collectives imposées par le "développeur" trouveront peut-être des personnes pour les justifier, ou tenter de les justifier, pleinement; voire, certains partis politiques les approuveront ex-officio, au nom de la sacro-sainte liberté de l'entreprise

privée. A peu près comme des syndicats déclenchent une grève qui privera le public de services indispensables pour obtenir du gouvernement, ou des entreprises privées, une majoration salariale, justifiée ou non. Sans s'inquiéter si l'augmentation réclamée ne risque pas d'aggraver l'inflation. Il se trouvera probablement un parti politique pour appuyer ces grévistes.

Le gouvernement qui ordonne des bombardements, le terroriste qui place une auto piégée à tel endroit, le spéculateur qui s'arrange pour supprimer des boutiques indispensables, le gréviste qui prive le public de services vitaux... emploient, en principe, la même stratégie: chacun d'eux punit une collectivité pour arriver à ses propres fins, politiques, économiques, idéologiques, personnelles.

Tuer des innocents, décimer des peuples, ruiner des individus, ou leur causer un grave tort, etc., tout cela est d'autant moins justifiable, d'autant plus inhumain, condamnable, que, souvent, les tueurs, les malfaiteurs de tous genres n'ont aucun grief, aucun reproche à formuler personnellement contre leurs victimes — qu'ils ne connaissent même pas, très souvent.

Tous ces actes fort répugnants s'apparentent à une ignoble et lâche tactique militaire qui consiste à se servir des femmes, vieillards et enfants de l'ennemi comme écran protecteur, afin d'empêcher ses attaques, ripostes et contre-attaques, pour le vaincre sans risques.

Si nous ne bannissons pas de nos moeurs et coutumes toutes ces atrocités, ces actes collectivement punitifs, ces inqualifiables vengeances (qui atteignent principalement des innocents), ces actes suprêmement égoïstes, l'histoire qualifiera notre génération d'infâme — de même que maintes autres.

Fort heureusement, une bonne partie de l'humanité condamne véhémentement, aujourd'hui, le comportement inhumain d'autres humains. Cette condamnation aboutira-t-elle à la disparition des comportements inhumains? Déjà ces derniers rapportent, "paient", de moins en moins, se retournent souvent contre les personnes et les peuples qui s'en rendent coupables.

Il importe souverainement, vitalement — l'avenir de notre espèce se trouve en jeu en cette occurrence — que les hommes qui en tiennent pour une coexistence à tous égards pacifique, dans la justice, fassent en sorte que les partisans des "punitions" collectives et autres crimes s'y rapportant se persuadent qu'ils n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre en conservant leurs méthodes, leurs stratégies. Il serait encore plus souhaitable que les grands malfaiteurs d'hier et d'aujourd'hui, repentants et honteux, se convertissent à la religion de ceux qui les condamnent maintenant.

Pour cela il faudra d'abord que les "hommes de bonne volonté", tenants de la paix et de l'équité, manifestent clairement la volonté de mater pacifiquement, sans injustice, mais aussi sans peur des représailles violentes, leurs adversaires actuels.

Les bombes de ceux-ci, leurs grèves suppriment les services publics essentiels, leurs pressions de toutes sortes, ne doivent pas amener les "hommes de bonne volonté" à capituler.

Le conflit israélo-arabe ou la quadrature du cercle...

CHARLES DAVID
chroniqueur à l'information étrangère



Six ans après la Guerre des six-jours, la nature profonde du conflit israélo-arabe, le rapport démesuré des forces en présence, l'accroissement des frictions au sein du monde arabe, les implications internationales, compte tenu de la prise de position des grandes puissances dont l'action conditionne de toute évidence la moindre évolution de la crise au Moyen-Orient, et l'impuissance notable de l'Organisation des Nations-unies, tout concourt apparemment au pourissement intégral de la situation qui se présente, de plus en plus, comme une véritable quadrature du cercle.

Car, au lendemain d'une nouvelle réunion du Conseil de sécurité qui se penche pour la nième fois sur les données archi-connues du problème, on ne peut que constater ce perpétuel dialogue de sourds qui, au fil des ans, détermine l'assurance d'Israël à conserver intraitablement les conquêtes de ses guerres victorieuses et décuple forcément la frustration d'un monde arabe paralysé par ses contradictions et le désespoir du peuple palestinien qui n'en finit pas, au travers de ses outrances, à réclamer l'application d'une justice élémentaire.

Aors qu'en effet, la politique israélienne se fonde, avant tout, sur le principe de l'ouverture de négociations directes ou indirectes qui détermineront les limites des nouvelles frontières dites de "sécurité" et permettraient l'établissement de la paix dans cette région, les gouvernements arabes, notamment l'Égypte, réclament, primordialement, l'application rigoureuse de la résolution du 2 novembre 1967 qui impose à Israël l'évacuation totale des territoires "occupés". Quant aux

Palestiniens, ils demandent de rentrer chez eux...

On ne peut s'empêcher, certes, de relever les prises de position troublantes de différentes personnalités israéliennes qui ne peuvent qu'accréditer la thèse arabe accusant l'Etat hébreu de vouloir s'appuyer sur sa force militaire pour mener une politique expansionniste au détriment de ses voisins arabes. De Ygal Allon à Moshé Dayan, en passant par l'attitude modératrice d'Abba Eban, le gouvernement israélien semble divisé non pas sur le principe du retrait total qui, à toutes fins pratiques, est rejeté mais bien sur les portions de territoires "occupés" que l'Etat d'Israël entend conserver.

On voit difficilement, en effet, comment la déclaration d'Ygal Allon, qui, pourtant, est l'un des ministres les plus proches et les plus écoutés du premier ministre Meir — "Si les Arabes tardent trop à faire la paix avec nous, ils perdront de plus en plus de territoires" — peut se comprendre et surtout s'expliquer sans reconnaître, au prime abord, qu'elle ne fait que véhiculer la volonté, ouvertement exprimée d'ailleurs dans un nombre croissant de milieux israéliens, de prôner délibérément la ligne politique de conserver les territoires en y excluant les habitants.

D'autant que l'implantation de nouvelles colonies juives dans les territoires occupés et le débat soulevé par Dayan désireux d'accorder le droit aux citoyens d'Israël d'acquiescer des terres, notamment sur la rive occidentale du Jourdain, proposition qui reçut un accueil enthousiaste de Ben Gourion, confirment dans les faits la démarche israélienne. Désormais, l'argument "des frontières sûres et reconnues" fait place "aux droits sacrés du peuple juif sur cette terre".

Si cette situation ambiguë — "Ni guerre, ni paix" — semble apporter de l'eau au moulin d'Israël, car cette incertitude et l'absence de tout règlement de la question globale ne peuvent que favoriser ses plans à courte échéance, par contre cet état de choses paralyse toute la vie politique du monde arabe et handicapé, notamment l'Égypte, sur le plan économique.

En plus, en effet, des lourdes charges imposées par les mesures

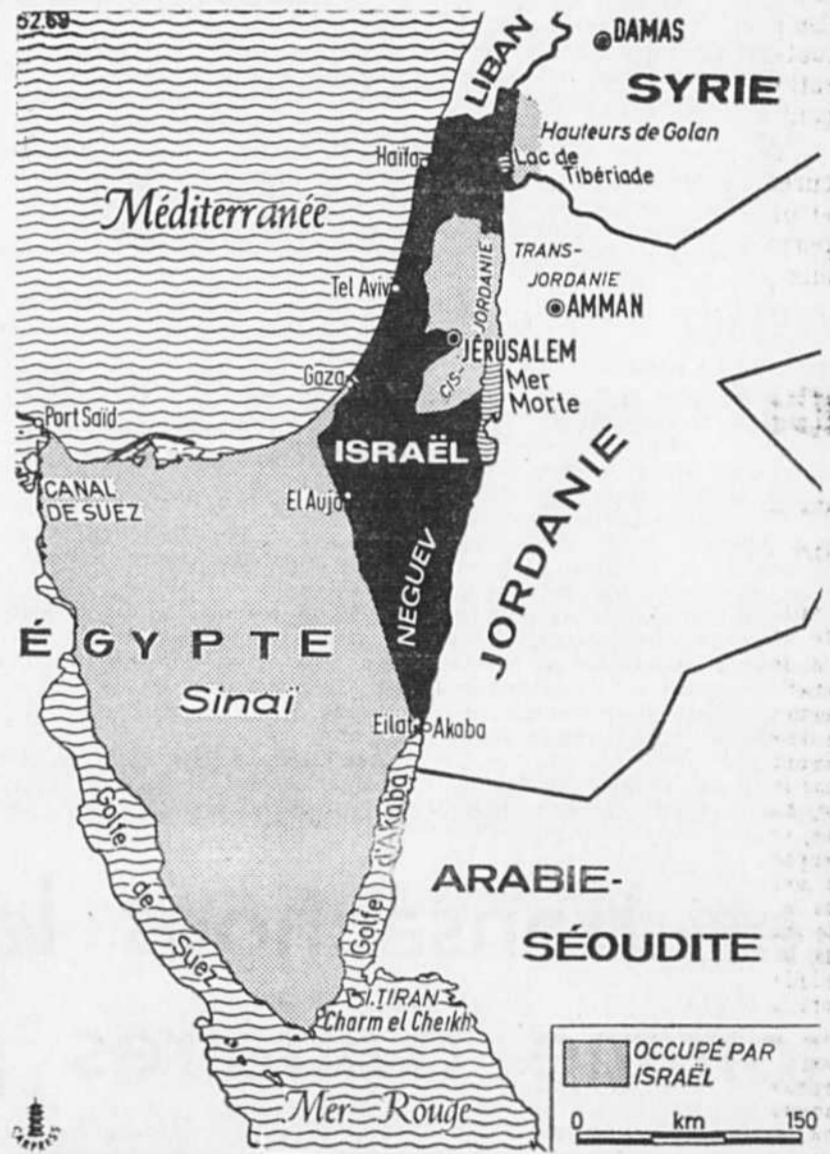
de guerre, la fermeture depuis plus de six ans du Canal de Suez prive l'Égypte d'une source importante de revenus et contraint ce pays à faire face à de sérieux problèmes économiques. Ainsi, pour des raisons économiques, avant tout, s'explique la nouvelle détermination de la diplomatie égyptienne d'explorer toutes les voies, particulièrement celles de l'ONU, de faire appel aux bons offices de Brejnev pour tenter d'obtenir une pression des grandes puissances qui amènerait Israël à céder du terrain, au propre et au figuré, tout en ne perdant pas la face aux yeux de l'opinion arabe. Car, désormais, l'Égypte de Sadate défend, surtout, les intérêts égyptiens.

D'ailleurs, pour la première fois, on a remarqué l'insistance du ministre des Affaires étrangères lors du débat de l'ONU à s'exprimer en termes modérés pour défendre, certes, les "droits inaliénables du peuple palestinien" mais pour proposer la mise en pratique de la résolution de 1947 portant sur la création de deux Etats sur l'ancien territoire sous mandat britannique.

Il est vrai que dans aucune partie de son exposé, le représentant de l'Égypte n'a fait mention d'une éventuelle reconnaissance d'Israël. En réclamant à tout prix la matérialisation de la résolution du 22 novembre 1967, l'Égypte espère surtout récupérer ses territoires qui lui permettraient d'approfondir ses lignes de défense et de réutiliser le canal de Suez.

Compte tenu de la situation, toute évolution du problème repose en majeure partie entre les mains des Etats-Unis. Toute la question est de savoir si la détente russo-américaine conditionnera un règlement au Moyen-Orient ou si les intérêts des deux puissances s'accommoderont d'un statu quo. Pour l'instant, l'immobilisme est de rigueur.

Six ans après la Guerre des six-jours, la carte du Moyen-Orient n'a pas bougé et le problème israélo-arabe reste toujours explosif.



Découverte dans les appareils auditifs! NOUVEAU MICROPHONE PERMETTANT "L'AUDITION SÉLECTIVE"

Maico, un pionnier dans le domaine des prothèses auditives, a annoncé le lancement d'un appareil auditif incorporant un tout nouveau principe dans la conception du microphone. Le Mark 100 élimine la plupart des bruits de fond distrayants en permettant à l'utilisateur d'entendre ce qu'il désire écouter et cela d'une manière plus claire et plus compréhensible.

Ce microphone unique utilisé dans ce modèle s'ajustant à l'oreille est appelé "LAD" (Linear Array Dephasis). Il comporte deux admissions pour les sons, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière. Cependant, les sons captés par l'arrière sont filtrés à travers un faisceau de 300 canaux microscopiques en verre qui les "valentissent" facilement, les déphasant d'avec les mêmes sons qui pénètrent par l'avant. En conséquence, les bruits provenant de l'arrière sont sensiblement atténués. Quant aux sons provenant de l'avant dans la direction de l'utilisateur, ils impriment au microphone des impulsions sans atténuation, totalement amplifiées, donc perçues plus clairement.

De laborieux essais de mise en marche de ce nouvel appareil auditif parmi des usagers d'expérience, ont révélé de remarquables améliorations, particulièrement pour la com-

préhension de la parole. En outre, les difficultés d'adaptation que rencontrent les nouveaux usagers d'appareils auditifs sont considérablement réduites.

Nous avons mis au point une démonstration spéciale de 10 minutes permettant aux usagers d'appareils auditifs de comparer les améliorations rendues possibles par cette nouvelle conception du microphone. Le coupon ci-dessous peut être adressé à MAICO à Minneapolis pour demander une démonstration qui vous sera faite au moment qui vous conviendra. Cette démonstration est gratuite et ne comporte aucune obligation de votre part.

Maico Hearing Service
1529 ave. St. Charles
Montreal, 935-5293
Veuillez communiquer avec moi pour le "Mark 100":
NOM
ADRESSE
VILLE TELEPHONE

VENTE 20% DE RABAIS COMMANDEZ DES MAINTENANT ET ECONOMISEZ!

PROTECTION CONTRE LES INTEMPERIES

FENÊTRES
EN ALUMINIUM HIVER-ETE

FAITES SUR MESURES A 3 RAINURES

- Loquets de toute sécurité qui se barrent automatiquement
- Etanchéité parfaite
- Fortes et durables
- Facilement nettoyables ou enlevables de l'intérieur
- Verrouillage positif
- Fonctionnement facile

Idéal pour rénovation

PREMIERE QUALITE

GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TELEPHONE: **731-7676**

TERMES FACILES. Service d'achat à domicile, jour et soir.

AUSSI: revêtement en aluminium, portes et fenêtres coulissantes panoramiques.

H. MORRIS ALUMINIUM INC. 8225, avenue Mayrand, Montreal, Québec

La politique de l'enseignement des langues compromise par une directive

par Lysiane GAGNON

Le ministère de l'Éducation vient d'envoyer aux commissions scolaires une directive qui jette de sérieux doutes sur l'efficacité de sa nouvelle politique d'enseignement des langues secondes, et en particulier du français dans les écoles anglaises.

En mars dernier, en effet, le ministère avait décidé d'obliger les commissions scolaires à donner la priorité, pour l'engagement d'enseignants spécialisés à l'élémentaire, au français comme langue seconde. Les commissions scolaires pouvaient donc engager des spécialistes à condition de respecter l'ordre de priorité suivant: le français (langue seconde), l'éducation physique et les arts plastiques ou la musique.

Cette situation vient d'être modifiée par une directive émise vendredi dernier par le sous-ministre Yves Martin, qui laisse maintenant les commissions scolaires libres d'établir leurs propres priorités dans l'engagement d'enseignants spécialisés.

Au ministère, on affirme que cette modification s'explique par

«les difficultés rencontrées dans les commissions scolaires, en particulier le fait qu'un nombre important d'entre elles n'ont pu réussir à recruter pour l'année scolaire 1973-74 du personnel qualifié dans le domaine de l'enseignement du français comme langue seconde».

Cela soulève quelques questions: comment se fait-il que le même ministère qui, il y a deux mois et demi, lançait dans le public un vaste projet visant à intensifier et à améliorer l'enseignement des langues, ne force pas les commissions scolaires à respecter l'un des principaux fondements de ce qu'on a appelé «le plan Cloutier»?

Le fait est qu'il est difficile, actuellement, de recruter du personnel qualifié en ce domaine, et c'est même l'une des raisons pour lesquelles le ministre Cloutier avait lancé son projet. Mais que prévoit-on au chapitre du perfectionnement des enseignants?... Encore là, une nouvelle directive adressée aux commissions scolaires laisse planer des doutes sur les intentions réelles du ministère.

La liste des besoins prioritaires, dans le domaine du perfectionnement des enseignants de l'élémentaire, est maintenant la suivante: arts plastiques ou musique, éducation physique, français (langue maternelle), français ou anglais (langues secondes). Or, encore une fois, le ministère laisse les commissions scolaires libres d'établir à l'intérieur de ces quatre secteurs leurs propres priorités. La marge de manoeuvre laissée au niveau du secondaire est encore plus grande.

Concrètement, tout cela veut dire que pendant que le ministre de l'Éducation, à coup de déclarations publiques, parle d'une «nouvelle politique» visant à améliorer l'enseignement des langues, à la base du système scolaire, dans la réalité quotidienne, les commissions scolaires peuvent très bien décider de faire porter leurs efforts sur l'engagement de spécialistes en musique ou en éducation physique... et sur d'autres priorités que le perfectionnement ou le recyclage des maîtres dans le domaine des langues... alors que la carence de professeurs qualifiés dans ce domaine est justement, comme on le proclame sans cesse au ministère, particulièrement marquée!

Escalade dans la grève d'Air Canada: 9 villes

C'est à 8 h. ce matin que les mécaniciens d'Air Canada ont déclenché une nouvelle série d'arrêts de travail de 24 heures, cette fois dans huit capitales provinciales du Canada et à Ottawa, a annoncé l'Association internationale des machinistes.

Les deux seules capitales qui ne sont pas touchées sont Toronto et Charlottetown.

Il s'agit évidemment d'une escalade dans les mesures de pression utilisées par les machinistes d'Air Canada pour obtenir des concessions dans les négociations actuelles.

Les machinistes débrayent aujourd'hui à Saint-Jean, Terre-Neuve, Fredericton, Halifax, Québec, Winnipeg, Regina, Edmonton et Victoria, ainsi qu'à Ottawa.

Samedi, l'aéroport de Vancouver devenait le premier à subir un deuxième arrêt de travail. Jusqu'ici dix-huit aéroports ont été touchés par des arrêts de travail qui visent à forcer la compagnie à accepter les demandes syndicales.

Jeudi dernier, à Toronto seulement, 16 vols d'Air Canada ont été annulés. Toutefois, tous les passagers qui avaient des réservations ont pu prendre

place à bord d'appareils appartenant à d'autres compagnies.

Le syndicat a d'autre part fait savoir qu'il n'a pas l'intention de reprendre les négociations, tant qu'Air Canada n'aura pas modifié sa position sur les points jugés importants.

Selon la compagnie, seules les clauses salariales demeurent en suspens, les négociations sur les autres points étant pratiquement terminées.

Le syndicat demande une augmentation de 20% pour une période de deux ans, tandis que la compagnie offre 15% pour 25 mois. De plus, le syndicat demande un ajustement de \$20

par mois pour certaines catégories de travailleurs afin de réduire l'écart de salaires entre les mécaniciens.

PERRY

SUITE DE LA PAGE A 1
strates innombrables, des fossiles remontant à 400,000,000 d'années. Et des guides parleront aussi de l'histoire «humaine» de la région...

Mis pour 225 familles, cette histoire aura connu une fin abrupte.

Expropriations

Arthur Perry raconte: «Un jour, des gens du gouvernement — des gens jeunes, très jeunes — sont venus visiter notre maison. Ils l'ont visitée de haut en bas. On les a laissés faire. Tout en jasant, ils nous ont dit: vous savez, y'en a qui vont rester des maisons. J'ai été surpris. Je leur ai dit: comment ça "y'en a qui vont rester des maisons"? Parce que nous, on croyait qu'ils allaient enlever seulement quelques-unes, les plus vieilles. Mais plus tard, ils nous dit qu'il fallait partir à telle date. Que si on partait pas, que la police s'en occuperait. Qu'ils nous offraient tant pour votre bien.»

La décision avait été prise par le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord qui gère les parcs nationaux. L'exécutant des expropriations, ce fut le ministère des Travaux publics du Québec.

Arthur Perry s'estime chauceux au fond. On lui offrait au départ \$14,900 pour ses terres à bois, ainsi que sa maison et les bâtiments attenants qu'il a construits de ses «propres mains». Hros-cour, il a pu obtenir finalement \$21,000. Comme lui, une couple de centaines d'autres citoyens ont pu aussi régler leur cas sans passer par les tribunaux. Mais une centaine d'autres attendent encore que leur cause soit instruite.

Un avocat de Gaspé, M. Lionel Bernier, a jusqu'ici gagné six causes de révision d'évaluation au nom des expropriés devant le juge Guy Dorion, de la Régie des services publics. Une fois que le jugement très sévère du juge Dorion contre les agents d'expropriation eut été homologué en vue de lui donner valeur exécutoire, le ministère des Travaux publics a trouvé bon d'inscrire toute l'affaire en appel. Les cent expropriés officiellement insatisfaits de Forillon pourraient donc attendre encore un an et plus avant que, à leurs yeux, justice soit faite.

Le procureur Bernier pose le problème concret de ces gens en ces termes: «Avec l'argent qu'ils ont obtenu jusqu'ici, ces expropriés sont incapables de se reconstruire ailleurs dans les conditions où ils vivaient antérieurement, ne serait-ce qu'à cause des coûts actuels de construction. S'ils essaient de bâtir aussi bien qu'ils avaient, il leur en coûte beaucoup plus cher que ce qu'ils ont touché en expropriation. Et dans certains cas, quelques-uns ont été amenés à abandonner leur nouvelle demeure parce qu'ils ne pouvaient plus payer.»

Arthur Perry pour sa part est moins sensible à ce genre de problème. Il a obtenu un règlement qui a lui a permis, avec son fils, d'acheter une maison en amont de son ancienne propriété, à Cap des Rosiers toujours. Là où il en a gros sur le coeur, c'est dans le fait d'avoir été déraciné de son univers.

«Là-bas, dit-il, avec un accent du pays prononcé, on avait toutes les libertés. Jamais je ne me referai ici. J'ai toujours passé ma vie là-bas. Je me rappelle quand j'étais jeune: avec mon grand-père qui a passé lui aussi sa vie ici, on prenait des grandes marches dans la montagne en passant par la grand-grève. On respirait.

«J'ai fait la pêche toute ma vie là-bas, ajoute-t-il. Puis on cultivait un peu et on allait bûcher, pour pouvoir arriver. Aujourd'hui, tout ce que je peux faire, c'est aller placoater au garage ici à côté. A matin, j'ai posé une corde à linge à ma bru. On arrive à s'occuper, mais c'est dur. J'aime pas ça ici. Des fois, on dirait que la tête me vire...»

Il explique que comme bien d'autres, il aurait pu aller «à loyer», mais «vous savez, on est pas chez nous là-dedans». Il connaît une femme de deux ans son aînée, Mme Cléphas Réouf: «Elle braille en masse depuis qu'elle est à loyer.» Les jeunes, ajoute M. Perry, n'ont pas pris la chose de la même manière. «Ca les dérange pas effrayant», dit-il. «Mais nous autres... Il y a un vieux tout près d'ici. Son fils me disait l'autre jour que son père a commencé à mourir depuis qu'il est parti de chez lui.»

Puis Arthur Perry ajoute: «On n'était pas contre ça le parc. C'est bon pour la région, mais ils auraient pu nous laisser là...»

Henri Hubert, administrateur du parc, apporte une réponse précise là-dessus.

Les règlements s'appliquent aux parcs nationaux, dit-il, imposent des contraintes très fortes à ceux qui y habitent: interdiction de couper du bois, de cultiver une seule plante ou un jardin; interdiction de garder des animaux, sauf peut-être un chien en laisse; obligation de posséder un laissez-passer pour entrer ou sortir du parc; interdiction d'allumer des feux à l'extérieur ou même de fumer en marchant; etc.

Effectivement, on en conclut, mieux valait «rendre le parc à la nature». Qui a déjà flâné un peu en Gaspésie sait pourtant qu'il était facile d'y rencontrer un Arthur Perry rangeant ses filets de pêche ou rentrant son foin. Le visiteur avait le rare sentiment de toucher du vrai. Désormais, à Forillon du moins, il en sera quitte pour aller voir au musée comment vivait Arthur Perry. La reconstitution sera méticuleusement fidèle, assure-t-on.

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

cordance avec l'intérêt très marqué des répondants pour l'élection scolaire du 18 juin et leur intention de voter.

La question était formulée ainsi: «Il y a différentes façons de regrouper les commissions scolaires. Personnellement, êtes-vous favorable à des commissions scolaires regroupées selon la religion, regroupées selon la langue ou regroupées géographiquement, indépendamment de la langue et de la religion?»

19% des répondants optent pour la religion, 21% pour la langue et 39% pour le critère géographique (ou commissions unifiées), tandis que 15% ne savent pas et que près de 5% fournissent d'autres réponses.

Il faut noter ici que le regroupement géographique pouvait constituer une option plus facile pour les interviewés. Il faut souligner également des différences importantes entre les réponses des hommes et celles des femmes.

La moitié des hommes (49%) optent pour la commission unifiée régissant toutes les écoles d'un même territoire, alors que 19% optent pour la langue et 12% pour la religion. Les femmes sont beaucoup plus partagées: le tiers d'entre elles (34%) optent pour la commission unifiée au regard de 23% pour la religion et 22,4% pour la langue.

Comme les hommes sont pas mal sous-représentés dans l'échantillon de CROP au regard des données du dernier recensement, la proportion des répondants favorables aux commissions unifiées s'en trouve diminuée.

Le sondage

Ce sondage a été mené au téléphone, entre le 31 mai et le 4 juin, jour de la clôture des mises en nomination, auprès de quelque 450 francophones de l'île de Montréal ayant 18 ans et plus. 298 réponses complètes ont été obtenues. Les noms ont été choisis au hasard dans le bottin téléphonique et le taux de réponses complètes s'élève à 78%, ce que les spécialistes considèrent comme très bien et comme un échantillonnage scientifique.

En fonction de l'âge des répondants, l'échantillon est tout à fait conforme aux données du recensement, précise CROP, ce qui n'est pas le cas si l'on considère le sexe des répondants: 66% d'entre eux sont des femmes au regard de 48% dans le recensement. Toutefois, de façon générale, ceci n'a pas influencé sensiblement les réponses.

Pour ce qui est des années d'études complètes, 19% des répondants ont fini leurs études primaires (0 à 7 années d'études), 52,5% ont complété leurs études secondaires (8 à 12 années) et près de 28% ont 13 années et plus de scolarité.

La firme spécialisée CROP a recueilli les données et compilé les résultats. Elle est également responsable du questionnaire et de l'échantillon.

Goldbloom propose des solutions de rechange au parc Viau aujourd'hui

par Réal BOUVIER et René-François DESAMORE

Le gouvernement devait proposer cet après-midi, au maire Jean Drapeau, des solutions de rechange pour l'emplacement du village olympique. Ces solutions lui étaient présentées à l'occasion de sa participation à la Commission parlementaire des Affaires municipales où il a été invité par le premier ministre.

MM. Robert Bourassa et Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales, ont fait part de l'existence de ces solutions «qui ont été l'objet de discussions au cours du week-end» à quelque 450 militants qui participaient hier au 6e congrès régional du parti libéral du Québec. Ils ont toutefois refusé d'apporter plus de précision à ce sujet.

M. Drapeau devait traiter de la question du village olympique et des espaces verts à Montréal, hier matin, lors de son émission hebdomadaire au canal 10.

A la suite de l'invitation du premier ministre et «par déférence pour les membres de l'Assemblée nationale» le maire s'est abstenu d'évoquer ce sujet, promettant cependant de faire une déclaration télévisée, à la même antenne, ce soir vers 23 heures.

C'est un secret de polichinelle que le maire Drapeau a choisi l'actuel parc Viau comme emplacement pour la construction du village olympique. Le maire a convoqué le conseil municipal de Montréal demain soir à une

séance spéciale «sur la question de l'emplacement du village olympique».

La question qui se pose à présent est de savoir si le maire Drapeau est disposé à envisager d'autres solutions que le parc Viau devant l'opposition du ministre Goldbloom et de 58,6 pour cent des Montréalais qui, selon un sondage effectué par LA PRESSE,

ne sont pas d'accord avec le choix du parc Viau.

A l'heure actuelle, on ne peut que constater que le maire de Montréal a déjà promis une déclaration pour ce soir et convoqué son conseil municipal pour demain, quelles que soient les suggestions qui lui seront faites à la commission parlementaire des affaires municipales.

A titre de suggestion, on peut mentionner celle-ci adoptée à l'unanimité par le congrès régional libéral d'hier après-midi: «que l'on demande à M. Drapeau d'organiser un concours pour les architectes et les ingénieurs à la grandeur de la province, pour un concept d'habitation pour les Jeux olympiques».

«Les employés de la CAC n'ont pas pour tâche d'informer...»

«Les employés de la Commission (d'assurance chômage) n'ont pas pour tâche d'informer les intéressés qu'il est temps de présenter une demande de prestations ou de les inviter à le faire ni de les tenir au courant de leurs droits éventuels à des prestations. L'assuré qui allègue l'ignorance des dispositions de la loi et des devoirs et obligations qui en découlent n'a pas d'excuse valable en cas de négligence de sa part.»

C'est ainsi que se lit le paragraphe S-702.1 du Supplément de l'Exposé des principes régissant l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage. En d'autres termes, il s'agit d'un document qui édicte les règles de travail des employés de la Commission d'assurance-chômage. Ces employés ne peuvent donc pas informer les assurés

de leurs droits et devoirs et les assurés n'ont pas le droit de les ignorer. Ceci en vertu du principe bien connu: nul n'est censé ignorer la loi.

Le paragraphe en question a été découvert par MM. Michel Dansereau et Jean Pilon du Local populaire du sud-ouest de Montréal. Ils se sont heurtés à cet article à l'occasion de démarches qu'ils font auprès de la CAC pour 64 élèves infirmières qui ont quitté leur emploi pour suivre un cours de perfectionnement avec la promesse que la différence entre la somme hebdomadaire de \$51 versée par le Centre de la main-d'oeuvre du Canada pour ces cours et la somme de \$82 versée aux chômeurs leur serait allouée par la CAC si elles quittaient leur emploi pour lequel elles gagnaient un salaire moyen de \$125.

Lorsque les élèves-infirmières ont demandé leur supplément de prestations à la CAC, elles se sont vues servir une fin de non recevoir en vertu d'une politique adoptée en mai 1973 et dont l'application était requise en janvier 1973. Cette nouvelle politique exclut des prestations ceux qui quittent volontairement leur emploi pour suivre un cours d'instruction ou de formation. Cette politique, selon M. Dansereau, n'était signifiée au centre de main-d'oeuvre que le 7 mars 1973, soit plus de deux mois après sa date d'entrée en vigueur et à un moment où les élèves-infirmières avaient déjà quitté leur emploi pour étudier, ayant reçu l'assurance d'obtenir le supplément de prestations par des fonctionnaires qui n'étaient pas au courant de la nouvelle directive.

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

dont le secrétaire du Conseil central de Montréal, M. Fernand Foisy.

Plusieurs employés et usagers de l'hôpital Saint-Michel étaient furieux hier soir à l'issue du scrutin. Ces derniers ont d'ailleurs l'intention de contester l'élection de M. Jean-Marie Goulet, marchand de pneus et ancien membre du conseil d'administration, et de M. Guy Potvin, agent administratif à la CECM. Les intéressés soutiennent que plusieurs irrégularités ont été relevées dont le fait que les bulletins de vote furent remis aux électeurs à l'entrée avant que les scrutateurs soient élus.

A cause de l'absence d'un bureau central de compilation et de coordination, il a été impossible hier soir d'obtenir les résultats détaillés de tous les hôpitaux.

Voici les élus dans quelques autres institutions:

Lachine: M. Conrad Pelletier, mécanicien, et Mlle Merle Poulin, puéricultrice;

Pasteur: M. Robert Boler, agent de police, et Mme Huguette Tétrault-Chevrette, puéricultrice, élus par acclamation;

CLSC Sainte-Rose: Au Centre local de services communautaires de Sainte-Rose, MM. Yves Robillard, Marcel Côté, Jacques Lauzon, Claude Leblanc et Mme Sylvie Degen élus par 284 usagers;

Jean-Talon: Dr Raymond Rivest, attaché à l'hôpital et M. René Saint-Onge, travailleur social;

Verdun: M. André Barette et Mlle Réjeanne Moore, infirmière, M. Pierre Lachance, secrétaire de la Fédération des affaires sociales battu par un vote par Mlle Moore. Il étudie la possibilité de demander un recomptage. Les deux élus ont toutefois l'appui des milieux syndicaux.

Montreal General: 1.069 usagers ont voté et élu Mme M. Witley et M. Charles Peter. Les militants syndicaux ont obtenu environ 200 voix alors que les élus en récoltaient quelque 700.

A l'hôpital Miséricorde et Saint-Charles-Borromée, le quorum de 100 usagers n'a pu être obtenu pour procéder à l'élection. Dans le cas de Saint-Charles-Borromée, le secrétaire du Conseil central de Montréal, M. Fernand Foisy, a affirmé que les mé-

decins de l'institutions avaient trié les malades qui, selon eux, étaient mentalement aptes à voter. M. Foisy a fait remarquer qu'aux élections provinciales par exemple, ces mêmes malades ont droit de vote.

Pas de mouvement organisé

Selon M. Foisy aucune action concertée n'avait été entreprise pour présenter des militants syndicaux aux sièges réservés aux usagers, comme c'est le cas pour les employés socio-économiques et les non-professionnels et les professionnels. Selon lui tout c'est fait sur une base strictement individuelle.

«Nous avons beaucoup de choses à apprendre si on compare avec le parti libéral», a dit M. Foisy en commentant la faible performance des militants syndicaux.

Les transactions légales d'un syndicaliste homme d'affaires sont mises en lumière

par Claude SAINT-LAURENT

VICTORIAVILLE — «Nous ne sommes pas devant une commission royale d'enquête», a lancé à quelques reprises Me Guy Gervais, procureur du président de la Fédération des travailleurs du vêtement (CSD), M. Jean-Noël Godin, en s'objectant à de nombreuses questions de la défense au cours des deux premières journées d'audience d'un procès en libelle diffamatoire intenté par M. Godin contre un permanent de la CSN, M. Bernard Fortin.

Le procureur de M. Fortin, Me Marcel Croteau, s'est livré à des contre-interrogatoires serrés des témoins dans le but de démontrer que les accusations qu'avait portées Bernard Fortin en septembre 1972 contre des syndicalistes de la CSD, étaient fondées. Ce dernier avait affirmé entre autres lors d'une conférence de presse que «des tenants actuels de la CSD à Victoriaville et dans les Bois-Francs ont trompé les travailleurs et utilisé des renseignements à leur profit personnel».

Selon le compte-rendu du journal «La Tribune» du 14 septembre 1972, M. Fortin avait fait directement allusion à la compagnie Développement Victoriaville Inc. et ses dirigeants, MM. Jean-Noël Godin, Albert Leduc et Jean-Marc Bergeron, affirmant que

«cette compagnie a emprunté de l'argent des caisses syndicales pour se former, soit des caisses de retraite de la Fédération du vêtement et de bien-être et même si les transactions sont légales, on a trompé les travailleurs dans l'utilisation de l'argent des caisses de retraite».

Interrogé par la défense, M. Jean-Noël Godin a admis que la compagnie Développement Victoriaville Inc. dont il détenait le tiers des parts avait effectivement obtenu un prêt hypothécaire de \$5,000 de la Caisse de retraite de la Fédération des travailleurs du vêtement, le 6 mai 1969.

M. Godin a ajouté que c'était précisément le rôle de la Caisse de faire des prêts hypothécaires et qu'il y contribuait personnellement.

C'est en 1963, selon M. Godin, que lui-même et deux de ses collègues syndicalistes avaient fait l'achat d'une terre de 55 lots à Victoriaville. Un an plus tard ils fondaient la compagnie Développement Victoriaville Inc. et vendaient leurs terrains à la compagnie. A la même époque, la compagnie Rubin Brothers Clothiers, l'un des plus importants manufacturiers de vêtements pour hommes au Canada et qui employait à ce moment 600 travailleurs syndiqués affiliés à la Fédération du vêtement, entra en contact avec la Fédération pour solliciter un prêt.

Dans son témoignage M. Godin a affirmé que la compagnie désirait emprunter \$250,000 de la Fédération qui était alors affiliée à la CSN et dont il était président. M. Godin a indiqué qu'après négociations la Fédération, par son Fonds d'assurance, a accepté de prêter \$100,000 à la compagnie pour lui permettre de prendre de l'expansion.

Dans son projet d'expansion, la compagnie Rubin Brothers devait procéder à la relocalisation de ses usines à l'intérieur du parc industriel. C'est précisément à proximité du terrain choisi par Rubin Brothers que la compagnie Développement Victoriaville Inc. avait acquis ses 55 lots.

M. Godin a affirmé à cet égard qu'il savait comme d'autres personnes que Rubin Brothers devait se relocaliser mais qu'il ne connaissait pas l'endroit choisi. «D'ailleurs il n'y avait pas de cachette dans cela puisque, lorsque nous avons acheté les terrains, nous l'avons annoncé à une assemblée de 500 à 600 syndiqués», M. Godin a même ajouté qu'il avait offert de vendre des terrains et des immeubles aux syndiqués à cette occasion. Notons ici que l'un des deux associés de M. Godin dans la compagnie Développement Victoriaville Inc., M. Jean-Marc Bergeron, était alors président du syndicat des employés de la Rubin Brothers.

Entre 1964 et le 1er mai 1973, la compagnie Développement Victoriaville qui possédait les terrains tout autour de la compagnie Rubin Brothers, a fait, selon M. Godin, un chiffre d'affaires de plus de un million de dollars, en faisant construire particulièrement des immeubles à logements. Le président de la Fédération a cependant indiqué que Développement Victoriaville Inc. n'avait pas été une affaire rentable et qu'elle se soldait par des pertes. C'est alors que M. Godin a déclaré avoir également des intérêts dans une autre compagnie, Philippe Ouellet Inc.

Le contre-interrogatoire de la défense a permis d'apprendre que le siège social de la compagnie Philippe Ouellet était situé au 2,35 est, Sherbrooke, soit la même adresse que la Fédération des travailleurs du vêtement. Et que la secrétaire particulière de M. Godin était aussi administratrice de la dite compagnie.

Le procureur de Bernard Fortin a longuement interrogé M. Godin quant à une série de transactions qui se seraient déroulées par l'intermédiaire de MM. Leduc, Bergeron et lui-même ainsi que son fils et sa secrétaire, entre Développement Victoriaville Inc. et Philippe Ouellet Inc., transactions qui, si la preuve en est faite, pourraient démontrer selon les déclarations de Me Croteau que les pertes de

Développements Victoriaville étaient compensées par des profits de la compagnie Philippe Ouellet.

Le procureur spécial de la poursuite (puisqu'il s'agit d'une plainte privée portée en vertu du Code criminel) a formulé de nombreuses objections quant à la pertinence de tous les liens que la défense tentait de mettre en évidence et le président du tribunal, M. le juge Gilles Lahaye n'a accepté plusieurs des questions que sous réserve.

De son côté, le témoin principal, M. Jean-Noël Godin est demeuré très détendu tout au long de son interrogatoire et a nié toutes les accusations qu'avait portées M. Bernard Fortin en septembre 1972. Quant à son rôle d'homme d'affaires, M. Godin a affirmé qu'il ne se limitait pas à la compagnie Développement Victoriaville Inc. et Philippe Ouellet Inc. mais qu'il était également actionnaire de Richelieu Développement Inc. «Ce n'est donc pas nouveau pour moi de faire des affaires», a-t-il dit.

D'autres témoins doivent être entendus dans cette cause et le juge Lahaye a ajourné le procès au 26 juin. Il s'agit cependant d'un ajournement «pro forma» et le procès pourrait bien être poursuivi qu'à l'automne.

Des libéraux réclament des coopératives de produits alimentaires à prix modiques

par Réal BOUVIER

Quelque 400 militants libéraux des comtés du sud-ouest de Montréal ont demandé au gouvernement de "promouvoir et supporter la création de coopératives de produits alimentaires à prix modiques au Québec". La proposition avait été secondée en atelier par le ministre des Institutions financières, M. William Tetley.

Cette proposition ainsi qu'une quinzaine d'autres ont été présentées au 6e congrès régional du Parti libéral, hier, à Montréal.

Les participants ont également demandé que le ministre des Affaires sociales remette en application son sys-

tème d'assistance spéciale, disparu depuis le 1er avril dernier. Ils ont fait valoir que le montant forfaitaire de \$8 octroyé depuis cette date est insuffisant pour combler les besoins des assistés sociaux.

Les libéraux proposent que l'Etat accorde \$400 par année pour l'ameublement, \$50 par année pour la literie, que le gouvernement règle les arrérages de comptes pouvant entraîner une suspension des services d'utilités publiques et enfin qu'il règle la note de l'installation des cuisinières. La proposition précise que l'assistance spéciale ne doit être réinstallée "qu'en faveur des gens qui en ont réelle-

ment besoin et qu'elle soit coupée immédiatement à ceux qui travaillent d'une façon ou d'une autre".

Au cours du même atelier, le ministre Tetley a appuyé une autre proposition demandant que les soins dentaires soient donnés aux jeunes jusqu'à l'âge de 12 ans inclusivement et non jusqu'à 7 ans comme le prévoit la loi.

Reproche

Dans un autre atelier, des citoyens de Pointe-Claire ont formulé une proposition reprochant à plusieurs membres de l'Assemblée nationale de ne pas répondre aux informations demandées par les associations de comtés, ou de le faire par des lettres politiques.

La proposition vise en particulier MM. Pinard, Choquette et Castonguay "qui ne considèrent pas importantes les demandes d'informations pour maintenir la confiance et le respect des électeurs. La proposition précise que le thème libéral "Travaillons ensemble" doit avoir une signification et qu'en conséquence, les associations de comtés doivent recevoir rapidement les réponses pertinentes pour les aider à trouver

les solutions aux problèmes communautaires.

Autres propositions

Parmi les autres propositions adoptées, notons:

- que l'administration du placement étudiant soit améliorée pour obtenir de meilleurs résultats pratiques;
 - que le ministère de l'Éducation engage des professeurs spécialisés dans les écoles élémentaires pour enseigner les langues secondes (anglais et français) dès la première année;
 - que le vote de chaque juré soit secret au moment de rendre le verdict dans toute cour criminelle;
 - que le gouvernement étudie le problème du contrôle de l'information dans tous les médias;
 - que dans les écoles élémentaires et secondaires, les activités sportives soient incorporées dans le curriculum obligatoire et que les écoles des commissions scolaires soient accessibles aux activités sportives et culturelles en tout temps.
- Une quinzaine de députés et ministres du cabinet libéral ont participé à ces assis-

ses qui avaient lieu dans le au sujet du bilinguisme, pourraient nuire à l'unité nationale.

"Jusqu'à maintenant, le problème a été confiné essentiellement au sein de la fonction publique... c'est là où l'inquiétude a été la plus vive, c'est également là que la crainte s'est le plus manifestée et cette crainte existe véritablement."

"C'est précisément pour cette raison que le gouvernement a soumis aux Communes, la semaine dernière, la résolution sur le bilinguisme dans le but de rassurer les fonctionnaires fédéraux, a conclu le secrétaire d'Etat.

Le premier ministre Bourassa a clôturé le congrès par un bref exposé et a répondu aux questions des participants. Il a catégoriquement nié à cette occasion les rumeurs de la possibilité d'élections générales à l'automne, comme l'a laissé entendre un quotidien anglophone, samedi. Selon M. Bourassa, l'économie de la province n'a jamais été aussi bonne depuis 1967 et le climat social est serein. "Je ne vois aucune raison pour faire des élections", a dit le premier ministre.



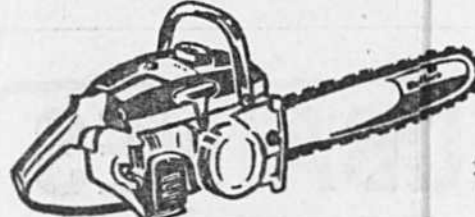
LA CHALEUR
Une solution
MID TOWN ELECTRIC
vous rafraichira

LOUEZ UN CLIMATISEUR CARRIER
AVEC POSSIBILITE D'ACHAT
• AUCUN DEPOT REQUIS
• 90 JOURS POUR PAYER
• ENTRETIEN GRATUIT ET GARANTI

MID TOWN ELECTRIC
établi en 1952
1240, rue MANSFIELD 866-6169/866-6195

THE J. PASCAL HARDWARE CO. LTD.
DIVISION INDUSTRIELLE
901 BLEURY, MONTREAL, TEL. 866-5692

SCIES À CHAÎNE McCILLOCH



MOTEURS DE 5 CV À 9 CV.
DÉBIT 16" - 60".
LIMES À SCIES DISPONIBLES.

ASSORTIMENT COMPLET DE PIÈCES DE RECHANGE.
PERSONNEL QUALIFIÉ À VOTRE SERVICE.

Mais oui...
C'a existé un service rapide en travaux d'électricité!

Estimation gratuite
72 ans d'expérience en électricité

J.A. ST-AMOUR LTD.
6575 St-Denis
274-8341 service 24 heures par jour

Faulkner: les anglophones du Québec n'ont pas besoin de garanties linguistiques

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, estime que les anglophones du Québec n'ont pas besoin de garanties linguistiques.

Il devait toutefois s'empres- ser d'ajouter que la situation pourrait bien changer.

Participant au programme Question Period, sur les ondes du réseau de télévision privé CTV, le secrétaire d'Etat a noté qu'un certain nombre de commissions scolaires québécoises souhaitent que la province devienne unilingue, quoique la grande majorité des Québécois... reconnaît les droits des anglo-

phones et est disposée à appuyer le système scolaire anglais.

D'autres provinces sont disposées à mettre de l'avant des programmes en langue française aux niveaux scolaires tandis que le Québec est prêt à "enseigner l'anglais dans les institutions francophones".

Communauté de commerçants

A un journaliste qui lui demandait pourquoi la proportion des anglophones au sein de la fonction publique du Québec était relativement peu élevée comparativement

au nombre des fonctionnaires francophones au sein de la fonction publique fédérale, M. Faulkner a répondu que la communauté anglophone du Québec était fondamentalement une "communauté de commerçant".

"Ils n'ont — les Anglais — jamais manifesté un grand intérêt pour la politique provinciale... et c'est là un fait historique..."

Le secrétaire d'Etat n'a pas dit de quelle façon les droits linguistiques des anglophones du Québec pourraient être menacés, comme celles exprimées lors de la dernière campagne électorale fédérale,



FENÊTRES — PORTES PAREMENT D'ACIER RUSCO

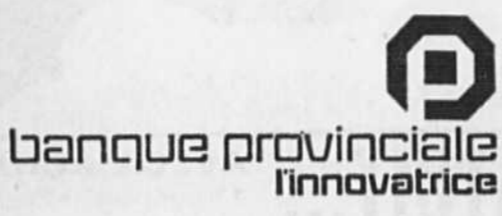
"L'AS DES AS" pour plus de 40,000 propriétaires montréalais

Rusco Home Specialties
(1962) INC. 9095 boul. Saint-Laurent Montréal 381-2511



Un pays à découvrir

Vous désirez entreprendre un voyage ou vous offrir des vacances bien méritées?
Et vous avez besoin d'un prêt?
Venez à la Banque Provinciale.
C'est pour vous aider à découvrir le mieux-vivre qu'on est IN.



COMMENCE AUJOURD'HUI  **VENTE DOLLAR!**

OEC
OÙ L'ÉCONOMIE COMMENCE

FORMIDABLES PRIX RÉDUITS PLUS LA "VENTE DOLLAR"!

Au Choix!

<p>DETERSIF LIQUIDE Rose ou citron, Three Star</p> <p>BISCUITS PEK FREAM 4 Variétés</p> <p>FEVES ANN PAGE Dans Sauce aux tomates</p> <p>CHAMPIGNONS Marque Leaver, morceaux et tiges</p> <p>RELISH AYLMER Vert Sucre</p>	<p>Btle. plas. 24 oz.</p> <p>Pqt 7 1/2 oz</p> <p>Boite 28 oz</p> <p>Boite 10 oz</p> <p>Jarre 15 oz</p>
---	--

3 \$ 1.00
pour

NOUVEAU! Produit de qualité A&P

Prix réduit spécial!

ESSUIE-TOUT

Papier, blanc, jaune, orange, vert

2 \$ 1.00
Pqts de 2 rouleaux

Au Choix!

<p>MELANGE A SOUPE Poulet nouille, Stuart House</p> <p>MELANGES A POUNDINGS 4 variétés, Robin Hood</p> <p>CREME GLACEE Saveurs assorties, Marque Marvel</p> <p>GUIMAUVES Marque Lowney</p> <p>TISSU FACIAL WHITE SWAN Blanc, vert, 2 plis 180.</p>	<p>Pqt de 4 1/2 oz. 2 sachets</p> <p>Pqt 9 oz</p> <p>Contenant une chopine</p> <p>Pqt 11 oz</p>
---	---

4 \$ 1.00
pour

Prix en vigueur lundi le 11 juin jusqu'au samedi le 16 juin, 1973.

iw.h.perron

Perron vous assure un gazon d'un beau vert grâce à

So-Green 7-7-7
Fertilisant tout usage

Le premier choix au Canada en fertilisants pour gazon. Formule équilibrée — azote, phosphore, potasse — inoffensif, propre, inodore, sans poussière, se répand facilement, s'emploie aisément. Produit une herbe plus épaisse et plus verte, avec des racines plus saines. Recommandé par tous les experts dans l'entretien des pelouses. Résultats garantis.

Sac 25 lb \$2.50 Sac 50 lb \$3.95 Sac 75 lb \$5.50

iw.h.perron
515 boul. Labelle, Chomedey, Laval
1/2 mille au nord du pont de Cartierville
332-3610 (Montreal et banlieues)
Vaste terrain de stationnement GRATUIT

Vous ne trouvez pas ça beau? Courage! L'hérédité n'est pas la seule cause de la calvitie. Les conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse, et même une carence en vitamines, peuvent causer la chute des cheveux. Depuis plus de 50 ans, le spécialiste THOMAS éclaire les gens sur la façon de découvrir leurs problèmes capillaires et de les résoudre. Il est unique au monde avec 40 cliniques pour vous servir. Passez le voir aujourd'hui même pour une consultation personnelle et gratuite. Pour sauver du temps téléphonez et prenez un rendez-vous.

Thomas
DEPUIS 50 ANS SPECIALISTE DE LA CHEVELURE ET DU CUIR CHEVELU

1010 OUEST, RUE STE CATHERINE (coin 837)
Edifice Carre Dominion, tel. 866-3041
10 a.m. à 7 p.m. — Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
6239, RUE ST-HUBERT (coin 309)
Place St-Hubert, tel. 274-3501
10 a.m. à 7 p.m. — Sam. 9 a.m. à 2 p.m.

Imaginez-vous chauve

L'EXTRAVAGANT HOWARD HUGHES



DU LUNDI AU SAMEDI
DANS LE CAHIER DES PETITES ANNONCES
la presse

Après une période de consolidation, la CSN reprend la lutte

CHICOUTIMI — Les délégués au Conseil confédéral de la CSN, à Chicoutimi, ont décidé de reprendre la lutte, persuadés qu'ils disposent maintenant de mécanismes et surtout de communications, éléments qui ont fait défaut dans le passé et auxquels ils attribuent la responsabilité de la scission survenue l'été dernier au sein de la centrale.

Le président, M. Marcel Pepin, a affirmé qu'il fallait sans tarder se remettre à l'organisation syndicale pour "sortir du trou ceux qui, comme les travailleurs de l'Alcan à Arvida et les non-organisés du travail, crient au secours."

"Ensuite, par le dialogue et le travail, a-t-il poursuivi, nous réaliserons tout le monde ensemble, le grand rêve: bâtir une nouvelle société, à notre goût et à notre façon... une société à nous, par nous et pour nous."

M. Pepin entend parvenir à ce but grâce aux comités populaires dont l'implantation a été décidée au cours de ce conseil confédéral et aussi par l'intensification de l'opération "blitz" dans des régions pilotes, afin d'inciter

le plus grand nombre de travailleurs à s'intéresser à ce qui se passe autour d'eux, de façon à démontrer qu'ils savent pourquoi "il faut abattre le gouvernement et combattre le capitalisme américain qui domine notre économie".

Le président de la CSN a d'autre part attribué la scission qui s'est produite au sein de la centrale au fait que l'information n'avait pas pénétré suffisamment dans la population et qu'elle était restreinte "au cercle des seuls dirigeants syndicaux".

Maintenant, l'information sera diffusée par l'intermédiaire "d'organisations de l'information" qui, par les fédérations et les conseils centraux, tenteront de la véhiculer partout.

Selon le vœu exprimé par M. Pepin, il faut suppléer au "lavage de cerveau" par les médias d'information larvés" en diffusant l'information là où des conflits éclatent, sur les lignes de piquetage, dans les assemblées syndicales et ailleurs.

Le président de la centrale a d'autre part confié aux journalistes qu'il croyait, suite à l'expérience du Front commun et des événements de mai 1972, qu'il aurait mieux valu procéder par des grèves totales alternativement dans chacune des régions du Québec, au lieu de commander un mouvement à l'échelle provinciale.

D'autre part, en tenant ce conseil à Chicoutimi (c'est la première fois que ce conseil se tient à l'extérieur de Montréal ou Québec), la CSN a voulu se rapprocher d'un groupe de travailleurs non négligeable: celui de l'Alcan. Ceux-ci qui se sont désaffiliés de la CSN pour former un syndicat autonome sont dans une impasse.

Le comité exécutif de la centrale a pu constater sur place que les travailleurs cherchaient une issue, que leur syndicat n'avait pas d'argent pour leur permettre de faire la grève (les soudeurs de l'usine d'Arvida ont dé-

brayé cette semaine illégalement; la conciliation dure depuis à peine deux semaines).

nalistes que la CSN n'hésiterait pas à convoquer une assemblée massive des ouvriers de l'Alcan pour les aider, M. Pepin a même déclaré aux journaux leur prêter de l'argent.

L'un des points faibles de ce conseil confédéral est peut-être la prise de position des délégués sur la libération conditionnelle des trois chefs des centrales. Certains s'attendaient à une ligne plus ferme, mais ils ont finalement ratifié la décision des chefs "de toffer la run" jusqu'au 23 septembre.

Ce n'est pas avec ça qu'ils vont nous avoir, leur a dit M. Pepin qui, hier matin, s'est présenté à la prison d'Orsainville comme il le fait et comme il le fera chaque semaine pendant la durée de sa libération conditionnelle.

Pépin brigue la présidence de la CMT

par **Hughette LAPRISE**

CHICOUTIMI — Le président de la centrale des syndicats nationaux sera le premier syndicaliste de l'Amérique du Nord à briguer les suffrages à la présidence de la Confédération Mondiale du Travail, organisme qui groupe quelque 15,000 millions d'adhérents à travers le monde. M. Marcel Pepin a fait savoir à la toute fin du conseil confédéral de la centrale qu'il déposerait sa candidature d'ici quelques jours.

M. Pepin répond ainsi au vœu des délégués qui lui avaient recommandé au début du conseil, mercredi, de poser sa candidature. M. Pepin qui est déjà vice-président de l'organisme international leur avait répondu que les déroulements du conseil étaient prioritaires dans sa décision. Il leur avait exprimé quelques réticences qui ne tenaient pas à lui personnellement, mais bien à l'ensemble du mouvement il avait parlé d'un fisc pour la centrale tout en précisant qu'il avait confiance en ses officiers. Le déroulement du conseil l'a convaincu que sa présence au CMT ne pouvait être que bénéfique à la CSN.

Ce conseil confédéral a peut-être été, a dit M. Pepin, le plus important depuis qu'il y a des conseils confédéraux.

Le poste de président à la Confédération Mondiale du Travail est à temps partiel et n'est pas rémunéré. Si M. Pepin est élu — tout porte à croire qu'il le sera — il devra s'absenter deux ou trois fois par an à l'extérieur du pays. Le siège social de l'organisme international est à Bruxelles.

Le congrès du CMT se tiendra en septembre, à Evianles-Bains, en France. Ce sont les membres actuels du CMT qui étaient intervenus auprès de M. Bourassa pour obtenir la libération des trois chefs des centrales syndicales québécoises.

L'Association canadienne de la radio-télévision, de manufacturiers de jouets, de grands magasins d'alimentation et des agences de publicité sont au nombre des puissants organismes qui bataillent contre le projet de loi en question, mais les associations de consommateurs, les associations de parents et tous les partis politiques représentés aux Communes sont au nombre des groupes qui l'appuient fortement.

Il y a lieu de croire conséquemment que le projet sera adopté. Son étude commence demain à une réunion d'une commission des Communes.

L'auteur du projet de loi est le député conservateur de St. John's East, Jim McGrath, 41 ans, père de six enfants et qui, avant de se marier et d'entrer en politique, vendait de la publicité commerciale pour enfants à des stations de télévision.

Aide accrue à Québec-Pressse

La CSN assurera la survie de l'hédomadaire Québec-Pressse. Ainsi en ont décidé les délégués au conseil confédéral qui s'est terminé samedi à Chicoutimi.

A court terme, la CSN investira \$9,000 dans Québec-Pressse pour la prochaine année, c'est-à-dire jusqu'en juin 1974, à la condition que les deux autres centrales en fassent autant. Ce montant comprend ce que les fédérations et les conseils centraux pourraient investir.

A long terme, la CSN compte trouver les moyens pour assurer la survie de Québec-Pressse. C'est en juin 1974, lors du prochain congrès de la Centrale, que les délégués étudieront différents moyens d'y parvenir et opteront pour l'un d'eux.

Publicité aux enfants: un député "repentant"

OTTAWA (PC) — Un député qui, alors qu'il travaillait pour une compagnie de publicité, vendait à des stations de TV de la publicité que ces-ci utilisaient dans leurs émissions destinées aux enfants, est aujourd'hui l'auteur d'un projet de loi dont l'objet est précisément d'interdire toute publicité commerciale "durant les émissions de radio-télévision destinées aux enfants".

M. McGrath dit que la réaction de ses six enfants devant cette publicité l'a amené à se poser la question "fondamentale" suivante: "A-t-on le droit, moralement, d'adresser un message de vente à un enfant?"

Et il répond lui-même: "Les enfants ne sont pas des acheteurs, ils sont protégés sur la place du marché, les lois du travail les protègent contre l'exploitation et enfin les enfants ne peuvent pas être parties dans des contrats de vente."

La protection "Pourtant, ils ne sont pas protégés dans leur propre foyer." Ils ne sont pas protégés contre ces certains dangers de la télévision, mais il reste que les parents feraient leur porte, avec raison d'ailleurs, à un vendeur qui voudrait entrer chez eux pour y vendre à leurs enfants, poursuit le député McGrath.

M. McGrath reconnaît que la publicité, en soi, n'est pas une chose mauvaise, qu'elle est même nécessaire dans une économie de libre entreprise, mais il ajoute: "Tout comme l'économie est réglementée par certaines lois, comme la loi contre les cartels, la publicité doit elle-même être réglementée à la télévision."

LA REINE DE L'ÉCONOMIE

VENDEZ CHEZ LE ROI DE L'ÉCONOMIE

Plan de financement
Taux bas
Vente en libre
Essai sur route
NOMBREUX MODELES
TOUTES COULEURS
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

GARANTIE DE 2 ANS, 24.000 MILES

Arbour
AUTO LAVAL

700 boul. des Laurentides, Pont-Viau 382-2731

VISITEZ NOTRE USINE

NOTRE RÉPUTATION GARANTIT VOTRE SATISFACTION

PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM

APPELEZ 322-7602

Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h. Le samedi jusqu'à 1 h. Service téléphonique 24 heures par jour.

Arrière fenêtre 3 vitres guillotine

Fenêtre panoramique à 2 lumières

Fenêtres panoramique à 3 lumières

LIVRAISON RAPIDE
Garantie écrite du manufacturier.
Estimation gratuite.

L'Office de Protection du Consommateur permis 100029

ARCON CANADA
Division de A.B.P. Service Ltée
11996, rue ALBERT-HUDON Montréal-Nord
Revêtement mural en aluminium ainsi que les carreaux

AUBAINES D'ÉTÉ!

Des vacances familiales au New York Sheraton

\$975 par personne, par nuit, deux par chambre.

Pas de frais pour enfant partageant la chambre.

Profitez de fantastiques vacances en famille à d'exceptionnels tarifs économiques, au cœur même du centre-ville de New York. D'excellents restaurants (ainsi qu'une cafeteria). Dans le voisinage des théâtres-cinéma, face au Carnegie Hall. À deux blocs du Lincoln Center, Central Park et de la Cinquième Avenue.

Offre valable tous les weekends durant les mois de juin et tous les jours à compter du 1er juillet jusqu'au Labor Day. Il est nécessaire d'effectuer les réservations à l'avance.

* Taxes non comprises

Appelez sans frais 800-325-3535

The New York Sheraton Hotel
SHERATON HOTELS & MOTOR INNS A WORLDWIDE SERVICE OF I.T.T.
37th AVENUE AT 54th STREET, NEW YORK, N.Y. 212/741-8700

Rasoirs Remington

Papa mérite ce qu'il y a de mieux!

MARK IV
Modèle très perfectionné — 6 positions pour meilleur rasage.
Prix sugg. \$48.95 **SPECIAL \$37.95**

MARK III
Nouveaux modèle micro lame, lame remplaçable, sélecteur de positions.
Prix sugg. \$35.95 **SPECIAL \$27.95**

LE NOUVEAU LEKTRO BLADE 26
Taille-lame escamotable, sélecteur de coupe ajustable, mécanisme de nettoyage.
Prix sugg. \$31.95 **SPECIAL \$22.95**

NOUVEAU REMINGTON SANS FIL LBX
Forme bien adaptée à la main, têtes de coupe tétrapolaires. RECHARGEABLE.
SPECIAL \$21.95

LE NOUVEAU LEKTRO BLADE 24
Deux têtes de rasage, sélecteur de coupe ajustable.
Prix sugg. \$24.95 **SPECIAL \$19.95**

PEIGNE CHAUFFANT POUR L'HOMME À LA PAGE MODÈLE HW4
Mise en plus rapide, utile en voyage.
Prix sugg. \$24.95 **SPECIAL \$17.95**

GRATUIT... AVEC L'ACHAT D'UN RASOIR NEUF
• 30 jours d'essai • 2 ans de service • Vaporisateur pour entretien des têtes Valeur \$1.29

5 SUCCURSALES

774 est. rue Bélanger (près St-Hubert) Mtl. Tél.: 276-3266

Place Versailles (7275 est. rue Sherbrooke) Tél.: 354-1040

Station métro Berri-De Montigny Tél.: 844-5117

4324, rue Wellington (près Gordon) (Verdun 204) Tél.: 761-5505

1241, Philips Square (Face à Birks) Tél.: 842-2921

CENTRE DU RASOIR ÉLECTRIQUE
DE MONTREAL INC.

General Motors of Canada annonce l'ouverture du nouveau Duval Chevrolet, Inc.

Il y a 50 ans que le nom Duval est associé aux produits GM à Montréal.

Depuis 1923, le nom Duval est devenu synonyme d'offres avantageuses et de service de qualité. Cette bonne réputation s'étend maintenant à toute la région métropolitaine.

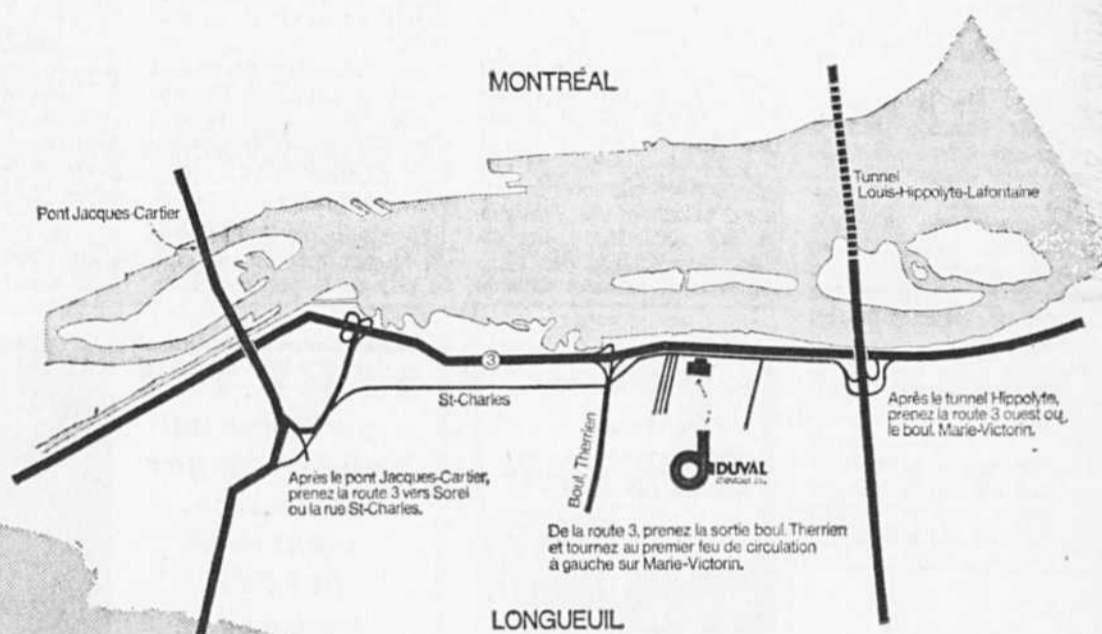
Aujourd'hui, la tradition Duval se retrouve, plus vivante que jamais, dans un nouvel établissement de la rive sud, Duval Chevrolet, Inc.

L'immeuble moderne et climatisé de Duval Chevrolet a une superficie de 25,000 pieds carrés et comprend une salle d'exposition brillamment éclairée, une salle de réception confortable pour la clientèle ainsi qu'un service après-vente doté de 25 postes d'entretien et de l'équipement le plus récent.

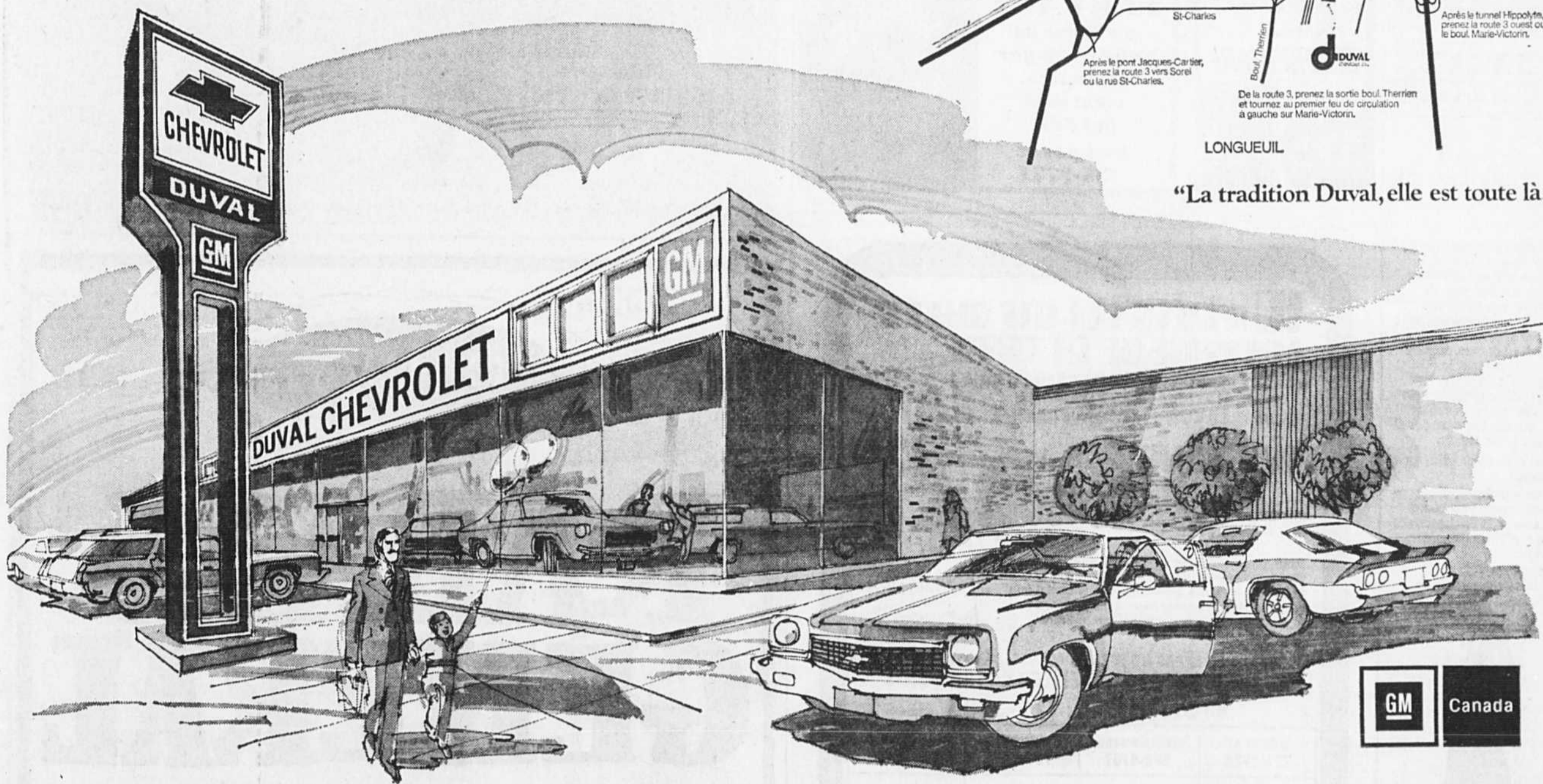
Bien entendu, l'établissement vend les magnifiques voitures et camions Chevrolet 73 ainsi que les voitures d'occasion OK.

Venez donc à Longueuil chez Duval Chevrolet, Inc., concessionnaire de voitures et camions Chevrolet—spécialiste des produits GM.

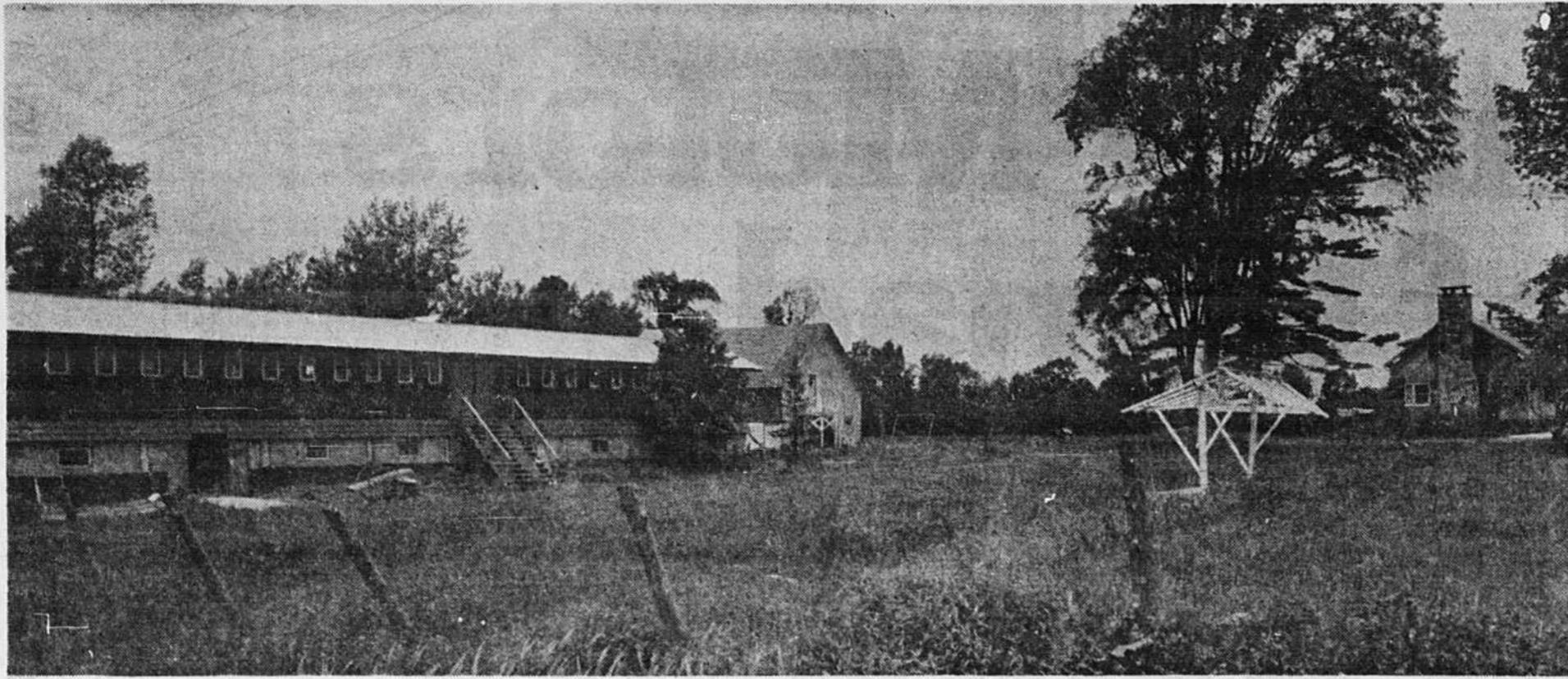
Vous serez heureux de traiter avec ce nouvel établissement, le seul et unique Duval Chevrolet de la région montréalaise.



"La tradition Duval, elle est toute là."



1450, boul. Marie-Victorin, Longueuil (Québec) 670-9300
(Entre les ponts Hippolyte-Lafontaine et Jacques-Cartier.)



Une vue sur le camp : à gauche la bâtisse où sont aménagés les dortoirs et les cuisines; à droite, la maison familiale et au centre, une dépendance qui cache le vieux moulin.



Jocelyne Lefebvre, responsable du camp "Auberge du Moulin".

Pour la mère seule et son enfant, un camp de vacances presque gratuit

par Hélène SABOURIN

Habituellement, les mères conduisent leurs enfants au camp de vacances et en repartent presque aussitôt en leur promettant une visite pour le dimanche suivant. A "l'Auberge du Moulin", ce ne sera pas le cas. Les responsables du camp invitent mère et enfant à prendre deux semaines de vacances ensemble. C'est une initiative qui mérite d'être portée à l'attention du grand public et tout particulièrement des mères "seules" (célibataires, veuves, séparées) qui ont des enfants à charge. "Nous acceptons les mères avec un, deux ou trois enfants (de plus d'un an et de moins de 12 ans), dit Jocelyne Lefebvre, directrice du camp."

Le coût de la pension: \$12.50 par semaine pour la mère et son enfant (\$3 additionnel pour chaque enfant). "Ce qui nous permet d'exiger une pension aussi minime? Une subvention fédérale (Perspective-jeunesse) qui défraie la grande partie des dépenses et paie le salaire des moniteurs."

L'Auberge du Moulin est un ensemble de trois bâtisses: une grande maison familiale, un vieux moulin de deux étages, un grand bâtiment, au rez-de-chaussée, les chambres — deux dortoirs aménagés de lits à deux éta-

ges — et au sous-sol les cuisines.

Ce camp qui en fait est un ancien domaine de riches loyalistes est magnifiquement situé au bord d'une rivière qu'enjambe un pont couvert en bois; près de Bedford, à quelques milles du lac Champlain (baie Missisquoi). Quand nous l'avons visité, une équipe de jeunes, pour la plupart moniteurs, étaient à lui "donner un coup de neuf". C'est que les dortoirs n'avaient pas été utilisés depuis deux ou trois ans de même que le moulin.

Le moulin qui date de 1865 servira de salle de jeux et d'atelier d'arts.

Une basse-cour

De nombreuses activités sont prévues pour les vacanciers. Il y a d'abord la piscine tout à côté du camp. Il y a les pataugeuses. Et des poneys pour promener les enfants. "Nous aurons, souligne un des animateurs, des lapins, des poules, des oies, une chèvre; toujours dans le

but d'intéresser les enfants aux choses de la nature". Ce même moniteur entend bien amener enfants et adultes à des excursions en forêt. A la pêche et en promenade sur le lac Champlain.

"Il n'est pas question, précise la responsable, Jocelyne Lefebvre, de dresser un programme rigide. Au début de chacun des camps, nous nous entendrons sur les activités à organiser avec le groupe.

"De même que les mères décideront si elles laisseront la garde de leur enfant, pendant la journée, aux moniteurs ou si elles participeront elles-mêmes à leurs activités. Nous exigeons, cependant, que la mère s'occupe de son enfant au lever et au coucher."

Une infirmière demeurera au camp pour l'été. Des moniteurs auront des voitures pour amener adultes et enfants en promenade.

Transport gratuit

Le transport, à l'Auberge du Moulin, est compris dans le prix de la pension. Un au-

tobus prend les vacanciers au 239 est, rue Villeneuve (au Comptoir d'échange de vêtements pour enfants) les amène à l'auberge et les ramène au même endroit à la fin des vacances.

Qui peut profiter de ce séjour presque gratuit? Toutes les mères "seules"? La responsable fait remarquer que le camp a d'abord été organisé pour accommoder les personnes les moins favorisées financièrement. "Nous pensons à toutes celles qui ne peuvent se payer de vacances dans un endroit de villégiature. Aux assistées sociales. Il est bien sûr, de toute manière, que nous aidons ces personnes en premier lieu."

Et comment s'y prend-on pour profiter de ces vacances à Bedford? "On n'a qu'à communiquer avec nous, au numéro: 844-1645 (du lundi au vendredi, de 9 heures à 9 heures). Nous donnerons tous les renseignements nécessaires et enverrons un formulaire d'inscription". Le premier camp débute le 18 juin.

Le dernier se termine le 1er septembre (réservé aux femmes enceintes).

On notera qu'il est indispensable d'apporter sa literie (draps et couvertures chau-

des) de même que des vêtements de pluie. "Et un peu d'argent de poche en vue de petits plaisirs imprévus que l'auberge se verra incapable de défrayer".



Valiris Lefebvre, 4 ans, tout heureuse de faire une promenade en poney avec l'homme de confiance du camp, Claude-Henri Rodier.

POUR DES PLANCHERS DE BOIS BRILLANTS c'est

SICORÉTHANE

un vernis résineux super résistant super transparent 2 fois cristallin au toucher

YERVANT

c'est des as pour nettoyer les tapis... c'est moi qui l'dit

Composez 735-2731

Vous surveillez votre poids? Sortez de votre coquille: devenez mince sans broyer du noir. La Bourgade de l'Hôtel Bonaventure vous offre un menu de déjeuner et de dîner approprié, du cocktail au dessert, préparé expressément pour les Weight Watchers® en surveillant calories et portions. Pourquoi n'en pas profiter sans interrompre votre diète? Venez à La Bourgade.

Suprême de dinde grillé au fromage
2 oz de tranches de dinde sur une tranche de pain blanc rôti, couvertes de choucroute et glacées d'une once de gruyère.

Accompagnées de deux tranches de tomates et de persil \$2.15



Bonaventure Weight Watchers®

©Weight Watchers of Quebec Ltd.

Hôtel Bonaventure

c'est toujours un "happening"

Hotels Western International
Nos hôtels en voyage avec United Air Lines

10 ANNÉES QUI ONT CHANGÉ LE VISAGE DE LA TERRE

WEIGHT WATCHERS VOUS OFFRE UNE INSCRIPTION GRATUITE POUR CÉLÉBRER SON 10^e ANNIVERSAIRE

MAINTENANT INSCRIPTION GRATUITE

\$2.00 RÉUNION HEBDOMADAIRE

Pour commémorer le 10^e anniversaire Weight Watchers, vous n'aurez à déboursier que \$2.00 lors de votre admission soit le tarif d'une semaine. Vous économisez donc \$5.00. Cette offre n'est valable que pour un temps limité.

NE REMETTEZ PAS À DEMAIN COMMENCEZ AUJOURD'HUI MAIGRISSEZ ET SURVEILLEZ VOTRE POIDS

MONTREAL: 727-3788

MONTREAL 727-3788	RIVIERE-DU-LOUP 862-4767	RIMOUSKI 724-4054	SHERBROOKE 563-6197
SAGUENAY 549-5760	QUÉBEC 651-9224	SHAWINIGAN 536-3890	ROUYN 762-5179
DRUMMONDVILLE 395-4524	TROIS-RIVIERES 378-3655	HULL 770-4108	GRANBY 539-0401

POUR UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT TÉLÉPHONEZ A: 376-8007

IL Y A UNE CLASSE WEIGHT WATCHERS PRÈS DE CHEZ VOUS.

HOMMES • FEMMES • ENFANTS

AUCUN CONTRAT • CLASSES HEBDOMADAIRES \$2.

WEIGHT WATCHERS.

ON PARLE, ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT

MME MARILYN REICH DIRECTRICE

CHEZ **OGILVY**

RABAIS GÉNÉRAL

de **10% à 33 1/3%** sur presque tout dans tous les rayons des 3 magasins Ogilvy

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

Sous le signe de l'élégance et de la perfection: Montréal Mode

par Madeleine DUBUC

Montréal Mode, c'est, au départ, un événement organisé pour la presse américaine. C'est elle que le ministère québécois du Commerce et de l'Industrie invite chaque printemps à venir voir sur place ce que font nos dessinateurs, nos couturiers et nos manufacturiers de vêtements et d'accessoires.

Ce qui n'empêche pas les journalistes canadiens d'aller y mettre le bout de leur nez. Et d'être tour à tour char-

més et subjugués, comme semblent l'être leurs confrères et consœurs d'outre-frontière.

Depuis vendredi midi, la jeune mode montréalaise a vécu une période cruciale. Jugée une première fois, l'an dernier, avec étonnement et indulgence, elle vient de passer le test de la "seconde" fois. Avec honneur, semble-t-il.

Les semaines qui suivront nous diront si, une fois rentrés chez eux, les ambassadeurs américains conserve-

ront leur enthousiasme. Une fois rangés les souvenirs des réceptions chaleureuses dont ils ont été l'objet et des menus soignés élaborés pour eux. Une fois atténué le charme incantatoire des airs québécois joués en sourdine tout au cours du week-end.

Les réflexions entendues tout au cours de l'événement semblaient se résumer à celle-ci: "La mode montréalaise (pour cette directrice de poste de télévision du Tennessee, pour cette rédactrice de mode du Texas, pour cette commentatrice de

grande revue newyorkaise) ce n'est plus Paris, ce n'est plus New York, c'est typiquement canadien, québécois. Elle n'emprunte plus. Elle s'affirme. Elle vous ressemble."

La mode montréalaise

Plus de vingt manufacturiers avaient répondu cette année à l'invitation du ministère du Commerce et de l'Industrie.

La majorité, des spécialistes en vêtements féminins,

avec un remarquable apport de quelques fabricants de vêtements masculins, de dessinateurs du monde de la fourrure et la collaboration de dessinateurs d'accessoires: chapeaux, chaussures, sacs, gants.

Dans les grandes lignes de la mode, rien d'absolument révolutionnaire. Quelques variantes sur les lignes établies au cours des années précédentes, avec des silhouettes dominant la scène automnale. Pour préciser: L'une délicate, à corsage étriqué, à la taille soulignée, à la jupe valsante; l'autre, plus souple, blousante, avec grand col châle, manches raglan ou dolman, larges poches plaquées. Ces coupes de base se retrouvent dans les robes, les tailleurs, les manteaux.

Dans les couleurs: du blanc et du noir, purs ou entremêlés, jusque dans les fourrures. Du vert automnal, des beiges, des greiges, du bleu grisé, du brun chocolat. Une merveilleuse teinte de rouille accompagnant le beige, le brun, parfois même le noir.

Dans les tissus: moins de quadrillés ou de tartans, mais des tweeds, des cachemires, des draps réversibles, des chevrons, des gabardines, des crepes de laine, des velours côtelés, des flanelles.

Des cuirs mats et glacés. Des suédés, des daims, des tissus suédés. Des tricots sur le corps, sur les jambes, sur la tête et autour du cou.

Pour le soir, des tissus brillants, des lurex brochés ou tissés, des crepes georgette, des crepes mats.

Perfection et élégance

Ce qui frappe le plus, cependant, à la fin de cette période d'immersion de trois jours dans le domaine de la mode, c'est, dans l'organisation et dans la présentation de cette manifestation annuelle, comme dans les créations offertes, un souci constant de perfection et d'élégance. On est loin des coutures qui gondolent, des fils qui dépassent, des jupes qui pendouillent.

Notre jeune pays qui arrive à un âge décisif choisit peut-être avec la mode qu'il présente à l'étranger, un des moyens les plus spectaculaires de prouver qu'il atteint à la civilisation. Entendu un peu partout également, au cours du week-end: "Que les femmes sont belles ici, et qu'elles sont bien habillées"...

Une nomenclature absolument arbitraire nous ferait peut-être diviser en trois catégories les présentations de Montréal Mode.

Les grands classiques d'abord, ceux dont on s'attend à

l'avance que leur présentation sera belle, parce que leur tradition est déjà établie. Et parmi ceux-là:

MICHEL ROBICHAUD, pour Auckie Sanft. Tailleurs et manteaux classiques, mais chaleureux. Une collection de robes habillées, toutes en noir, dans le plus grand style. Des robes prêtes à faire le voyage à Paris et à Hong Kong en passant par Rome, sans peur et sans reproche.

LEO CHEVALIER, pour Montroy et pour Van Essa/Nadio, dont les grandes capes à mi-jambes portées sur un pantailleur, et les longues robes de lainage sont tour à tour drapées, froncées, minces ou floues. Style Hollywood 1945.

MARIELLE FLEURY qui pense jeune et pratique et qui, cette année a ajouté aux appliqués de ses manteaux, de ses capes, de ses anoraks des broderies et sur des tissus suédés, des dessins peints à la main.

JOHN WARDEN, l'infatigable, qui se plaît à entremêler les couleurs et les tissus, à marier les tweeds et les plaids sans choquer. Tout juste étonner.

VALI, la reine de la robe. Imprimés surprenants dans la collection de robes du soir en lurex et dans des teintes claires, voyantes même. Chez Vali, beaucoup de cardigans chauds ou élégants selon l'heure du jour ou du soir.

Viennent ensuite les "boîtes à surprises". Les "p'tits jeunes" comme on dirait chez nous qui, d'année en année, ne nous laissent guère le temps de nous habituer à ce qu'ils ont déjà fait, et qui se renouvellent facilement.

Parmi ceux-là: MORTY, devenu presque sérieux et dont les fameux petits pois ne se retrouvent plus que dans les accessoires.

MARGARET GODFREY et NICOLA PELLEY, chez Bagatelle, qui offrent aux plus jeunes des jupes d'écuries, des tenues cowboys, qui allongent le blouson et élargissent les épaules.

PIERRE DESMARAIS, un spécialiste du manteau, chez Coatre Voyageur. Avec des manches de fourrure ajoutées aux plus classiques des modèles, une série de trenchcoats de lainage, de cabans et d'ensembles de daim. Le dernier de la collection, aux couleurs du ciel bleu de septembre reste dans les yeux comme un rêve d'automne.



Dans sa première collection de vêtements d'intérieur pour Molyclair, John Warden habille la femme de blanc et de flou. Tout en plis et en satin.

ALLAN GOLDIN et TOBY KLEIN, pour The Market. Des jeunes qui nous donnent tous envie de l'être et de porter avec leurs tailleurs à épaules carrées des cannes et des chapeaux melon.

Et pour terminer, les "éblouissements".

En tête de liste, une collection que personne n'oubliera, même si elle ne passe jamais la frontière: les tricots de FRANCINE VANDELAC. Somptueux, pratiques et imaginatifs. Pour le jour, les petits soirs et les grands. Des robes, des cafetans, des manteaux, créés avec des laines venues pour la plupart de la Beauce, auxquelles s'ajoutent des mohairs, des angoras, des mélanges de crêpe et d'acrylique, des laines chenille. Une série de créations dues à l'imagination d'une jeune femme de 27 ans qui donne à toutes le goût de se remettre à l'aiguille ou au crochet, pourvu qu'on ait son talent...

Une autre collection sensationnelle: les vêtements d'intérieur imaginés par John Warden pour Molyclair. En blanc, blanc pur ou presque blanc. En jersey espagnol, en satin mat, en nylon irisé. Dans des robes évasées, des djellababs, des pyjamas d'in-

térieur, des robes de bayadères.

Et enfin, les cuirs, les fourrures. Nous en reparlerons plus tard, comme nous reparlerons des chaussures et des vêtements masculins.

C'est sur ces collections de cuirs et de fourrures que s'est terminée la présentation Montréal Mode, hier matin, au Ritz Carlton. Dans la grande salle Ovale de l'hôtel, avant que les invités américains n'aillent se faire dire bonjour par monsieur le maire, l'assistance entière, mannequins inclus, a bu le champagne de l'amitié et de l'au-revoir.

On a porté un toast aux responsables de l'événement, Michelle Bussièrès, du ministère du Commerce et de l'Industrie et Iona Monahan, l'infatigable coordinatrice et commentatrice. On a réécouté nostalgiquement les airs entendus au cours du week-end, chantés par Gilles Vigneault, Pauline Julien, Diane Dufresne, Félix Leclerc, Claude Léveillée, Jean-Pierre Ferland et Louise Forrester, et on a promis de se revoir.

Sous le signe de la beauté et de l'élégance, évidemment. Chez nous.



Empruntant à l'arc-en-ciel ses couleurs les plus profondes, Francine Vandelac signe cette robe-manteau en laine du pays.

Du 11 au 13 juin **Vente exceptionnelle de 3 jours**

\$35 \$45 \$55*

Élegants modèles tricotés légèrement défraîchis

CHOIX DE ROBES, ENSEMBLES 2 ET 3 PIÈCES

CHEZ Stella Lebel

1392, ouest Sherbrooke **849-3205**

*** CES PRIX NE SONT PAS EN VIGUEUR SUR LA TOTALITÉ DE NOTRE STOCK**

TOUTE LES VENTES SONT FINALES

Simons

Nombreux sont ceux qui entendent, mais ne comprennent pas... ceux qui sont incommodés par des bruits soudains, forts et agaçants... ceux qui entendent difficilement.

Zenith

Vous ne pouvez vous imaginer combien les appareils auditifs Zenith sont efficaces, tant que vous ne les avez pas essayés.

Zenith a créé des appareils assez petits pour être des plus discrets... assez puissants pour assurer une aide parfaite aux personnes souffrant de perte d'ouïe sérieuse.

Venez rencontrer un spécialiste Zenith, il sera heureux de vous aider à choisir l'appareil qui vous convient le mieux.

Si dans les 10 jours qui suivent l'achat vous n'êtes pas entièrement satisfaits, vous n'avez qu'à retourner l'appareil et votre argent vous sera rendu.

La qualité d'abord, le nom ensuite

ZENITH

Appareils auditifs

Pour renseignements ou rendez-vous à domicile

Composez 842-3241, poste 452

Rayon 763 au septième. En ville seulement

VENTE ET LOCATION DE TOUT APPAREIL

CHAISES ROULANTES — LITS D'HÔPITAUX

Chaise régulière à roulettes de "B" **\$119.95**

Trois séries complètes de chaises roulantes — trois niveaux de prix

Trois séries complètes de "lit d'hôpital"

Lit à hauteur variable à 3 positions

Lit entièrement électrique. Lit à hauteur fixe, 2 positions

Aide de marche et accessoires

Commodes de tous genres pour tous les besoins

Accessoires de chambre de bain et barres de sécurité

Accessoires pour chambres de malade

A votre service depuis plus de 65 ans

C. MARTIN JR & CIE

4338, rue Saint-Denis, Montréal, Québec. Tél.: 849-2407.

Prop. Régent St. Pierre

Par réflexes conditionnés, les enfants pauvres apprennent à lire à 4 ans et les adultes peuvent arrêter de fumer

par Jeannie DESROCHERS

Depuis que le Russe Pavlov a fait savoir au monde qu'on pouvait faire saliver un chien à volonté, les chercheurs s'intéressent au réflexe conditionné.

Mais depuis que l'Américain Skinner a laissé entendre que toutes sortes de comportements humains pouvaient être modifiés et contrôlés par un système de renforcement positif ou négatif,

on a vu se lever une grande méfiance envers le lavage de cerveau et envers cette race de techniciens qui pourrait venir à décider ce qui est un comportement acceptable et ce qui ne l'est pas.

Malgré les craintes et la méfiance, les recherches dans le domaine de l'analyse et la modification du comportement ont quitté le laboratoire pour se faire une place dans le champ clinique du

psychologue, et même dans les salles de classe.

On comprend facilement que s'il existe des techniques pour encourager les comportements sociaux acceptables et décourager ceux qui le sont moins, les éducateurs soient intéressés.

Un bon nombre d'entre eux ont assisté la semaine dernière, au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal, à un congrès réunissant des gens de Montréal, Québec et Moncton (ce sont les trois centres universitaires francophones qui manifestent le plus d'intérêt envers ces techniques nouvelles) de même que plusieurs maîtres américains dont les recherches ont été largement diffusées.

Celles du professeur Roger Ulrich, par exemple, promettent de rendre la vie difficile aux préjugés voulant que les enfants de milieu défavorisé soient incapables de bien réussir dans leurs études. Il devient gênant de tolérer des classes de doubles dans les quartiers pauvres, quand on voit les documents magnétiques du professeur Ulrich, quand on voit des enfants noirs de quatre ans, issus des ghettos américains, lire et écrire aussi naturellement qu'on parle et qu'on écoute.

Pour le professeur Ulrich, on peut apprendre aussi bien, et aussi jeune, avec les yeux qu'avec les oreilles. Les enfants qui lisent ont moins besoin d'écouter, ils n'ont pas besoin qu'on leur interprète affiches et instructions. Ils sont plus autonomes.

Les expériences de Roger Ulrich dans une commune du Michigan qui a ouvert les portes de son "learning village" aux enfants des ghettos ont déjà des répercussions sur le système scolaire de la région environnante. Les enfants du "village" se rendent dans des classes, et apprennent à lire à des enfants plus jeunes.

A Montréal, des étudiants de l'UQAM et de l'Université de Montréal ont participé

à des expériences dans cinq classes de la CECM, dans le but de modifier des comportements sociaux inappropriés, ou encore des comportements verbaux déficients. Ces expériences ont été difficiles au début, car la rigueur scientifique vient plus facilement au spécialiste qui ne perd jamais de vue son objectif, qu'à l'enseignant qui a bien d'autres chats à fouetter.

Néanmoins, il semble que les enfants dont les efforts ont été systématiquement "renforcés" et dont les erreurs et rechutes ont été systématiquement découragées (dans le vocabulaire scientifique on ne parle pas de punition, mais d'une réaction négative à un comportement inapproprié) ont marqué des progrès importants. Les professeurs ont pu se louer d'avoir des élèves plus attentifs et moins bruyants.

Les congressistes ont pris connaissance d'une expérience visant à encourager de gros fumeurs à réduire leur consommation de cigarettes, et d'une expérience visant à débarrasser quelques étudiants de la phobie des couleurs, par la technique de l'immersion. Selon cette technique, les sujets sont placés en présence de l'objet de leur phobie. Mais on a inventé, comme raffinement, de les occuper en même temps à une tâche distrayante.

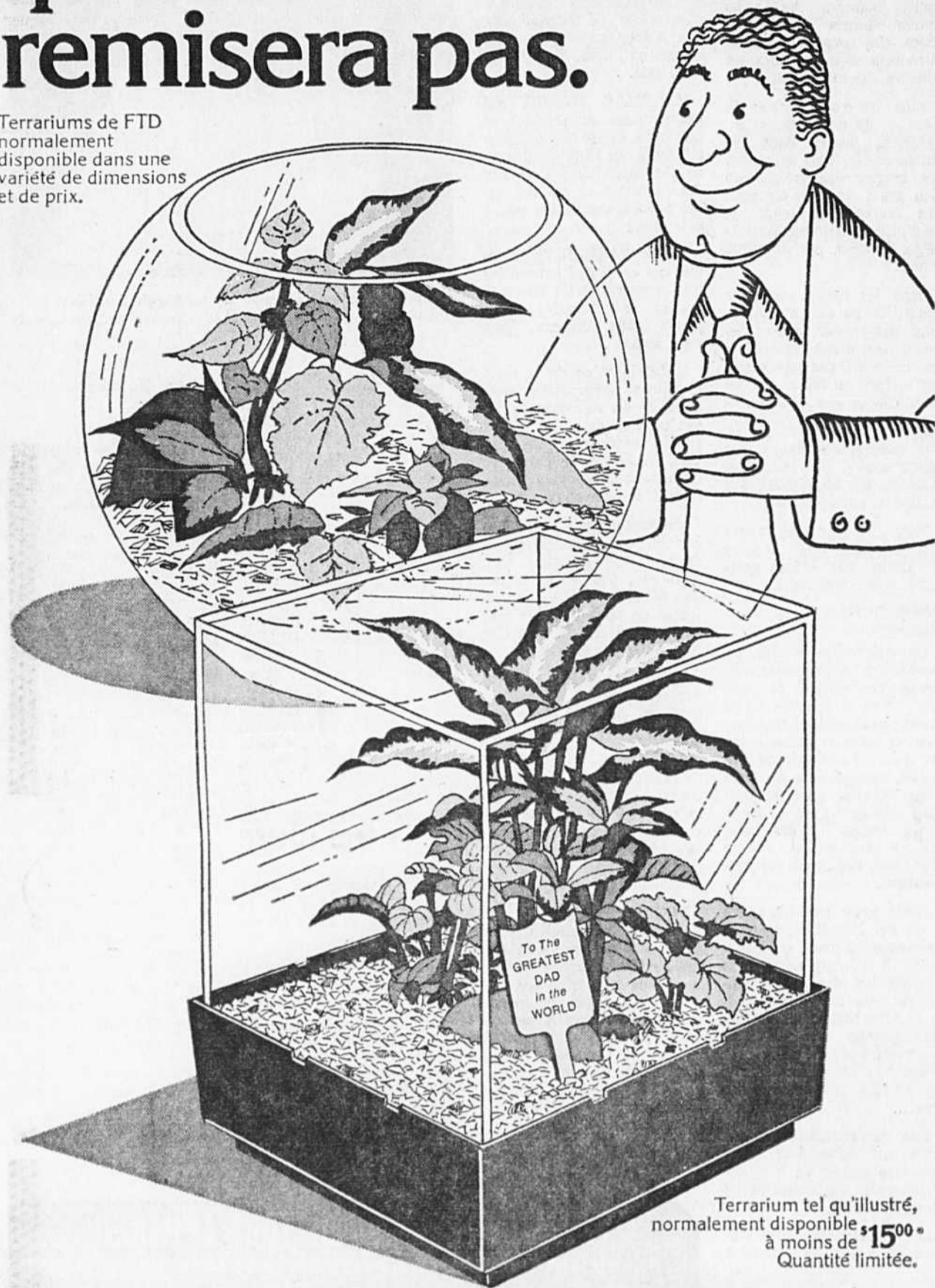
Au bout d'une heure, tous les sujets avaient suffisamment surmonté leur phobie pour pouvoir toucher une cigarette.

Quant aux fumeurs, ils ont tous pu cesser pendant une semaine, et ceux qui ensuite sont revenus à leur vieille habitude ont tout de même diminué considérablement le nombre de cigarettes.

Le congrès à l'UQAM était organisé par l'Association pour l'analyse et la modification du comportement, dont M. Gilles Trudel est président et M. Jean-Marie Boisvert secrétaire.

Enfin! un cadeau de Fête des Pères, qu'il ne remisera pas.

Terrariums de FTD normalement disponibles dans une variété de dimensions et de prix.



Terrarium tel qu'illustré, normalement disponible à moins de \$15.00. Quantité limitée.

Et vous pouvez l'expédier par télégramme; à la FTD.

Pensez aux cadeaux que vous offrez à papa et qui disparaissent tout de suite après la Fête des Pères. Cette année, offrez-lui quelque chose de différent — quelque chose vert et fleurissant — un cadeau unique et durable, qui le fera penser à vous jour après jour.

Ces jardins miniatures permanents sont vert et fleurissants, et ne requièrent que très peu de soin. Il sera fier de le contempler à la maison, ou même au bureau. La quantité est limitée, cependant, la plu-

part des fleuristes FTD ont un assortiment vaste de cadeaux fleuris à votre choix. Appelez, ou visitez votre fleuriste FTD le plus près des aujourd'hui. Il expédiera votre cadeau presque partout au Canada ou aux Etats Unis. (La plupart des fleuristes FTD acceptent les cartes de crédit reconnues.)

Surprenez votre père. Faites de cette Fête des Pères, une qu'il n'oubliera jamais.



En tant que commerçant indépendant, chaque fleuriste FTD fixe ses propres prix. ©1973 Florist Transworld Delivery Association.

Fleuriste Ahuntsic 10182, rue Lajeunesse 381-3919	Fleuriste Ampleman 243 boul. d'Anjou, Châteauguay 691-9114	Belle Fleur Fleuriste 3971 boul. LaSalle, Verdun 769-4589 90, rue Longueuil, Longueuil 679-1820	Don Belvedere Fleuriste 6045, Côte-de-Liesse Hôtel Château Champlain 735-1668
John Cornfield FLEURISTE 2320 Chemin Lucerne, Ville Mont-Royal 735-2444	Jules A. D'Alcantara Inc. 3033 est. Sherbrooke 526-5955	Fleuriste Hétu Inc. 32 Chemin Oka St-Eustache 627-2636	Fleuriste Irène Engr. 883, boul. Sainte-Croix Ville Saint-Laurent 747-7506
Mme C. M. Labissonnière 1024, rue Mont-Royal est 526-5577	Madame A. Lafleur 7117, rue Saint-Denis 271-3548	André Laurier Fleuriste 3637, Sainte-Catherine est 521-4233	Nicole Fleuriste Inc. 535 St-Charles Boucherville 655-1250 — 655-9121
Pinkertons Flowers Ltd. 5127 Sherbrooke ouest Montréal 487-7330	Le Pot de Fleurs The Flower Pot Place Bonaventure, 866-3378 3 Westmount Square Westmount — 931-7266 480 ave Victoria St-Lambert — 672-3050	Reine-Elisabeth ENGR. Fleuriste 1270, rue GUY 935-4793 Gilles Rouleau prop.	Les Fleuristes Universels Inc. 810 boul. L'Ange-Gardien L'Assomption — 581-6790 (sans frais d'appel)
Fleuriste Victor Inc. 420 Chemin Selwood, Ville Mont-Royal, 731-7511			



"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY (collaboration spéciale)

Huit remarques sur les lunettes de soleil

— Dites-moi, docteur, puisque vous nous parlez de bronzage donc de soleil, vous pourriez peut-être nous dire un mot des lunettes de soleil.

— Je veux bien.

1) — Est-ce dangereux de porter des verres de soleil?

— Non, en soi ce n'est pas dangereux. Ce sont généralement des verres neutres qui se contentent de former un écran coloré entre les rayons du soleil et votre vue. C'est une façon de protéger les éléments très fragiles, très délicats de la vue.

2) — Quelle teinte de verres devons-nous utiliser?

— Il y a plusieurs teintes différentes allant de la couleur vert très foncé au vert pâle, en passant par le rose, le bleu ou le gris-bleu.

— En somme, tout verre teinté peut-il nous protéger contre le soleil?

— Oui, mais pas tous avec le même bonheur.

— Comment ça?

— Certaines teintes changent la couleur du paysage. Une lunette fortement teintée en vert assombriera le paysage. De même la teinte rose changera la valeur de certaines couleurs. Le vert vous paraîtra pratiquement noir. Le gazon et les feuilles des arbres seront plus foncés.

— Quelle couleur, à votre avis, devrions-nous utiliser?

— A mon avis, c'est une lunette de soleil aux verres teintés en gris-bleu qui serait le plus souhaitable.

— Pourquoi?

— Ce sont ceux qui modifient le moins la teinte des objets autour de vous. Et les rayons du soleil seront suffisamment filtrés surtout si vos verres sont polarisés.

3) — Qu'entendez-vous par polarisés?

— La polarisation, c'est un procédé de fabrication qui permet d'éliminer une plus grande quantité de rayons lumineux. En plus de la coloration, vous avez

donc une protection due à la constitution physique du verre.

— Comment sait-on si un verre est polarisé?

— Il suffit de prendre deux paires de lunettes qui sont supposées avoir des verres polarisés et de regarder à travers les vitres de l'une et de l'autre en plaçant un des verres perpendiculaire à l'un de l'autre paire de lunettes. Si ces verres sont vraiment polarisés, vous ne verrez rien au travers. En croisant le sens de la polarisation, ça coupe presque totalement les rayons. Les verres apparaissent comme noirs.

4) — La forme des lunettes a-t-elle une importance?

— Il faut autant que possible les prendre assez grandes pour que les lunettes cachent aussi le soleil qui pourrait atteindre vos yeux par-dessus ou à côté de la monture.

5) — De plus, ces lunettes doivent être bien ajustées sur le nez. Elles doivent tenir en place.

6) — Est-ce dommageable pour la vue de porter des lunettes de soleil à la noirceur par exemple?

— Non, sauf que les gens qui le font ne doivent pas voir grand-chose.

7) — Est-ce qu'on peut les porter aussi lorsque le temps est nuageux?

— Très souvent, même par des temps nuageux, vous avez de grosses quantités de rayons qui passent au travers des nuages et qui peuvent être très fatigants pour les yeux. Si vous sortez dehors et éprouvez le besoin de vous plisser les yeux pour regarder, c'est une indication de porter un verre coloré.

8) — Comme dernière remarque, évitez les verres de soleil trop bon marché. La vitre pourrait avoir des défauts et faire une diffraction nuisant à la vue, de plus, ils pourraient ne pas être bien ajustés. Il vaut mieux payer un peu plus et être bien servi.

ORPHELINAT SAINT-ARSÈNE
7321, rue Christophe-Colomb
Montréal 328 (274-5523)
Institution privée reconnue d'intérêt public par le ministère de l'Éducation, pour garçons.
(Pensionnaires et externes).
Primaire: 5 et 6ième année
Secondaire: I, II, III
Test d'admission le 13 juin à 6:30 P.M.

Pour la Fête des Pères!
Musk POUR Hommes
La fragrance voluptueuse de Yardley.
EAU DE COLOGNE... LOTION À BARBE... SAVON
Dans les pharmacies et magasins à rayons.

OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (CH. 11) 849-1274
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI — VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI: FERMÉ

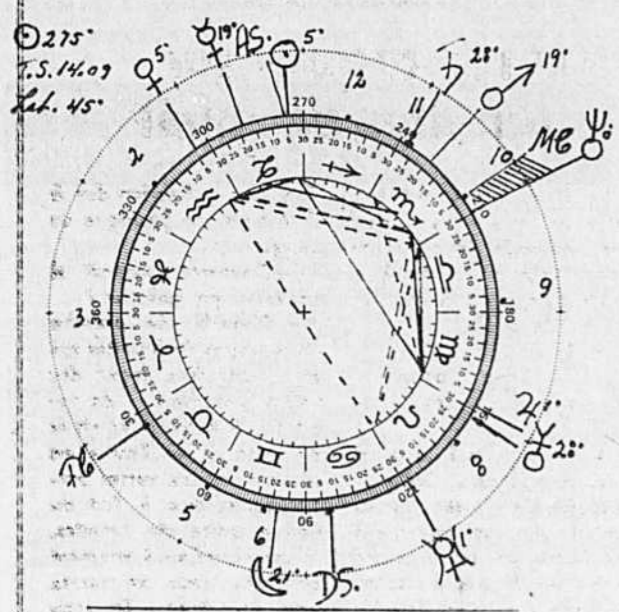
Matériel d'Artistes
PRODUITS:
GRUMBACHER TALENS
CARTONS ILLUSTRATIONS
TABLE À DESSIN - EN BOIS
Modèle "F" 32 x 48 \$41.95
inclinaison
CHEVALET - ALUMINIUM
portatif
pattes télescopiques \$11.95
OMER DESERRÉS
343 est. St. Catherine 6955, St. Hubert
Tel.: 288-0251

Les signes du zodiaque Broches — pendentifs
N'hésitez plus! Arborez votre signe astrologique et attirez-vous toutes les chances. Tous les signes du zodiaque vous sont offerts chez Birks dans le nouveau modèle de pendentif que vous convertissez en broche rien qu'en dégageant la chaînette.
Finis or brossé. Chacun \$5.00
BIRKS JOAILLIERS

L'ASTROLOGIE



AVEC LISE MOREAU
(collaboration spéciale)



Les femmes fument plus

TORONTO (PC) — Un nombre croissant d'hommes cessent de fumer, mais les femmes et les jeunes filles semblent contribuer à la hausse de la vente des cigarettes, affirme l'industrie canadienne du tabac. Les ventes ont augmenté de cinq pour cent l'année dernière.

Les jeunes prennent l'habitude de fumer à peu près dans les mêmes proportions que leurs parents, mais il semble que les jeunes filles entre 15 et 19 ans soient les plus grandes consommatrices de tabac. Environ 46 pour cent des personnes adultes sont des fumeuses.

Un sondage mené auprès des femmes, en 1972, démontre qu'entre 15 et 19 ans, 45 pour cent des jeunes filles fument la cigarette, ce qui représente une hausse de 28 pour cent par rapport à 1968. Actuellement 35 pour cent

des femmes ont l'habitude de fumer.

Un porte-parole de l'industrie de la cigarette a déclaré que cette industrie a été étonnée de voir ses ventes augmenter depuis 1972, la première année où la publicité sur le tabac a été prohibée à la radio et à la télévision. On s'attend à ce que les ventes augmentent encore de deux pour cent cette année.

La vente des cigares a par contre baissé de neuf pour cent. Par contre, les ventes de tabac à pipe importé, notamment de Hollande, ont augmenté de 13 pour cent.

D'après les chiffres des compagnies de tabac, 60 cents de chaque dollar dépensé en tabac sont prélevés en taxe. Les compagnies paient également \$30 millions annuellement en impôt sur les corporations.

Un jeune face à l'orientation scolaire

Mon fils est né le 28 décembre 1955 à 7 heures 45 minutes A.M. à Montréal. J'ai eu bien du mal à l'éduquer et maintenant il refuse de poursuivre ses études. Il n'est jamais d'accord avec rien et a l'esprit très révolté. Il s'entend très mal avec les autres jeunes et a tendance à rester seul. Il s'emballait facilement mais lâche aussitôt. Voyez-vous dans quoi on pourrait le diriger surtout s'il ne veut pas reprendre d'études.

Mère inquiète.

Votre fils est né sous le signe du Capricorne. Son Soleil est, conjoint à son ascendant qui se trouve un degré plus loin, Mercure est aussi dans le Capricorne en maison I de la personnalité ce qui fait de lui un Capricornien assez typique. Réfléchi, froid, distant, aimant les excentricités, sceptique, lent, distant mais timide et incapable d'exprimer ses sentiments.

Son esprit de révolte lui vient de la position d'Uranus

en Lion en opposition de Vénus en Verseau et en maison un de la personnalité. Il a une haute opinion de lui-même mais une difficulté réelle d'accord avec son entourage. Toutes relations ou associations lui sont difficiles.

La position de la Lune en Gémeaux lui donne l'esprit changeant et très versatile, d'où changements fréquents d'intérêts. La Lune sans aspect donne souvent une nature froide et sans coordination. Vénus, le cœur et la façon d'approcher les autres sur le plan affectif, est en carré de Neptune et du Milieu-du-Ciel. Cette position de Vénus rend votre fils très exigeant et introverti. Il se fait facilement des illusions sur les êtres et manque de souplesse pour les accepter tels qu'ils sont. Aussi préfère-t-il rompre.

Il ne sait pas montrer ses sentiments. Il aura grand mal à avoir des échanges satisfaisants avec son entourage. Non qu'il soit d'esprit

chicanier (Mars est bien aspecté) mais qu'il rejette facilement tout contact. (Uranus dans la maison des associations.)

Par contre son Soleil et l'ascendant font un très beau triangle à Jupiter en Vierge et en maison 8, celle du renouvellement. Probablement en prenant de la maturité il apprendra à composer avec son tempérament et son entourage, il deviendra plus conciliant. Pour ce faire il doit être aidé et bien dirigé actuellement. Mercure, planète de l'intelligence, fait un bon aspect à Mars dans le Milieu-du-Ciel. Ce qui lui confère une intelligence active et combative.

Mercure dans un signe de terre donne le goût des choses concrètes. C'est un nerveux et il lui est peut-être difficile de s'astreindre à la patience (Lune en Gémeaux) mais il en est capable. Je crois que la position de la Lune et de Vénus dans des signes d'Air, quoiqu'elles ne soient pas en aspect, parce que trop éloignées en degrés,

l'aideront à s'imposer, surtout s'il peut voir le résultat de son travail.

Il existe de bonnes écoles où il pourrait apprendre un métier manuel se rapportant à l'artisanat ayant trait de près ou de loin au domaine artistique. L'école des Arts et métiers est de celles-là. S'il n'a pas les études nécessaires pour y entrer il pourrait sans doute s'inscrire aux différentes écoles du soir. Il existe des cours pour adultes qui permettent plus d'individualité, il faut garder en mémoire qu'il a grand mal à s'adapter à un groupe et que l'école régulière le rebute.

Les cours parallèles sont peut-être plus indiqués pour lui. Il pourrait apprendre son métier en travaillant chez un artisan qui a besoin d'aide et qui serait prêt à lui enseigner. C'est encore seul qu'il travaille mieux ou en très petit groupe.

Voyez un médecin, car ses nerfs sont fragiles. Un orienteur pourrait également vous aider pour lui trouver un stimulus quelconque.

vos horoscopes

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un esprit aventureux et le goût du disque et de l'inconnu. Leur dignité inspirera le respect. Ils seront dévoués, perspicaces et dévoués. Dans leur comportement habituel, ils montreront beaucoup plus de sang-froid que de sensibilité. Ils seront cependant enclins à la bienveillance.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Vous bénéficiez de coups de chance, et beaucoup d'entre vous découvriront l'emploi qu'ils désiraient depuis assez longtemps. Les Béliers rapatriés seront les plus avantagés.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Des profits pécuniaires imprévus, ainsi que des legs, jouiront plusieurs d'entre vous; en particulier parmi ceux de quarante-cinq à quarante-huit ans. Il conviendra de ne pas trop compter sur les promesses amicales ou familiales.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GÉMEAUX

Vous bénéficiez de la bienveillance de personnes étrangères à votre proche entourage. En tout cas, sentimentalement, votre vie conjugale sera monotone, et beaucoup d'entre vous auront des préoccupations "psychosexuelles".

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Un changement de lieu de résidence pourrait être chanceux. Des legs ou héritages vous permettront de satisfaire votre désir d'élévation. D'autres tireront profit de brusques événements collectifs.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Les rapports entre frères et sœurs seront troublés par les astres. Les discussions d'intérêts seront après, surtout en cas d'héritage. En revanche, la vie conjugale sera favorisée. Vous bénéficiez d'une aide familiale.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous aurez quelques difficultés secondaires dans vos affaires de cœur. Vos déceptions seront de courte durée. Les liens affectifs se resserreront, entre frères et sœurs, notamment, par suite d'événements familiaux, parfois pénibles.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous êtes dans une période de chance exceptionnelle. Cependant, certains ne devront pas se laisser griser par le succès, car la rétrogradation pour les tributaires de la Balance pourrait les inciter à commettre des imprudences par excès d'optimisme.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Cette journée pour ceux qui sauront allier la "philosophie" à un matérialisme modéré, qui se comporteront raisonnablement dans le domaine financier et qui éviteront d'entrer ouvertement en conflit, surtout par voie de justice, sera bénéfique.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Un favorable changement de situation ou de niveau social vous semble promis. Cependant, vos grandes joies sentimentales ne seront qu'éphémères. Par l'intermédiaire de hautes protections, vous aurez des avantages financiers.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Dans la matinée, vos fréquentes inspirations seront profitables. Dans l'après-midi, cependant, vous auriez intérêt à ne pas vous croire infailibles, à ne pas lâcher la proie pour l'ombre, surtout dans le domaine professionnel.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

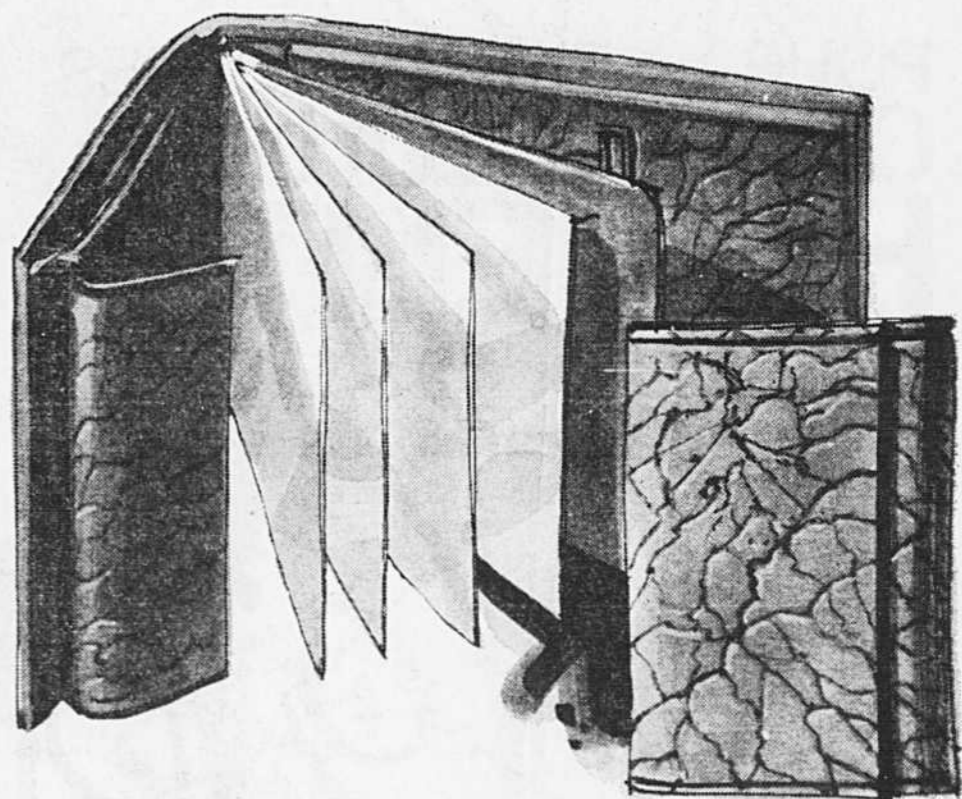
Vous devrez vous défier de certains démarcheurs ou représentants, des projets à long terme, des procédures abusives, et, surtout, des investissements dans certaines sociétés immobilières.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Vous aurez intérêt à écouter votre raison plutôt que de céder à votre impulsivité. Un retour d'affection, ou celui d'un être cher revenant de très loin, réjouira un certain nombre de Poissons.

Allaitement maternel

Allaiter son bébé est un art naturel et maternel. La Ligue de l'art maternel a été fondée pour aider les mères à allaiter leur bébé. La prochaine réunion se tiendra le lundi 14 mai, à 8 h. p.m. Toutes les dames sont les bienvenues. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Morneau à 679-4160; avec Mme Cudahy à 324-1791 ou avec Mme Nicole Leroux à 669-8234.



Pour l'argent et les clefs

Voici une occasion à ne pas laisser passer! Ce portefeuille et ce porte-clefs à 6 crochets amovibles sont en cuir et ne coûtent que \$7.95.

Au choix, noir ou brun, veau véritable ou cuir grenu. Vous avez aussi le CHOIX DE DEUX STYLES DE PORTEFEUILLE: à plusieurs sections, tel qu'illustré plus haut, ou un porte-billets élégant ULTRA-MINCE (non illustré).

LE DUO, PORTEFEUILLE ET PORTE-CLEFS. \$7.95

Sans vouloir exagérer...

Cette montre Rideau automatique, avec jour et date, est une montre des plus exceptionnelles. Elle est offerte à un prix plus que modique! **\$39.95**

Boîtier en métal doré. Dos en acier inoxydable. Mouvement suisse 25 rubis. A l'épreuve des chocs, résistante à l'eau. Aiguilles lumineuses. Cadran argenté, ou champagne.

BIRKS
JOAILLIERS

BIRKS JOAILLIERS



Ornements à l'ancienne en marbre blanc et dorure

Pour celle qui aime vivre dans un décor à l'ancienne, avec une touche de romantisme... voici trois objets inusités qui lui plairont.

Une balance, 19" de haut, pour les fleurs ou les fruits, **\$26.95**.
Un chandelier, 12" de haut, avec une énorme chandelle, **\$13.95**.
Un candélabre avec 5 longues et fines chandelles, **\$26.95**.

BIRKS
JOAILLIERS

Environnement humain Cinq prix aux Etats-Unis et le Grand prix au Japon

Les dix jours du Premier Festival international du film sur l'environnement humain se sont terminés hier soir. On devait remettre onze prix. Le jury, enthousiaste, en donna treize, dont cinq aux Etats-Unis et deux au Japon.

L'Afrique noire, pour sa part, s'est vu décerner un prix spécial du jury pour l'ensemble de sa participation visuelle. Les autres prix sont allés à des films venant de France, d'URSS, de Suisse, de Belgique et du Canada.

Le Grand Prix du festival est allé au film "Minamata", du réalisateur japonais Noriaki Tsuchimoto. Ce très long métrage (156 minutes) raconte la lutte des habitants d'une ville contre la pollution par le mercure provoquée par les déchets d'un moulin à papier. Lutte d'autant plus difficile que des intérêts puis-

sants se moquaient éperdument, là comme en bien d'autres coins de la planète, du tort fait à l'environnement.

Le Prix spécial du jury est allé à un court métrage américain, "Frank Film", de Mauris, dont on a tenu à souligner l'originalité et l'esprit de recherche visuelle.

Le prix Inuvik, adressé au meilleur film documentaire sur l'environnement humain, fut attribué à "Ecocide: a Strategy of War", dénonçant l'emploi des herbicides par l'armée américaine qui voulait au Vietnam condamner l'ennemi à la famine en détruisant toute végétation. Son réalisateur, E. W. Pfeiffert, est un Newyorkais qui a servi dans l'armée canadienne et chez les Marines américains. Il a changé de vie, puisque le voilà profes-

seur de zoologie à l'Université du Montana.

Le prix du meilleur long métrage fut multiplié par deux. L'un, allant à un film canadien (ou québécois, ses réalisateurs étant Gilles Thérien et François Séguillon) et ayant pour titre "Ratapolis", retrace les ravages fait à l'homme depuis les débuts de son existence par cette curieuse espèce animale qu'est le rat. L'autre, belge, a emprunté une partie de son titre à un film de Godard: "Week-end, ou la qualité de la vie". Avec une caméra qui n'est pas sans ressembler celle de Cassavetes, Jean-Jacques Piché et Pierre Manuel, de la télévision belge, racontent le week-end d'une famille sur le bord de la mer, où l'on retrouve le même entassement, le même abrutissement qu'à la ville.

Le premier prix de la caté-

gorie des courts métrages a été donné à un film américain dont la particularité est d'avoir mis des images actuelles sur un texte du chef indien Seattle datant de 1885. Cela a un effet prémonitoire qui fait frissonner. Il a été tourné par John Stevens, pour le compte du Congrès baptiste du Sud des Etats-Unis.

Le prix du meilleur film d'animation est allé à un film suisse, "Little Man, Big City", du réalisateur hongrois Roman Kunz, qui le méritait bien.

Catégorie vulgarisation scientifique, c'est un court métrage russe, "Les bleus attaquent la planète", d'A. Sokolov qui gagna le prix, ex aequo avec "The Living Body and Air Pollution", du Japonais Jun-chiro Takeda, et avec "The Flooding River" de l'Américain Lincoln Pierson Brower.

Les Etats-Unis ont aussi gagné dans la catégorie des bandes-annonces avec "Environnement" d'Irving Dressler, et la France dans celle des affiches avec "Ateliers 87". Le jury, présidé par Fer-

CHANGEMENTS
La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Pressé.

tele presse au jour le jour TV

- 6:00 **7 10** Madame est servie Invités. Bob Roby, Mgr Guy Bélanger, Fernand Lapierre, M. Beaudry, Me Frank Shoofey et Mme Gérard Girouard.
- 6:30 **5 6** Summer Hour-glass
- 8:00 **8 22** The Rookies "Covenant With Death" **12** Man and His World Special
- MARDI MATIN**
- 10:30 **12** The Community Invités: Mgr Monty Berger et M. Ron Powers.
- 11:00 **12** Hercules Cartoons.
- 1:20 **3** Lucille Rivers Show

CHANGEMENTS

nand Seguin, homme de silence et vulgarisateur remarquable, était composé de MM. Alkali Kaba, écrivain (Mali), Rostislav Yurenef, critique de cinéma (Russie), Masami Monsi, professeur de botanique (Japon), Rudiff Krejckk, cinéaste (Tchécoslovaquie), Ake Backlund, producteur de cinéma (Suède) et Louis Marcorelles, critique de cinéma (France).

RADIO FM

CFOR 92.5	CKMF 94.3
CBM 95.1	CJFM 95.9
CKVL 96.9	CHOM 97.7
CHRC 98.1	CBF 100.7
CHLT 102.7	CFDM 104.3
CFGL 105.7	

(Tchaikovsky); orch. symph. de la Radio Bavaroise, dir. Ludwig. Quatuor en mi majeur, op. 2 no 2 (Haydn); trio et John Williams, guitare. — Sonate pour piano no 2 (3 et 4e mov.) (Lves); Roberto Szidon. — Symphonie no 3 en ré majeur (Schubert); orch. philh. de Berlin, dir. Maazel. — Trio pour violon, violoncelle et piano (Baldieue); Robert Gendry, Robert Bex et André Krust.

12:05 CBF Concert populaire Ouv. "Egmont" (Beethoven); orch. phil. de New York, dir. Bernstein. — Extr. du "Sacre du Printemps" (Stravinsky); orch. symph. de l'URSS, dir. Svetlanov.

1:00 CBF Contrepoin Concerto no 3 pour piano et orch., op. 26 (Prokofiev); Franitsek Mavian, piano, et orch. symph. de la radio de Prague. — "Water Sprite" (Tchaikovsky); orch. philh. tchèque, dir. Chala-bala.

1:03 CBF Afternoon Concert Oeuvres de: Bach, Schubert.

2:00 CBF Airs d'opéra Est. d'"Un bal masqué" (Verdi); Leontyne Price, Carlo Bergonzi, Shirley Verrett, Robert Merrill, Reri Grist, Elio Fingello, orch. de l'Opéra RCA Italiana et chœurs, dir. Leinsdorf.

3:00 CBF Festivals du monde Symphonies nos 4 et 5 (Beethoven); orch. symph. de l'Etat hongrois, dir. Ferencsik.

5:30 CBF Jazz et Blues "Surrey With the Fringe On Top" (Rogers-Hammerstein); W.E.S. Montgomery. — "Yes! e n o w" (Davis); Miles Davis. Animateurs: Gilles Moreau et Gilles Archambault.

notre choix d'émissions

CE SOIR

Peu d'émissions dignes de retenir votre attention ce soir — et encore tombent-elles presque toutes à la même heure. Vous pourrez aller au lit plus tôt.

20:30 CBF-FM et réseau AM — Sur toutes les scènes du monde A l'affiche, "Demain la fête", complainte contestataire de Guy Foissy dans une production de l'ORTF. Un PDG découvre les joies du travail à la chaîne grâce aux bons offices de deux pauvres types qu'il vient de congédier. Il y aura de grands éclats de rire, et les flics viendront tuer les pauvres types. Ce sera très, très drôle. Comme la vie.

20:30 **2 7 9 11 13** — L'Histoire de Mari-Lou Denise Pelletier, Guy Provost et Yolande Michot tiennent les principaux rôles dans un nouveau téléroman signé Réginald Boisvert.

20:30 **10** — Spécial Gilbert Bécud Encore à la même heure, Télé-Métropole nos convie à un grand "spécial" avec Bécud. A qui Lucille Dumont a attrapé quelques confidences.

22:00 **4 5 6** — V.I.P. : Keith Davey Ce sénateur lucide et courageux s'est surtout fait connaître en présidant une commission d'enquête sur les communications de masse. Revenu dans l'ombre depuis la conclusion des travaux de la commission, il en sort ce soir afin de venir affronter l'animatrice Lorraine Thompson. Le lutteur Whipper Billy Watson sera également de la partie.

MARDI (Matinée)

14:30 **2 9 11 13** — Cinéma: "Titanic" Le drame du Titanic, raconté, cette fois, par les Allemands. Un film plutôt moyen sur un fait divers aux proportions colossales.

POUR LA FÊTE DES PÈRES OFFREZ-LUI UNE HOMELITE XL2



LE MEILLEUR PAPA AU MONDE MÉRITE BIEN LA NOUVELLE HOMELITE XL2

LA XL2 EST INDISPENSABLE AU CHALET, EN CAMPING, POUR ÉMONDER LES ARBRES, ETC...

- Système de contrôle à double gâchette pour faciliter et accélérer le travail de la coupe du bois.
- Très légère... ne pèse que 7.1 lb.
- Graissage automatique de la chaîne.
- Démarrage facile... et plus encore!
- *Sans chaîne ni lame.

\$119.95
Prix de détail suggéré. Avec lame & chaîne de 12"

OBTENEZ L'ETUI A LA VALEUR DE \$13.50 GRATUITS A L'ACHAT D'UNE XL2

Consultez les Pages Jaunes pour les dépositaires.

TERRY INDUSTRIES
EQUIPEE AVEC CHAÎNE OREGON

Nova Inc. 2015, Thimens Montréal - 336-9971	159, ouest, Jean-Talon Montréal 333-2910	12200, boul. Laurentien, Cartierville 333-2910
11401, boul. Pie-IX, Montréal - 333-2910	6200, boul. Taschereau, Ville Brossard 676-0311	Westburne Division Craig Plumbing 1630, chemin Bois-Franc Montréal - 332-5331
Albert Dyotte Inc. 7348, rue Saint-Hubert Montréal - 273-1755	Electric Rent-All Ltd. 2658 ouest, Notre-Dame Montréal - 937-5810	Fecteau & Fils Limitée 7845, boul. Saint-Laurent Montréal - 271-1050
Centre de Location Ferrens Inc. Rental Centre 5187, Jean-Talon est Saint-Leonard - 727-3033	Purple Tool Rental 5716, Sherbrooke est, 254-3503	Purple Tool Rental 6135, Sherbrooke ouest, 482-2323
6200, boul. Taschereau Longueuil - 674-1525	Purple Tool Rental 386, boul. Laurentides, Laval - 667-8133	Dickie Moore Rentals Centre de Location Dickie Moore 560, Montée-de-Liesse Saint-Laurent - 739-4791
Simpsons Centre-Ville Fairview Anjou	Real Moto Inc. 1240, Provost Lachine - 634-1440	Quebec Rent-All Ltd. 12040, Lachapelle Montréal - 336-9951

VENTE SERVICE
SAARD INC.
880, rue BOY, Ville St-Laurent 747-4718

Approchez, Approchez!

LOTTO QUÉBEC

spéciale tirage le 22 juin

La valeur des autres prix est augmentée

Gros lots habituels	\$200,000.	\$500. devient \$1,000.
	\$100,000.	\$400. devient \$500.
	\$50,000.	\$100. devient \$300.
	\$25,000.	\$50. devient \$100.
	\$10,000.	
	\$2,000.	

En tout, plus de \$1,250,000. en prix.

Les prix de moins de \$2,000. sont doublés et même triplés.

Faites ça vite!
La quantité de billets est limitée.

loto-québec
un jour... ce sera ton tour

500 Place d'Armes,
Montréal, Québec
Tél. 873-5350
et 873-5353

L'UN dévoile les grandes lignes de sa future campagne électorale

HULL (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, a révélé que son parti adopterait comme principaux thèmes de la prochaine campagne électorale provinciale: la régionalisation des structures de l'économie, le développement de l'industrie touristique et la création d'une régie autonome pour les loisirs et les sports.

M. Loubier, qui était interrogé par certains journalistes de l'Outaouais, dans le cadre de l'émission "Quand un citoyen parle", diffusée, hier, sur les ondes de CKCH, à Hull, a affirmé qu'il prévoyait des élections générales au Québec pour l'été 1974.

Il est d'avis que le premier ministre actuel, M. Bourassa, à cause de la confortable majorité dont il jouit à l'Assemblée nationale, ne déclenchera pas d'élections avant cette date.

Par ailleurs, il a affirmé que l'Union nationale s'implanterait d'une façon très tangible dans chacun des comtés de la province de Québec, à partir de septembre prochain.

M. Loubier répondait ainsi aux nombreuses questions posées par les journalistes, sur le fait que l'Union nationale avait fermé le bureau régional de l'Outaouais de ce parti, il y a quelques mois.

Bureaux-maisons

Les bureaux unionistes des différents comtés ne seront que des bureaux-maisons, jouissant d'une ligne téléphonique, de l'information nécessaire pour répondre aux questions des contribuables, d'une part, et, d'autre part, pour informer les dirigeants de l'UN des problèmes des comtés.

En dévoilant sommairement les grandes lignes de la prochaine cam-

pagne électorale créditiste qui, selon son chef M. Yvon Dupuis, sera: "Le socialisme contre le capitalisme".

Commentant, par ailleurs, les récents sondages sur la popularité des différents partis politiques au Québec, M. Loubier a admis qu'ils n'avaient rien d'encourageant.

Un de ces sondages mettait son parti en dernier lieu. Sans les négliger, "ils sont des guides", a-t-il affirmé, et il a rappelé qu'en 1966 aucun observateur n'avait prévu la victoire de Daniel Johnson.

De plus, a-t-il poursuivi, qui avait prédit la victoire de M. Dave Barrett, en Colombie-Britannique, ou encore celle de M. Peter Lougheed, en Alberta?

Selon lui, la mentalité changeante de la population permet d'espérer presque tout. "Ca fait au moins qua-

tre fois, depuis 1966, qu'on tente d'enterrer l'UN", a-t-il affirmé.

Candidats

Après la révision de la doctrine et des principes du parti, comme cela a été fait, récemment, M. Loubier a affirmé qu'en septembre, on se mettra à la recherche de candidats.

Il espère, d'ici ce temps, ne pas être surpris par le déclenchement d'élections.

En ce qui touche les terrains québécois sous la juridiction de la Commission de la capitale nationale, organisme para-gouvernemental, responsables des espaces verts dans la région d'Ottawa-Hull, M. Loubier a carrément déclaré qu'un gouvernement unioniste "mettrait à la raison" certains fonctionnaires, plus intéressés par les intérêts du fédéral que du provincial.

Trudeau alimenterait la cause séparatiste

VICTORIA C.-B. (PC) — Si le séparatisme est si florissant au Québec, le grand responsable en est nul autre que le gouvernement Trudeau qui ne se soucie pas des graves problèmes sociaux qui assaillent le Québec.

Telle est, du moins, l'explication fournie par le député conservateur d'Ottawa, M. Peter Reilly. Prenant la parole à un banquet-bénéfice du Parti progressiste conservateur, M. Reilly a expliqué à son auditoire que le séparatisme est florissant à Montréal parce que, justement, la métropole possède les quartiers les plus pauvres en Amérique du Nord. Et le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau ne fait rien qui vaille pour remédier à cette situation déplorable.

M. Reilly a poursuivi son attaque contre le gouvernement Trudeau en soutenant que la seule réaction des

autorités fédérales à l'enlèvement de MM. Pierre Laporte et James Cross, en octobre 1970, a consisté "à jeter 500 personnes en prison".

"Il n'a pas ordonné au maire Jean Drapeau de construire un plus grand nombre de maisons ou encore de redonner à qui de droit les parcs volés pour l'Expo 67".

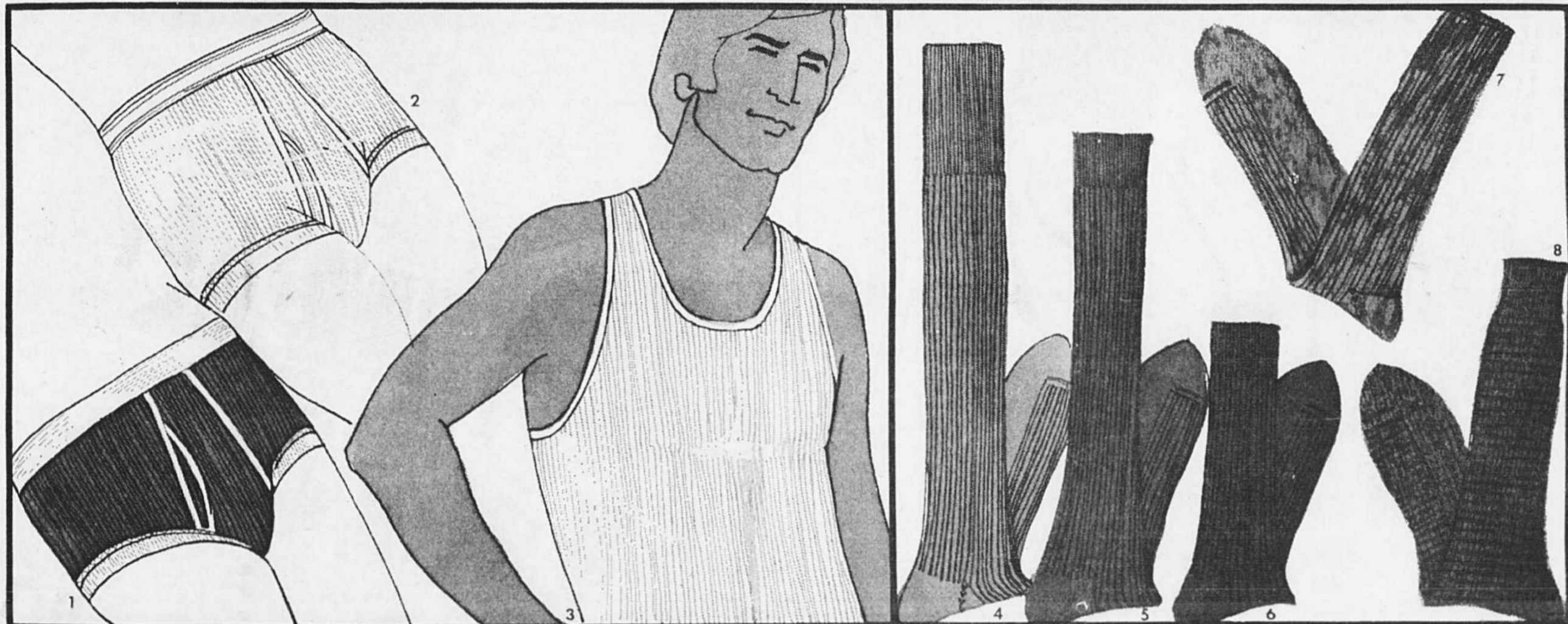
Prophète de malheur

Le député conservateur d'Ottawa a prédit qu'il y aura d'autres révoltes, au Québec, et que le sentiment séparatiste qui va s'accroissant, est alimenté par nul autre que par Pierre Elliott Trudeau lui-même.

Ancien journaliste et commentateur à la télévision, M. Reilly a également dénoncé la résolution sur le bilinguisme au sein de la fonction publique adoptée la semaine dernière et qui a provoqué un schisme chez les conservateurs.

EATON

pensons à papa le 17 juin!



Un cadeau pour lui? Pensez Harvey Woods...

1. Caleçon taille basse

Prix spécial
3 pour 345

Caleçon de tricot polyester "Fortrel" et coton. Tailles petite (28-30), moyenne (32-34), et grande (36-38). Choix de blanc, marine, ton or, vin, bleu, vert et pourpre.

2. Caleçon pour hommes

Prix courant 1.50 ch.
Prix spécial
3 pour 345

Caleçon "Harvey Woods de tricot polyester "Fortrel" et coton. Tailles petite, moyenne, grande et forte. En blanc seulement.

3. Gilet d'athlète

Prix courant 1.50 ch.
Prix spécial
3 pour 345

Gilet Harvey Woods de tricot polyester "Fortrel" et coton. Tailles petite, moyenne, grande et forte. En blanc seulement.

Chaussettes pour hommes

4. Chaussettes au-dessus du mollet. Nylon antistatique. Une seule pointeure (10-12) en noir, marine, café, gris foncé, blanc, rouge vin ou bleu. Prix courant 2.00 la paire

5. Chaussette mi-mollet, en nylon antistatique. Pointure unique (10-12). Noir, marine, brun café, bleu, blanc, gris foncé et rouge vin.

6. Chaussettes à la cheville en nylon extensible antistatique. Pointure unique (10-12), noir, marine, bleu ou rouge vin. Prix courant 1.50 la paire

7. Chaussettes en acrylique "Orlon" et nylon extensible. Pointure unique (10-12). En vert, gris, marine, bleu pâle, brun foncé, vin, blanc et rouge clair. Prix courant 2.00 la paire

8. Chaussettes de luxe à semelle coussinée. En laine "Kroy" et nylon. Pointure unique (10-12) en noir, bleu, vert rouge vin ou ton or.

Prix spécial

3 paires pour 469

3 paires pour 399

3 paires pour 345

3 paires pour 345

3 paires pour 399

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 225.



Pourquoi pas un accessoire de bar?

Ensembles de bar

Ensembles 4 pièces en acier chromé avec poignées fini noyer. Faits au Québec par "Glo-Hill". Emballages cadeau.

1. Comprend une cuiller à mélanger, un godet gradué (1/2 & 2 onces), un ouvre-bouteille et une pince à glace.

1300

2. Comprend une pince à glace, une mesure double, un ouvre-bouteille et tire-bouchon et un couteau dentelé.

1750

Tire-bouchon automatique

5. Ne perdez plus votre temps en tentant vainement de déboucher une bouteille de vin: avec le "Sparklets Corkmaster", il suffit d'injecter l'aiguille dans le bouchon et une petite quantité de CO₂ retirera le bouchon.

695

5. "Sparklets": 10 capsules de rechange pour votre "Sparklets Corkmaster"

195

4. Mélangeur à cocktails

995

Mélangeur-verseur 9" en cuivre chromé avec tamis incorporé.

6. Broyeur à glace

1485

Broyeur de table "Swing-A-Way". Peut contenir deux bacs de glace finement ou grossièrement broyée. Parfait pour vos boissons d'été.

5. Casier pour bouteilles

495

Casier pliant pour 10 bouteilles de vin. En bois fini noyer. Facile à ranger.

Eaton Centre-ville (quatrième étage) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 252

Venez ou téléphonez 842-9211

Livraison des commandes de 3.00 et plus

EATON

Pantel propose la robe deux-pièces

C'est une robe. C'est un ensemble. C'est une variété de combinaisons possibles. Le chemisier à poignets boutonnés se porte par-dessus ou dans la jupe ample à large bande élastique à la taille. Et chaque pièce peut se porter séparément si vous le désirez. Tailles 8 à 16.

1. Ensemble jupe et chemisier en jersey mat acétate et nylon imprimé brun, marine ou bourgogne.

30⁰⁰

2. Ensemble jupe et chemisier en jersey 100% Arnel (triacétate) à pointillé blanc sur brun, vert ou bourgogne.

28⁰⁰

EATON Centre-ville (Place Chelsea, troisième étage)
Anjou, Pointe-Claire. Rayon 341

Achat en personne seulement



Les sacs imitation cuir d'Espagne

22⁰⁰ ch.

Destinés à l'été. Assez spacieux pour y placer vos petits riens indispensables, ils sont conçus avec compartiments et pochettes pratiques. Deux modèles réalisés en Espagne en imitation cuir (vinyle) blanc ou ton os.

1. Genre enveloppe à bandoulière réglable, multiples compartiments et fermoir décoratif. Bord liséré. Environ 9 1/2" x 8" x 4".
2. Genre enveloppe avec pochette extérieure, bandoulière réglable et fermoir-poussoir. Pochette appliquée intérieure. Bord liséré. Environ 10" x 8 1/2" x 2 1/2".

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 217

Achat en personne seulement



Revlon révèle Les Ambres Fabuleuses

1. Cheek-and-Eye Colour" Existe en 10 teintes: "Faded Brick", "Soft Lavender", "Green Lake", "Pink Dust", "Honey Dew", "Rose Wood", "Rambling Rose", "Coral Amber", "Rich Amber" et l'unique teinte nacrée "Golden Afternoon" 1/2 oz.

250 ch.

Rouge à lèvres et vernis bijoux accompagnent "Cheek-and-Eye Colour".

2. 6 rouges "Moon Drops": "Misty Lilac", "Indian Pearl", "Rare Amber", "Rose Amber", "Dusky Burgundy", "Pale Wine".

190 ch.

3. 4 vernis bijoux: "Misty Lilac", "Golden Topaz", "Dusky Amber", "Rare Wine".

145 ch.

4. Offre prime: tout achat de 6.00 ou plus de produits REVLON vous donne droit en prime au nécessaire comprenant rouge à lèvres, poudre compacte et quatre fards-paupières en poudre.

Venez découvrir Les Ambres Fabuleuses avec Mlle Helen Sher, maquillagiste internationale, ainsi que Mlle Diane Pinard, chez EATON Centre-ville, Mlle Pat Marquardt à Pointe-Claire et Mlle Nicole Ouellette à Anjou jusqu'au samedi 16 juin.

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 216

Venez ou téléphonez 842-9211 Livraison des commandes de 3.00 et plus

1/3 à 1/2 de rabais! Malles et cubes — affiches

Des éléments à la fois pratiques et décoratifs. Pratiques, parce qu'ils vous permettent de ranger vos affaires et de vous en servir comme table de chevet ou table basse; décoratifs, car leurs couleurs vives à la lumière noire embelliront votre intérieur.

1/2 prix! Cubes-affiches de fabrication solide, avec montants en acier couleur cuivre. Motifs variés.

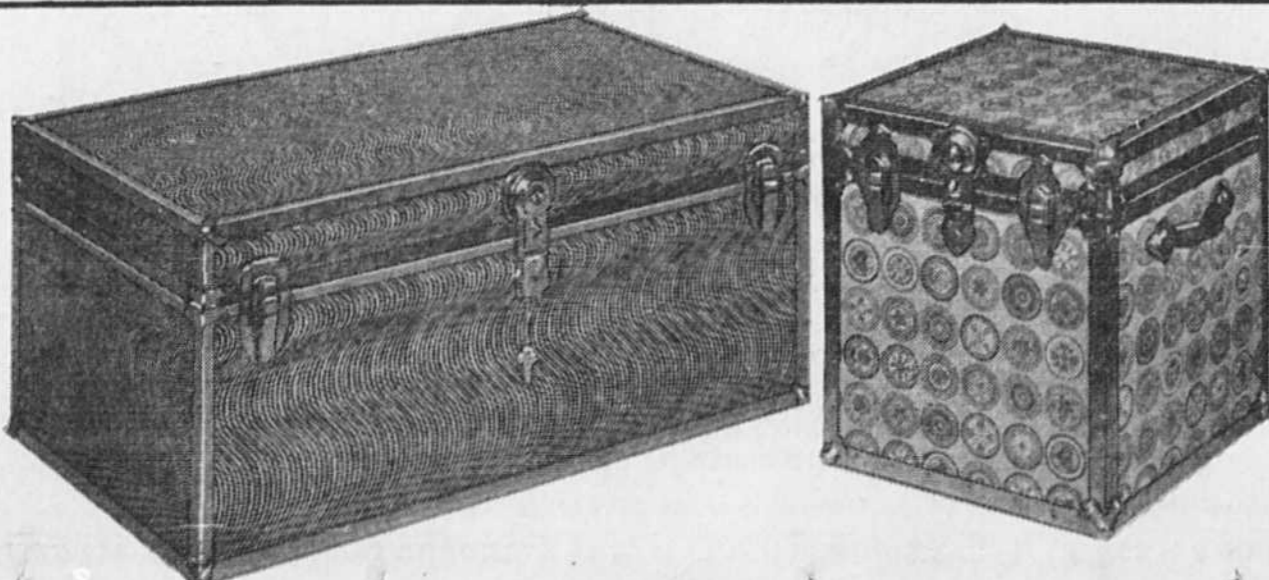
Format	Prix courant	Prix spécial
19" x 19" x 19"	29.98	14 ⁹⁹
36" x 20" x 15"	39.98	19 ⁹⁹

1/2 de rabais! Cube décoratif de fabrication solide, 5 épaisseurs recouvert de vinyle à motifs de couleurs rouge ou noir.

Format	Prix courant	Prix spécial
18" x 19" x 19 1/2"	26.98	17 ⁹⁹

EATON Centre-ville (sixième étage) Anjou, Pointe-Claire, rayon 264

Achat en personne seulement



Aubaines au niveau du MÈTRO EATON

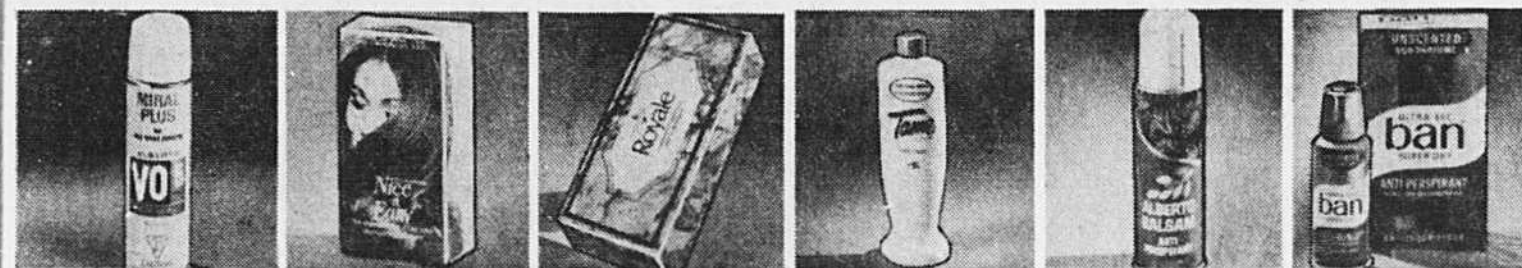
CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU

Offre exceptionnelle d'aides beauté-santé

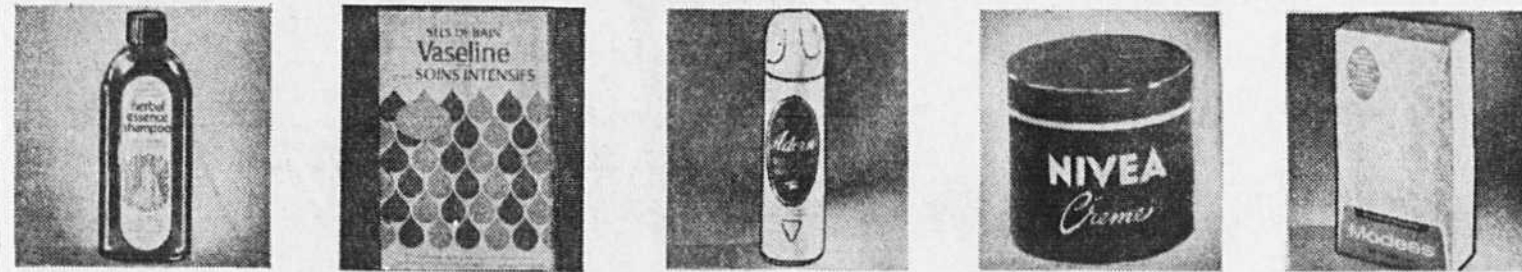
Achats en personne seulement



Avec M.F.P. Dentifrice "Colgate" Prix spécial 150 ml .95	Un beau hâle Huile ou lotion "Coppertone" Prix spécial 4 oz 1.25	De Noxzema Chasse-insectes Prix spécial 6 oz .95	De Gillette Desodorisant "Right Guard" Prix spécial 6 oz .88	Offrez-lui Rasoir "Trac II" de Luxe Prix spécial ch. 4.77	Fraicheur marine "Old Spice" a. Ensemble-cadeau après-rasage et talc. b. Savon pour la douche. c. Lotion à rasage. au choix ch. 1.77 d. Après-rasage 6 oz Prix spécial 1.99
--	--	--	--	---	--



Au Miral Fixatif "Alberto V05" Prix spécial 13 oz 1.59	De Clairol Colorant "Nice N' Easy" Prix spécial 1.45	De Facelle Papier-mouchoir "Royale" Prix spécial boîte de 100 6 bles 1.00	Après shampoing Rince-crème "Tame" Prix spécial 16 oz 1.33	A vaporiser Desodorisant "Alberto Balsam" Prix spécial 6 oz .95	A bille Desodorisant "Ban" Prix spécial 2.5 oz 1.29
--	--	--	--	---	---



De Clairol Shampoing "Herbal Essence" Prix spécial 8 oz .93	De Vaseline Capsules-bain "Intensive Care" Prix spécial 16 oz .99	Bien coiffée! Fixatif "Adorn" Prix spécial 13 oz 1.67	Adoucissante Crème "Nivea" Prix spécial 7.5 oz 1.49	Ordinaires Serviettes "Modess" Prix spécial boîte de 48 1.66
---	---	---	---	--



Anti-hémorroïdes Suppositoires "Préparation H" Prix spécial paquet de 24 1.89	Anti-acidité Sels de fruit "Eno" Prix spécial boîte de 20 sous aluminium .87	De Johnson Huile pour bébé Prix spécial 9 oz .95	De Johnson Pansements "Band Aid" Prix spécial boîtes de 60 .55	Pour les cheveux Fixatif "Protein 21" Prix spécial 13 oz 1.45
---	--	--	--	---



Combat la carie Dentifrice "Crest" Prix spécial 100 ml .83	Hygienes Serviettes "Kotex" Prix spécial boîte de 48 1.66	Vivez tranquille Chasse-insectes "Off" Prix spécial 5 oz 1.05	De Noxzema Huile ou lotion "Tropic Tan" Prix spécial 4.5 oz .95	Nouveau! De Noxzema Soulagement des coups de soleil Prix spécial 5 oz 1.15
--	---	---	---	--



Vive le soleil! Huile ou lotion solaire "Tanya" Prix spécial 3 oz 1.09	Adieu poils follets Dépilatoire "Neet" aerosol Prix spécial 100 gm 1.44	1/2 de plus en prime! Desodorisant "Ban" ultra-sec Prix spécial 6 oz plus 2 oz 1.05	50% en plus! "Intensive Care" de Vaseline Prix spécial 7 oz plus 3 1/2 oz .75	Haleine fraîche Antiseptique "Listerine" Prix spécial 24 oz 1.39
--	---	---	---	--

EATON Centre-ville (Niveau du métro) Anjou, Pointe-Claire, Rayon 912

Achat en personne seulement Venez ou téléphonez **842-9211** Livraison des commandes de 3.00 et plus

NOVARA... aide votre peau à rester douce

Préparez la beauté de votre peau pour l'été "Oil of Youth" est une base hydratante pour le jour et la nuit. 2.9 oz Le démaquillant "Cream cleanser" aide à enlever les impuretés de votre épiderme. 1 oz

Prix special **350** les deux



Crème 21... tout usage pour toute la famille

Protection bienfaisante pour l'épiderme à l'année longue. Toute la famille aimera la lotion et la crème en flacon ou boîte orange vif.

Prix special

Lotion	5.3 oz	1.69
	10.5 oz	2.69
Crème	2 oz	.98
	5 oz	1.98





ARTICLES À SUCCÈS

Des repas rehaussés d'une pincée de plein air

(1) Barbecue "Ranch Wagon"

Des grillades succulentes avec le barbecue "Ranch Wagon". Grille plaquée avec poignée amovible, broche rotative motorisée (moteur approuvé par l'Association canadienne de normalisation), hauteur réglable (3 niveaux), pieds en aluminium de 1" de diamètre. Roues à flancs blancs. Grand plateau en bas. Deux poignées sur les côtés. Teinte brun doré. #3305.

29⁹⁹

(2) Hibachi

Hibachi sur trépied. Grille chromée de 15" x 15". Quatre pieds tubulaires. Housse en vinyle.

14⁹⁹

(3) Tournebroche

Tournebroche à piles maintenu par deux côtés pour hibachi de 15" x 15". Broche de 17 1/2". Piles non comprises. #ISHI-5. Barbecue et hibachi livrés non assemblés avec garantie de 30 jours

5⁹⁹

Ensemble de "chef"

Chapeau, tablier et mitaines protectrices. **3⁹⁹**

Le Club Profile Eaton vous présente "VIVA ESPANA"

Visites des villes principales plus un séjour de 4 jours au bord de la mer à Torremolinos. Tarif spécial pour enfants de 12 ans et moins.

Composez 842-9331,
postes 455 ou 592

Venez ou téléphonez **842-9211** EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 254